

Semaine
du 20 au
26 janvier
6e année no 3
Partout 25c
à domicile 30c

QUÉBEC-PRESSE



**90% des détenus
ont des relations
homosexuelles**

-pages 16 et 17

PÉTROLE

Bourassa s'en va négocier des miettes à Ottawa

-page 3

L'AFFAIRE LACROIX VUE DES ILES

-pages 10 et 11

**Le hockey
québécois**

UNE MONTRE QUI RETARDE

-page 29

miniloto TIRAGE: 42
VENDREDI, 18/1/74
26 séries émises — 90.000 chacune
Possibilité de:

79089 — 26 gagnants de \$5,000.
9089 — 208 gagnants de \$500.
089 — 2106 gagnants de \$100.

**LOTO
PERFECTA**

42e COURSE, 17 janvier 1974

RÉSULTAT

ORDRE: \$759.00 (212 PRIX)

DÉSORDRE: \$33.00 (3333 PRIX)

VENTES TOTALES: \$565,432.00

A	B	C	D
2	4	5	9

Mini-congrès FTQ-CSN-CEQ en mars

Le Front commun renaît...

par Louis Fournier

Le Front commun des trois grandes centrales syndicales du Québec, la FTQ, la CSN et la CEQ, va connaître un nouveau souffle. D'aucuns disent plutôt qu'il va renaître de ses cendres...

Un accord est en effet intervenu lors de la réunion des exécutifs des trois centrales, lundi dernier le 14 janvier à Montréal, en vue de l'organisation d'un "mini-congrès provincial" qui doit rassembler, à la mi-mars, les instances

suprêmes des trois groupes, soit environ 400 personnes.

15 et 16 mars

Ce mini-congrès, le premier du genre depuis trois ans et demi, regroupera les membres du Conseil général de la FTQ, du conseil confédéral de la CSN et du conseil provincial de la CEQ. Il aura vraisemblablement lieu les 15 et 16 mars, à Québec.

Le colloque portera d'abord et avant tout sur les moyens de lutte du mouvement ouvrier contre la hausse galopante des prix, un problème qui frappe tous les travailleurs, syndiqués ou non. On abordera cependant d'autres sujets comme les lois répressives du travail et notamment la menace - qui pèse toujours - d'un projet de loi (style bill 89) qui abolirait, à toutes fins utiles, le droit de grève dans les services publics et parapublics.

"Encourageant"

L'accord de lundi dernier a été qualifié d'"extrêmement encourageant" par le président de la

CEQ, Yvon Charbonneau, l'un des hommes qui ont le plus travaillé au rapprochement des trois centrales. De son côté, le secrétaire général de la FTQ, Fernand Daoust, a dit de la rencontre qu'elle avait été "extraordinairement positive".

Au moment de mettre sous presse, il nous a été impossible de recueillir les commentaires officiels de la CSN à ce sujet mais nous avons pu apprendre que là aussi, on est heureux de la tournure des événements.

Et la construction?

Comment expliquer un tel "déblocage" alors que la réunion du 14 janvier devait porter sur l'épineux problème des relations CSN-FTQ dans le secteur de la construction? Tout simplement parce que ce problème a été mis en veilleuse ou entre parenthèses! Du consentement mutuel de la CSN et de la FTQ. On doit cependant en rediscuter lors de la prochaine rencontre des trois exécutifs, prévue pour le 18 février.

Coup de barre

"C'est le commencement d'une certaine sagesse, a déclaré à QUEBEC-PRESSE le président de la CEQ, Yvon Charbonneau. C'est un coup de barre dans la bonne direction. S'il n'y a pas moyen de régler le problème de la construction, il faut s'entendre sur d'autres actions conjointes. Et de façon permanente. Bien sûr, les rencontres au sommet ne valent pas bien cher si on ne les étend pas à la base et dans les régions. Nous avons toujours comme mot d'ordre de relancer, de rebâtir les fronts communs régionaux. La CEQ va continuer à provoquer des mouvements de rapprochement. En ce sens, la rencontre provinciale de la mi-mars revêt une grande ampleur".

"Historique"!

Pour sa part, le secrétaire général de la FTQ, Fernand Daoust, ne craint pas de qualifier ce nouveau rapprochement d'"historique"! Il explique: "Une rencontre comme celle

qui s'en vient est une occasion rare. Si l'on exclut le Front commun dans le secteur public, la dernière concertation de ce type remonte à la crise d'Octobre 1970. Presque trois ans et demi"...



LE FRONT COMMUN lors d'un de ses grands moments: l'assemblée du Forum de Montréal, le 9 mars 1972.

QUEBEC-PRESSE

est publié par l'Association coopérative des publications populaires, 9670 Pélouquin, Montréal 358.

Directeur général: Gérard Godin
Directeur de l'information: Pierre Godin

Comité de rédaction: Marie Brassard, Michel Elliott, Louis Fournier, Gérard Godin, Pierre Godin, Micheline Lachance, Robert Lévesque, Michel Servant, Paul Terrien, Monique Vanden, Micheline Venne.

Rédaction: 381-8684.
Sport: Pierre Terroux, directeur, Yvan Poupart, photographe.
Publicité: Michel Servant, Gérard L'Italien, Jean Bélanger, Francine Tremblay.
381-1385.
Distribution et abonnements: Guy Ouhmet, 381-9936.
Administration: Gilbert Rambo, 381-4775.

Courrier de deuxième classe sous le numéro d'enregistrement 2314. Port de retour garanti à Montréal, 9670 Pélouquin, Montréal 358. Bibliothèque nationale du Québec. Dépôt légal.

Lithographié par Journal Offset Inc. 254 Benjamin-Hudon.

Ville St-Laurent

QUEBEC-PRESSE

Campagne de souscription 1974

Pour boucler la cinquième année de son existence, Québec-Presses a besoin de \$20,000.

Les Québécois qui croient en la nécessité d'un journal indépendant peuvent faire leur part en faisant un don à QUEBEC-PRESSE.

Chaque semaine, dans cette page, nous publierons les résultats de notre campagne. Les noms des donateurs ou des sociétaires seront aussi publiés, à moins d'avis contraire de leur part.

Le Québec a besoin de Québec-Presses

Québec-Presses a besoin de vous

Objectif: \$20 000

DON

J'inclus avec la présente un chèque, mandat-poste au montant de

\$..... en guise de don à QUEBEC-PRESSE.

Nom:

Adresse:

Occupation:

Date:

J'accepte que mon nom soit publié dans la liste des souscripteurs à Québec-Presses.

oui:
non:

La conférence d'Ottawa sur l'énergie

Bourassa négociera "les miettes qui tomberont de la table du Canada"

- Claude Morin

par Paul Terrien

QUEBEC - M. Claude Morin qui, comme sous-ministre durant neuf ans, a assisté à une vingtaine de conférences des premiers ministres, estime que le gouvernement québécois se présentera à celle qui commencera mardi, à Ottawa, "dans une position de faiblesse".

M. Morin, qui a abandonné son poste de haut-fonctionnaire pour se consacrer à la cause de l'indépendance, a affirmé à QUEBEC-PRESSE que le gouvernement, sur la question cruciale de l'énergie, donne l'impression de se considérer "vaincu d'avance".

Il n'y a jamais eu de discussions véritables sur l'élaboration d'une politique québécoise de l'énergie, a-t-il déclaré, le premier ministre Bourassa ayant seulement parlé de la récupération "des retombées de l'enrichissement des provinces de l'Ouest".

Un "test" définitif?

M. Bourassa et le mi-

nistre des Richesses naturelles, Gilles Massé, ont poursuivi, tout au long de la fin de semaine, des réunions pour préparer leurs interventions à la conférence fédérale-provinciale. Selon l'ancien sous-ministre, il faut éviter, comme il se trouve toujours un éditorialiste pour le faire, de parler d'un "test" définitif pour la Confédération, bien que la conférence des 22 et 23 janvier soit d'une très grande importance. Si, comme M. Morin le soupçonne, le gouvernement québécois n'entend que négocier des avantages secondaires et temporaires au lieu de définir une politique énergétique globale, cela pourrait s'avérer "terrible" pour le Québec au cours des prochaines années.

Le désir exprimé par le Québec d'une réunion à huis clos est un indice, selon M. Morin, qui permet de croire que MM. Bourassa et Massé, qui seront accompagnés des ministres Gérard-D. Lévesque et Raymond Gar-

neau, ont l'intention de "négocier les miettes qui tomberont de la table du Canada".

Rôle de SOQUIP compromis

Toutes les autres provinces sont plus avancées que le Québec dans l'élaboration d'une politique énergétique. Cela est d'autant plus décevant que le Québec est la seule province ayant à sa disposition "un instrument d'action" comme la Société québécoise d'initiatives pétrolières, à laquelle cependant on n'a jamais fait confiance. Le gouvernement central ayant annoncé la formation d'une semblable société publique pour l'ensemble du Canada, le rôle de la SOQUIP s'en trouve davantage compromis.

Cette conférence fédérale-provinciale pourrait d'ailleurs marquer, selon M. Morin, une autre étape dans l'envahissement par Ottawa d'une prérogative provinciale, les richesses naturelles.



CLAUDE MORIN: le Québec paraît vaincu d'avance.



ROBERT BOURASSA: récupérer les retombées de l'enrichissement des autres...

En vertu de la responsabilité qu'il a de veiller à "l'intérêt national", le Canada qui, en théorie, ne dispose que des ressources énergétiques du Nord Canadien, a déjà commen-

cé à poser les jalons d'une politique canadienne de l'énergie qui, bien sûr, ne plaira pas intégralement d'une part aux provinces possédant des ressources pétrolières et d'autre part

à celles qui comme le Québec, n'en ont pas du tout.

Attitude dangereuse

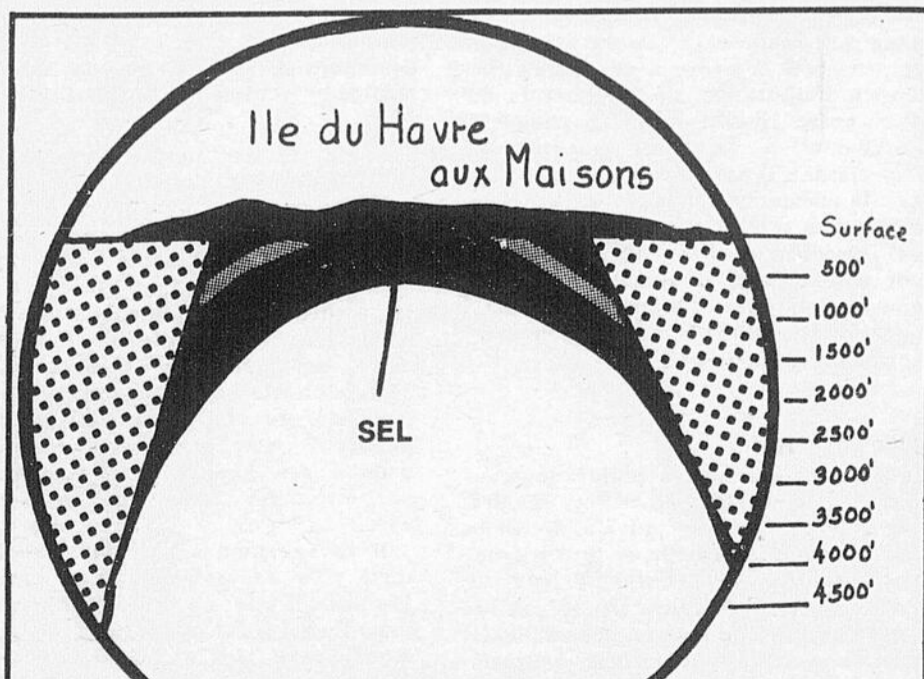
Pour M. Morin, qui n'a pas voulu dévoiler avant la conférence de presse de lundi du parti Québécois la position que voudrait voir prendre par le Québec l'opposition officielle, l'initiative que manifeste le fédéral est dangereuse parce que grâce à une situation de crise temporaire ("la hausse des prix du pétrole") le gouvernement central se ménage des pouvoirs d'intervention qui, eux, sont permanents.

De plus, si jamais il survient une semblable situation de crise dans n'importe quel secteur vital (le fer, l'électricité, l'amiante, etc.), Ottawa pourra se prévaloir des précédents qu'il aura créés, la semaine prochaine, pour fixer des prix, les moyens de distribution de toute ressource importante.

En résumé, l'ancien sous-ministre aux Affaires intergouvernementales constate que "personne ne s'attend à un coup d'éclat de la part du Québec".

Une mince consolation cependant: aucune province ne sortira du Centre des conférences à Ottawa avec des pouvoirs accrus. Il n'y a qu'un seul gagnant possible à ce genre d'exercice: le gouvernement fédéral.

Ottawa s'intéresse aux mines de sel des Iles-de-la-Madeleine



LE PROFIL D'UN DOME de sel, tel qu'il s'en trouve au moins deux aux Iles. La technologie nouvelle fait de ces ruches gigantesques, les plus grands réservoirs à pétrole au monde.

par Louis Fournier

Les Iles-de-la-Madeleine deviendront-elles un jour un centre nord-américain de redistribution du pétrole?

Farfelue à première vue, cette éventualité a quand même fait l'objet d'une étude fort sérieuse au ministère de l'Énergie, à OTTAWA, une étude activée par la récente "crise" du pétrole, qui a remis en cause toute la sécurité des approvisionnements, surtout dans l'Est du Canada.

Mais comment donc les Iles peuvent-elles espérer une telle vocation pétrolière? Réponse: à cause des mines de sel!

Le 7 août 1972, la Société québécoise d'exploration minière (SOQUEM), une société d'Etat, découvrait aux Iles-de-la-Madeleine, près de Havre-Aubert, non seulement des mines mais de véritables "dômes" de sel. Cette découverte était suivie d'une autre du genre près de Havre-aux-Maisons. La SOQUEM détient 40% des intérêts dans cette affaire.

Or, il faut savoir que de tels "dômes" de sel, si l'on y creuse - assez aisément - des cavités, constituent des réservoirs naturels d'une exceptionnelle qualité pour le pétrole et le gaz naturel - le sel étant parfaitement imperméable. Cela se fait déjà en France, à peu de frais, et sans risques de pollution. Et les Iles sont accessibles aux plus gros pétroliers.

point de vue

Une délégalation sans énergie...

Nos Alouettes provinciales affrontent cette semaine les Rough "Dealers" d'Ottawa qui jouent à domicile.

On voudrait bien, en pareille circonstance, pouvoir proposer des paris sur une victoire possible. Cela n'est cependant pas recommandé par les preneurs aux livres fédéraux-provinciaux.

Le Québec, il faut l'avouer, ne peut espérer remporter de victoire à Ottawa où les enjeux dépassent les préoccupations exprimées jusqu'à ce jour par le ministre Massé.

Le problème causé par l'augmentation du prix du pétrole est complexe, au Canada comme ailleurs. Sa solution finale, au surplus, est d'autant plus lointaine du fait que les véritables meneurs de ce jeu international, les puissantes compagnies pétrolières, n'ont pas l'habitude de participer aux conférences gouvernementales.

Ottawa mènera le bal

Pour le gouvernement central, il s'agira essentiellement, cette semaine de planifier l'utilisation des ressources pétrolières canadiennes, de façon à soustraire autant que possible le pays aux aléas de la conjoncture internationale.

Il est donc facile de comprendre que le Québec, qui ne dispose encore d'aucune ressource pétrolière d'importance sur son territoire, ne s'attend pas à mener le bal.

Ce qui ne devrait quand même pas inciter les représentants québécois à se conduire en chiens battus. Le Québec, grâce à sa position stratégique sur le fleuve, l'importance de son secteur industriel, dispose d'un certain poids auprès des autres gouvernements. Celui-ci, bien sûr, serait considérablement augmenté si le Québec avait su profiter des pouvoirs de Soquip et si les négociations pourtant prometteuses avec les pays arabes avaient été poursuivies avec succès.

Stratégie autonome

C'est sans doute là où le blâme doit être porté. Le Québec, qui ne peut aujourd'hui que se soumettre à la solution de l'oléoduc en cessant ses importations, et ne demander en retour que certains avantages financiers (fin du double prix, partage des recettes de la nouvelle taxe à l'exportation), aurait dû, au moins dès les premiers indices d'une crise du pétrole, élaborer une stratégie autonome dont les avantages, à la rigueur, auraient pu être comparés à ceux de la politique "nationale" d'Ottawa.

Encore une fois, cependant, on semble condamné à assister à une démonstration de l'efficacité du fédéralisme par le vide: le gouvernement central, dans le cas de l'énergie comme dans certains autres, est parvenu à faire croire qu'il est le seul gouvernement.

Paul Terrien

billet

Comment étouffer un scandale?

L'affaire Patton-Lacroix, par l'ampleur qu'elle vient de prendre dans la presse, fatigue beaucoup l'entourage du député Lacroix, c'est-à-dire l'univers libéral du Québec. Cette méthode, ce "truc", pour gagner une élection, est vieux comme le monde. On a vu pire. Mais personne n'en parlait après les élections. Là, tout est changé.

Parce que des agents de la SQ ont fait leur travail sans céder au chantage d'un député, parce qu'un petit hebdo, Le Radar, a dénoncé le "frame-up" de ce faux enlèvement, tout est différent. On remet en cause les moeurs électorales québécoises, en particulier celle du parti Libéral. On traque l'un de ses députés les plus folkloriques.

C'est pourquoi on mettra tout en oeuvre pour étouffer ce scandale. C'était déjà évident, mercredi dernier, lorsque le juge Roy a refusé de recevoir la demande de pré-enquête de Robert Lemieux, une demande tout ce qu'il y avait de plus ordinaire. La demande de quelqu'un qui veut qu'on fasse la lumière sur une série de faits troublants.

Une bonne job

C'était plus qu'évident lorsqu'on a vu Jim Patton pénétrer dans le bureau du juge quelques secondes après l'ajournement. Ce Jim Patton qui vient d'avoir une bonne job à la Baie James, pour qu'il s'éloigne un peu.

Mais pourquoi Patton a-t-il plaidé non coupable, mercredi, après avoir laissé entendre qu'il plaiderait coupable? C'est la question importante dans

toute cette affaire. Dans les premiers jours où le scandale éclate, après que QUEBEC-PRESSE eût révélé l'existence du "faux-enlèvement", Patton, qui avoue naïvement avoir rencontré le député Lacroix depuis les élections, affirme qu'il est responsable de tout et qu'il va plaider coupable à l'accusation que le procureur Flynn vient de porter contre lui pour avoir fait entreprendre une fausse enquête à la SQ.

On peut croire, et plusieurs témoignages de Madelinots allaient tous dans ce sens, que Patton, à ce moment-là, a reçu l'assurance, de M. Lacroix ou d'un autre libéral qui a participé à l'organisation du "faux enlèvement", d'être aidé s'il plaide coupable. On promet la clémence de la cour, on offre une bonne job (il est alors en chômage), on offre de l'argent. Un Madelinot nous disait, la semaine dernière, que Patton avait affirmé à des gens dans un bar qu'il n'avait pas peur parce qu'il était "protégé".

Une surprise

Mais mercredi, il a plaidé non coupable, à la surprise de tous, y compris Me Robert Lemieux qui s'était rendu aux Iles pour intervenir, en tant qu'amicus curiae, en demandant au juge de refuser cette plaidoirie de culpabilité dans une affaire d'importance nationale, afin de permettre qu'on fasse la lumière.

Ce revirement peut s'expliquer en partie par l'ampleur qu'a prise cette affaire dans la presse. Si ce scandale n'avait pas été révélé au grand public, la comparution de mercredi aurait eu

lieu en sourdine, à travers des dizaines de comparutions pour ivresse au volant. On aurait donné à Patton une amende quelconque, un point c'est tout. Le dossier d'une importante fraude électorale se serait ainsi fermé.

Mais mercredi, au moment où Jim Patton comparaisait, la presse de tout le pays attendait. Radio-Canada était sur place avec ses caméras. Les quotidiens couvraient l'événement. On ne pouvait plus conclure comme prévu, surtout que la cour était au courant des intentions de Me Lemieux. On peut souligner l'importance de l'information.

Sauver la face

Me Fernand Deveau, l'avocat de Patton, a convaincu ce dernier de plaider non coupable, sans doute "pour sauver la face". Le juge Jean-Marc Roy et le procureur de la Couronne, Me Stanislas Déry, qui s'entendaient à merveille, ont refusé la pré-enquête que demandait Me Lemieux au nom du PQ. Ils donnent ainsi deux mois et demi de sursis aux personnes impliquées pour se retourner, et peut-être repenser un autre "frame-up" plus efficace.

Il est évident, disait Me Lemieux, qu'il y a concertation pour étouffer l'affaire. Il a tout à fait raison. Comme dans l'affaire du Watergate, où tout le monde niait tout au début, ce sera à la presse de jouer son rôle et d'amener tout ce beau monde à vider leurs sacs. Parce que la justice, elle, ne se presse pas beaucoup dans des cas comme celui des Iles-de-la-Madeleine.

Robert Lévesque



quoi de neuf

par l'Equipe

Le GRIP étudie un "projet de loi des citoyens"...

Le Groupe de réflexion et d'information politiques (GRIP) de Saint-Henri a convoqué, le 15 janvier, une commission "extra-parlementaire" du Travail et de la Main-d'oeuvre! A cette occasion, le GRIP a présenté



JACQUES COUTURE, un "curé" pas comme les autres, président du Groupe de réflexion et d'information politique (GRIP) de Saint-Henri.

un "projet de loi des citoyens" visant à hausser le salaire minimum de \$1.85 à \$2.20 l'heure dès le 1er mars prochain et à \$2.50 le premier mai suivant, avec indexation au coût de la vie. Ce projet de loi No 1 sera acheminé à l'Assemblée nationale mais entre-temps, le GRIP demande à tous ceux qui sont intéressés par la loi du salaire minimum à lui faire parvenir leurs commentaires. L'adresse: 1035 rue Lacasse, Montréal 207. Téléphone: 937-6269 ou 937-2481. Le président du GRIP, le "curé" Jacques Couture, révèle que d'autres "projets de loi des citoyens" seront bientôt étudiés...

Qu'est-ce qui ne marche pas à l'école?

Les parents, les enseignants et les étudiants sont cordialement invités à un colloque sur "L'école et les milieux populaires" qui aura lieu le samedi 26 janvier, à Montréal. Ce colloque est organisé par le Mouvement pour la démocratisation scolaire (MDS) - qui a fait élire deux commissaires lors des dernières élections scolaires - et l'Alliance des professeurs de Montréal (CEQ). L'objectif de cette rencontre "à la bonne franquette" est surtout de permettre à des parents et à des enseignants de discuter ensemble et d'esquisser quelques solutions face aux problèmes majeurs de l'éducation dans les quartiers populaires. La majeure partie de la journée se passera en ateliers autour de deux questions: Qu'est-ce qui ne marche pas à

l'école? Que peut-on faire? Le colloque commencera à 9 heures du matin le 26 janvier à la polyvalente Jeanne-Mance, 4240 rue Bordeaux. Une garderie est prévue (843-5728).



GASTON MICHAUD, commissaire du Mouvement pour la démocratisation scolaire (MDS) dans le quartier populaire Saint-Louis de France à Montréal, président du colloque qui aura lieu le 26 janvier.

Pour plus de renseignements: Michel Lizée ou Ruth Parker à 844-4508.

Hull quitte le Québec



A HULL, l'hôtel de ville loge dans cet ancien motel, prêté à la municipalité par la Commission de la capitale nationale, qui réaménage de fond en comble cette ville québécoise. Sur le site où se dressait auparavant l'hôtel de ville, un des plus vieux édifices de Hull, le fédéral achève sa Place du portage, immeuble à bureaux.

Robert Burns et le 3e Age

Le député péquiste de Maisonneuve, Robert Burns, s'est engagé cette semaine à demander au ministère des Affaires sociales l'intégration dans la politique sociale du Québec du projet A.S.T.A. (Amitié, Service, Troisième Age). Ce projet, subventionné par le gouvernement fédéral jusqu'au 7 janvier dernier, a rejoint 1,500 personnes âgées du quartier Hochelaga-Maisonneuve. M. Burns estime que les services externes et internes d'A.S.T.A. doivent continuer, étant donné que le quartier Maisonneuve-Hochelaga compte environ 10,000 personnes âgées.

Semaine de solidarité Québec-Palestine

Une Semaine de solidarité avec le peuple palestinien débute aujourd'hui au Québec. Organisée par l'Association Québec-Palestine, cette semaine se clôturera le vendredi 25 janvier par une grande assemblée populaire au Plateau, à compter de 19 heures 30. Parmi les invités à cette assemblée: un représentant de l'Organisation pour la libération de la Palestine (OLP), l'ambassadeur du Koweït aux Etats-Unis, un écrivain palestinien et des représentants du syndicalisme québécois. Pour renseignements: Rezek Faraj, Québec-Palestine. Téléphone: 845-1898.

A ceux qui s'intéressent au mariage civil

Le ministère québécois de la Justice vient de publier une brochure sur le mariage civil. Cette publication, qui répond aux différentes questions touchant le mariage civil, est disponible à tous les Palais de justice et au service d'information du ministère à Québec.

Pour le correspondant du Devoir à Ottawa, il ne fait aucun doute que la ville de Hull fait déjà partie d'un district fédéral. Claude Lemelin, souhaitant que le fédéral construise à Hull "le plus possible de ces bâtiments de prestige qui caractérisent une capitale", invite cette semaine dans Le Devoir la directrice de la Galerie nationale du Canada à déménager ses pénates dans la métropole de l'Ouest québécois afin "de convaincre les habitants d'Ottawa que les quartiers hullois, eux aussi, font partie de la capitale na-

"Main Basse": un hebdo québécois "bête et méchant"

Trois Québécois, avec l'aide de collaborateurs à Québec et à Montréal, lanceront sur le marché, à partir du lundi 28 janvier, un journal hebdomadaire dans le style "bête et méchant". Forts en imagination, ils se sont vus interviewés par Québec-Presse et en voici le résultat:

Q.-P. Vous lancerez donc un hebdo bête et méchant?

R.- Décidément, Québec-Presse sait tout. Oui, nous lançons! C'est pour le 28 janvier aux petites heures si vous voulez qu'il en reste.

Q.-P. Ca s'appelle comment?

R.- Main basse.

Q.-P. Pour combien?

R.- 25 cents. C'est donné. 12 pages, format tabloid, plein de textes bêtes et méchants et de dessins pas gentils.

Q.-P. Est-ce que vous aimez Québec-Presse?

R.- Oui, oui, on vous aime.

Q.-P. Gerald Godin aussi, et Pierre et Robert et...

R.- Voui, voui, tout le monde.

Q.-P. C'est fait à Québec?

R.- A Québec, par une équipe de dessinateurs et de journalistes. On a aussi des collaborateurs à Montréal et même un à Toronto.

Q.-P. Vous allez être distribué partout?

R.- Tout partout au Québec.

Q.-P. C'est financé par qui?

R.- Comme on avait pas besoin de 8 millions, on a réuni des amis et c'est comme ça qu'on s'est fait un petit capital. Tout le monde va se mettre millionnaire, c'est certain.

Q.-P. Peut-on dire que ce sera un Canard enchaîné québécois?

R.- Non, on peut pas. On se situerait du côté de Charlie Hebdo, l'ancien Hebdo hara-kiri, très politisé, pratiquant un humour contestataire assez féroce.

Q.-P. Ce sera donc un journal d'opposition?

R.- Foncièrement. Opposition à toutes les formes d'autorité établies, qu'elles soient politiques, religieuses, financières ou autres. On est pas là pour être gentil.

Q.-P. Vous aimez vraiment Québec-Presse?

R.- Bien sûr, on vous aime.

Q.-P. Si quelqu'un est intéressé à collaborer avec vous, il peut?

R.- Oui, s'il a autant de talent que nous. Il n'a qu'à nous écrire à Québec: "Les Editions de la Traverse", C.P. 996, Québec 4. On a même le téléphone (prenez note M. Choquette): (418) 694-1691-

Q.-P. Québec-Presse...

R.- Oui, oui, beaucoup.

tionale". Il faudrait peut-être aussi songer à en convaincre les Québécois...

3 Chinois à Laval

En vertu de l'entente canado-chinoise sur l'échange d'étudiants résultant de la visite en Chine populaire du premier mi-

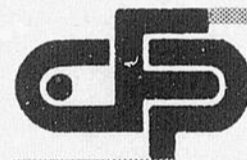
nistre Trudeau, en octobre, l'Université Laval de Québec a accueilli sur son campus trois des dix premiers étudiants chinois à venir au Canada. Les "invités" de Laval vont parfaire leur connaissance du français, comme il se doit! Ils sont inscrits à la faculté des Lettres pour deux ans.

CARON
LIBRAIRE

DE PLUS EN PLUS
On se rend chez CARON, là où le livre est maître. Venez vous aussi bouquiner.

LA LIBRAIRIE À CONNAÎTRE!

701 Place d'Armes



LA COMMISSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

Organisme du ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre du Québec
5350 rue Lafond, Montréal H1X 2X2 - Téléphone: 725-5221

en collaboration avec
CEGEP AHUNTSIC et CEGEP ROSEMONT
et les
CENTRES DE MAIN-D'OEUVRE DU CANADA

COURS À PLEIN TEMPS GRATUITS RÉMUNÉRÉS

(Formation collégiale)

Cours	Type	Début	Durée (jours)	Endroit des cours
Pressier offset	B	18 fév. 74	60	Cegep Ahuntsic
Electrotechnique (instrumentation et contrôle)	B	11 fév. 74	260	Cegep Ahuntsic
Tech. génie civil (estimation de construction)	B	4 fév. 74	260	Cegep Ahuntsic
Tech. génie civil (mécanique des sols)	A	4 fév. 74	255	Cegep Ahuntsic
Technique labo-médicale (immuno-hématologie)	B	4 fév. 74	170	Cegep Rosemont

* Prérequis: Diplôme en technologie médicale
Minimum de trois ans d'expérience dans un laboratoire, une banque de sang ou d'hématologie.

Type A - cours débutant
Type B - cours de perfectionnement

INSCRIPTION: A VOTRE CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE DU CANADA

RENSEIGNEMENTS SUPPLEMENTAIRES: Service de l'éducation des adultes
CEGEP Ahuntsic - 389-5921
CEGEP Rosemont - 376-1620

Dans le numéro
DEC-JANVIER

JOURNAL
DU FRAP

abonnement
annuel

\$5.00

Le mouvement ouvrier et la
question du parti indépendant
des travailleurs

Le congrès de la FTQ

La lutte au décret chez
les enseignants

Dossier: Pétrole-
Moyen-Orient



FRONT D'ACTION
POLITIQUE

3960 St-Denis
843-8901

Les petites annonces

Belle opportunité d'achat de terre à 45 milles de
Montréal. 280 arpents dont 80 en bois avec un petit
roulant. Tél.: 299-2108.

ARTISANAT ET MATERIEL D'ART PLASTIQUE
EXCLUSIF QUÉBÉCOIS À LA PORTÉE DE TOUS:
érable, cellophane, mosette, savon, liège, carton artisanal,
siporex, etc. Ecrivez à JACQUES DARCHE INC., rue
Principale, KATEVALE, Qué. J0B 1W0 pour recevoir
votre catalogue gratuit.

Mont St-Hilaire, en plein village; maison à vendre:
14 pièces; bien entretenue et idéale pour vie com-
munautaire; \$30,000 pas d'agent; renseignements:
467-1019 et 467-7073.

Max Stirner sur la liberté. Que sert aux brebis que personne ne
leur restreigne la liberté de la parole, elles ne feront jamais
autre chose que bêler. Donnez à quelqu'un qui est musulman,
juif ou chrétien convaincu la permission de parler comme il lui
plaira: il n'aura que des niaiseries à vous débiter.
Association Max Stirner du Québec, Case Postale 95, Station Place
d'Armes, Montréal H2Y 3E9

Nous cherchons une fille pour partager un 5 appa-
rtements avec 2 étudiantes à 2 pas du métro Jarry.
Nous sommes prêtes à discuter des modalités de
co-habitation (chambre, pension...) S.V.P. appeler
à 273-2075

Jeune fille partagerait appartement avec autre jeune
fille. Près du centre-ville. Après 5 heures: 522-3265.

A vendre, cause de départ, meubles canadiens et
autres nombreuses antiquités. Lustre rustique, li-
vres, vêtements. Fiat 850 en ordre. Système de
chauffage pour atelier, etc... Inf.: 1-347-6880.

Logement chauffé à louer, 4 appartements. Libre
début mars ou avril. Endroit tranquille. Informations
381-1385 le jour 323-6751 le soir.

Duplex à louer près de Pie IX et 39e rue. Libre im-
médiatement. Chauffé. Sous-sol 4½, \$120.00 tout
compris. Haut 5½, \$165.00. 326-2971.

"LIBERTÉ SOCIALISTE OU ESCLAVAGE CAPITA-
LISTE? Une brochure gratuite de 32 pages démon-
trant l'impossibilité de la paix et de la prospérité
sous le capitalisme. Ecrire au Parti ouvrier socia-
liste (SLP), C.P. 321, Montréal 101."

Meubles non-peints sur mesure. Atelier de meubles.
Bibliothèques, commodes, bureaux-lits, tables de
nuit, etc... Bibliothèque 6' \$50.00; Bureau-lit \$50.00;
estimation gratuite. Atelier André Toupin meubles,
277-1752

AMASO

Service de rencontres, 822 Sherbrooke, Est suite 5
Marthe Gaudette, B. b. a., b. péd., b. phil., lic. ès lettres.

Service sérieux pour personnes seules, intéressées à
des relations durables. Informations et entrevue gratuites.
Cotisation raisonnable. Dépliant sur demande. 524-3852

Les à-côtés de l'affaire Patton-Lacroix La SQ enquêtera sur celui qui "enquêtait" aux Iles

par Robert Lévesque

Le rapport de la SQ sur
l'affaire du faux enlève-
ment des Iles-de-la-Ma-
deleine ne sera pas rendu
public. C'est le directeur
général de la Sûreté du
Québec, M. Paul Benoit,
qui l'a confirmé à QUE-
BEC-PRESSE vendredi.

Pour deux raisons: d'a-
bord, l'affaire étant "sub
judice" depuis que Jim
Patton a plaidé non-cou-
pable et qu'il doit subir
son procès le 3 avril, M.
Benoit juge que la SQ n'a
pas le droit de se pronon-
cer sur cette affaire qui
met en cause le dénom-
mé Patton et le député
Louis-Philippe Lacroix.

Ensuite, parce que l'en-
quêteur de la SQ, M. Geor-
ges Descent, officier de
discipline de ce corps po-
licier, doit faire l'objet
lui-même d'une enquête de
la SQ, et que, par consé-
quent, tout ce qui peut é-
maner de lui actuellement
est "sujet à caution".

Un "favori"

On sait que le nom du
lieutenant Descent a été
prononcé, au début de la
semaine, à l'enquête sur
le crime organisé. M.
René Gagnon, ex-chef du
cabinet du ministre de
l'Immigration, a révélé
que le mafioso Frank D'As-
ti avait un "favori" dans
la course au leadership de
l'Escouade de la Moralité
à la SQ et qu'il s'agissait
du lieutenant Georges Des-
cent, celui-là même qui
enquête sur l'affaire des
Iles.

Il semble que celui qui
passe pour l'un des chefs
de la pègre à Montréal
aurait été "favorable" à
la nomination à ce poste
de M. Descent, ce qui lais-
se entendre que ce dernier
pouvait avoir des liens é-
troits avec ce milieu. A
la SQ, au bureau du direc-
teur-général, on s'est
montré "surpris" de ces
révélations.

"Nous mènerons une
enquête incessamment sur
le lieutenant Descent,
nous a affirmé le direc-
teur Benoit, comme nous
en faisons une sur tous
ceux dont le nom est
mentionné à l'enquête sur
le crime organisé." Par
ailleurs, il semble que le
lieutenant Descent devra
comparaître à son tour
devant les enquêteurs du
CECO.

Ceci, évidemment, est
venu troubler le déroule-
ment des choses dans l'affaire
des Iles-de-la-Ma-



PAUL BENOIT, directeur-général de la SQ: l'affaire
Patton-Lacroix est "sub judice".

deleine, l'affaire Patton-
Lacroix. Le rapport de
la SQ n'aura plus l'impact
qu'il aurait pu avoir. On
se rappelle que QUEBEC-
PRESSE révélait, la se-

maine dernière, une partie
de ce rapport dans laquel-
le il était dit clairement
que le député Lacroix a-
vait menacé l'agent Gaé-
tan Gagnon de la SQ "s'il

n'arrêtait pas ces trois
PQ là".

Tout était faux

M. Lacroix avait donné
à la SQ les noms de trois
membres du parti Québé-
cois, affirmant que ceux-
ci avait enlevé et maltrai-
té Jim Patton. Ceci se
passait à minuit la veille
de l'élection du 29 octo-
bre. Les agents de la SQ
aux Iles s'étaient vite
rendu compte que tout était
entièrement faux dans les
propos du député Lacroix.

Or, on sait maintenant
que celui qui enquête pour
la SQ dans cette affaire
est l'ami de Frank D'As-
ti. On a su, entre autres, qu'il
avertissait Dasti et ses
amis de toutes les actions
policieres avant qu'elles
ne fassent au Victoria
Sporting Club, la plus
grosse "barbotte" de
Montréal, située sur la
Rive-Sud, par hasard dans
le comté de Pierre La-
porte.

Pour Samson et Roy

Le "dossier Dupuis" est fermé

par Robert Lévesque

Le dossier Dupuis,
pour Fabien Roy et Ca-
mil Samson, est définiti-
vement fermé. "Il est
au fond de mon clas-
seur, affirme le dépu-
té de Beauce-Sud, et si
je le sors un jour ce
sera parce que je chan-
ge de classeur".

Voilà les remarques
que nous faisait M. Fa-
bien Roy au moment de
se rendre à l'exécutif
de son parti qui se dé-
roulait à Montréal, hier
et aujourd'hui, et où
il n'était aucunement
question de mettre le
"cas Dupuis" à l'or-
dre du jour. "Je n'ai
aucun commentaire à
apporter sur des choses
aussi ridicules et aus-
si stupides", avouait M.
Roy en parlant de sa ré-
cente expulsion du parti
par M. Yvon Dupuis.
Point final.

A Montréal, pour fai-
re changement avec la
récente série de con-
grès houleux, d'expul-
sions, d'affrontements,
les créditistes de l'aile
Samson-Roy se réunis-



FABIEN ROY: il est "au
fond de mon classeur".

saient en fin de semaine
pour une rencontre "de
routine", de "régie in-
terne", dont le but était
la mise sur pied de
structures nouvelles pour
les associations de com-
té. Egalement, pour fai-
re le point sur la repré-
sentation à l'Assemblée
Nationale et le fait que
le PC n'est pas enco-
re reconnu officielle-
ment comme un parti.

Aucun contact

On se rappelle qu'au

dernier congrès de Li-
moulo, les créditistes
de l'aile Samson-Roy
(en rupture avec l'aile
Dupuis - Cossette) a-
vaient "suspendu" le
poste de chef du parti
pour une durée indéter-
minée, trouvant là une
façon polie d'écarter M.
Dupuis de leurs rangs.
Ils n'ont eu aucun con-
tact avec lui depuis les
assises de Brossard où
M. Dupuis expulsa M.
Samson.

La refonte des struc-
tures du parti, les dis-
cussions sur l'orien-
tation et les motivations
du parti, cette fin de
semaine-ci, viennent
donc confirmer le di-
vorce qui existe entre
celui qui était venu pour
"remonter le parti,
l'implanter dans les
villes, et ceux qui, com-
me Fabien Roy et Ca-
mil Samson, sont "cré-
ditistes dans l'âme"
depuis les années qua-
rante. "On ne peut pas
expulser d'une person-
ne ses opinions profon-
des", conclut M. Fabien
Roy.

Parizeau en liberté

Le débat sur l'indexation

Le PQ a-t-il manqué le bateau?

"Tout est dans tout, et réciproquement", disaient autrefois les étudiants blasés ou cyniques.

Le débat sur l'indexation des impôts qui se déroule depuis dix jours en est une curieuse illustration, dans la mesure même où il peut avoir des prolongements politiques à la fois nombreux et compliqués.

Je n'ai pas l'intention de revenir sur la définition et la description du problème de l'indexation. A peu près tous les journaux l'on fait et cette chronique, la semaine dernière, y était consacrée.

Il est remarquable que ce débat a été à la fois sérieux et précis. En fait, il y a longtemps qu'on n'avait pas vu un débat portant sur un thème économique se dérouler avec un tel souci de comprendre et de faire comprendre de quoi il s'agissait.

Parler à travers son chapeau

Bourassa s'en est vite rendu compte, le pauvre. A son émission dominicale à CKAC, il a balayé du revers de la main le débat en cours. L'indexation, disait-il en substance, profitera bien davantage aux riches qu'aux pauvres.

Avec une affirmation pareille, tout devait être réglé, et le débat devait s'arrêter. Après tout, y aurait-il une âme assez basse (ou assez téméraire) pour vouloir favoriser les riches plus que les pauvres?

C'est souvent par des phrases lapidaires de ce genre que depuis deux ans, le Premier ministre se désengage d'un débat économique embarrassant.

Ce coup-ci, il tombait mal. Beaucoup de gens dans notre société, connaissent assez bien les questions d'impôt. On ne peut pas leur raconter n'importe quoi.

Si bien qu'en l'espace de trois jours, les réactions de toutes parts remettaient le Premier ministre à sa place. La Presse d'abord par l'intermédiaire de Claude Beauchamp et d'un avocat d'un bureau légal spécialisé dans les questions d'impôt (Stikman et Elliott), le Conseil du Patronat, la C.S.N. démontraient que sans l'ombre d'un doute, le Premier ministre avait parlé à tra-



JACQUES-YVAN MORIN: il représente l'opposition "de tout le public" devant le gouvernement.

vers son chapeau qu'il ne porte pas.

Il y a peut-être des âmes basses ou aventureuses, mais dans le domaine de l'impôt il y a surtout des gens qui savent compter.

Le cas est intéressant. Peut-être, un jour, pourra-t-on s'appuyer ainsi sur une connaissance assez intime des phénomènes monétaires, des questions douanières, des relations économiques internationales pour forcer les débats politiques à manifester un minimum de rigueur.

On n'en est pas là.

L'originalité obligatoire

Il n'en reste pas moins que le débat sur l'indexation a créé pour le parti Québécois un problème d'orientation politique à la fois difficile et intéressant.

Pendant trois ans et demi, le P.Q. a été à l'Assemblée nationale, le troisième parti d'opposition. Donc le troisième à parler.

Les observations évidentes, celles qui crevaient les yeux, les plus banales aussi, on pouvait compter sur M. Bertrand puis sur M. Loubier pour les faire. Comme chefs de l'opposition officielle, c'était leur rôle.

Puis venait M. Samson, dont assez naturellement, le rôle était de constater si parmi toutes les évidences, M. Loubier n'en avait pas oublié quelques-unes.

Puis le Dr Laurin se levait. Il ne pouvait tout de même pas répéter ce que les deux autres avaient déjà dit. Il était donc à peu près forcé d'être original. De suggérer de nou-

velles formules. Il faut dire qu'appuyé sur un programme qui est déjà très original, secondé par des services parlementaires de qualité, ce rôle d'innovateur, de brasseur d'idées, le chef parlementaire du P.Q. (avec les députés qui l'accompagnaient) l'a brillamment assumé.

Et finalement le P.Q. est devenu l'opposition officielle. Il faut maintenant qu'il s'ajuste à ce rôle nouveau pour lui. D'abord en retrouvant le chemin de l'évidence. Ce n'est pas parce qu'une opposition crève les yeux ou même est banale, qu'elle est mauvaise.

Ce n'est pas non plus parce qu'un large segment de l'opinion publique veut quelque chose que le gouvernement refuse, que cette demande doit être laissée de côté sous prétexte qu'elle ne figure pas dans le programme du P.Q. Ces gens qui réclament ou qui protestent ont peut-être raison.

Et ce n'est surtout pas parce qu'une position est adoptée par le Conseil du Patronat qu'il faut la rejeter. Le hasard fait parfois bien les choses.

Le représentant du public

Le problème, en réalité, pour le P.Q., est de devenir le représentant en titre et en fait du public - de tout le public, devant le gouvernement. C'est cela l'opposition officielle. Et, en même temps, le P.Q. ne doit pas trahir son programme. C'est-à-dire qu'il n'a pas à appuyer des propositions si elles

sont clairement contraires dans la lettre ou dans l'esprit avec le programme.

L'opposition officielle dans le régime parlementaire britannique est toujours opportuniste. Le P.Q. lui ne peut pas l'être. Et il doit malgré tout être l'opposition officielle. L'opération ne sera pas facile. Et pourtant, elle doit être poursuivie.

Parce que si elle ne l'était pas, la troisième force politique auquel révent un certain nombre de politiciens professionnels ne deviendrait pas seulement l'expression d'une sorte de nostalgie de la droite, mais le défenseur de ceux qui cherchent un appui contre un gouvernement que l'usure du pouvoir va nécessairement affecter et qui ne trouvent pas ce défenseur dans le P.Q.

D'ailleurs, toute la stratégie d'action du P.Q. va être dominée dans les mois

qui viennent par cette hypothèse de la troisième force.

La hache d'abordage

Si elle ne voit pas le jour, ou si elle demeure un petit hochet pour des vieux routiers qui ne savent plus où se placer, le Québec va retrouver le régime de bipartisme qu'il connaît bien.

Le P.Q. doit alors saisir la hache d'abordage, et frapper le gouvernement à tour de bras. Etant entendu que tous ceux qu'il détachera du gouvernement viendront forcément du côté de l'opposition. C'est cela la règle du bipartisme. Bien sûr, le jour du vote, il s'en trouvera pour dire que tous ceux qui ont voté P.Q. ne sont pas indépendantistes. Mais tous ceux qui votent libéral sont-ils fédéralistes?

Si la lutte se fait à trois, l'usage répété de la hache



d'abordage par le P.Q., peut tout aussi bien profiter au troisième parti qu'à lui-même. Il est plus facile de prendre le pouvoir lorsqu'il y a trois partis en lice. Mais la stratégie sera davantage dominée par le souci de faire connaître le programme, de présenter des propositions positives et moins par l'agression continue.

C'est-à-dire que, dans cette deuxième hypothèse, le P.Q. sera moins (et même pas mal moins) négatif que dans la première.

Le dilemme est sérieux. Et le débat sur l'indexation en est la première expression. Le P.Q. doit-il prendre la tête du mouvement pour l'indexation, ou pousser plutôt ses propres formules d'impôt?

BAPTÊME

Je suis un nouveau quotidien du matin (un grand format de 16 pages) et je verrai le jour à peu près partout au Québec dès le 28 février 1974.

Je veux être un journal intelligent, libre, vivant, souverainiste et démocrate.

Je m'intéresse déjà beaucoup à la politique intérieure et internationale, aux questions économiques et financières, aux problèmes de la consommation, au progrès des sciences.

D'après les astrologues, je vivrai heureux, longtemps, et j'aurai beaucoup de lecteurs.

Oui, mais voilà... je n'ai pas encore été baptisé.

VITE! TROUVEZ-MOI UN NOM!

Mon parrain ou ma marraine se verra offrir 2 billets d'avion pour Paris (aller-retour) plus \$200.00 d'argent de poche.

Le gagnant sera choisi au hasard parmi ceux qui auront envoyé le nom qui sera retenu.

Le concours se termine le 27 janvier 1974.

Envoyez votre suggestion à:

NOUVEAU QUOTIDIEN
387 boul. Lebeau, Montréal
H4N 1S2

Les travailleurs accidentés veulent garder leur centre de réhabilitation

QUEBEC - Près de 70 pensionnaires du Centre de réhabilitation de la Commission des accidents de travail ont manifesté la semaine dernière devant le Parlement québécois pour prouver, selon les mots de leur représentant, que "les ouvriers, le petit peuple, ne sont pas tous des imbéciles".

Le président de l'Association québécoise des travailleurs accidentés, qu'il a formée il y a six mois, M. Rosaire Guay, a par la suite expliqué à Québec-Press la situation qui est faite aux ouvriers accidentés depuis que le Centre de réhabilitation de la CAT est passé sous la juridiction des Affaires sociales.

On évacue graduellement, depuis quelque temps, des travailleurs accidentés qu'on envoie chez eux ou parfois même à l'hôtel, pour les remplacer par des patients dont l'affliction n'est pas causée par un accident de travail.

Attitude dégoûtante

M. Guay, qui a été amputé d'une jambe il y a trois ans à la suite d'un accident de travail survenu il y a 31 ans, trouve "dégoûtante" l'attitude du gouvernement dont les représentants au Centre de réhabilitation refusent même de négocier avec les représentants des pensionnaires.

Les protestataires ont réussi à rencontrer un adjoint au sous-ministre du Travail qui ne s'est engagé qu'à empêcher que la direction du Centre impose des sanctions à ses pensionnaires qui sont sortis "sans permission" mercredi dernier.

Le président de l'Association québécoise des accidentés de travail, qui regrouperait déjà plusieurs milliers de membres, a également dénoncé les retards indus dans le paiement des prestations de compensation et la suspension des sorties payées de fin de semaine. Ce dernier point est particulièrement important pour M. Guay, qui attribue aux possibilités de divertissement occasionnel une part importante dans la guérison d'un blessé. Plusieurs des ouvriers recevant des soins au Centre venant de régions éloignées de la Capitale, il est souvent très coûteux pour eux de se rendre dans leur foyer de temps à autre. Auparavant la Commission des accidents de travail, à la tête de laquelle l'ancien ministre libéral Maurice Tessier a été nommé avant les élections, défrayait ces dépenses de voyage.

Les accidentés, qui ne se considèrent pas comme des "patients" comme le leur répète l'administrateur du Centre, M. Pagé, disent vouloir prendre tous les moyens nécessaires pour faire respecter leurs droits acquis. Ils désirent notamment rencontrer bientôt le nouveau ministre des Affaires sociales, Claude Forget, et le ministre du Travail, Jean Cournoyer, qui avait déclaré, lors de sa visite de Noël au Centre de réhabilitation, qu'aucun accidenté n'allait souffrir des changements de structure effectués récemment.

SCRIBEC

45 est, rue Jarry
Montréal H2P 1S9
387-2486

SECRETARIAT
DACTYLOGRAPHIE
IMPRESSION

PHOTOCOPIE XEROX

1-3	10c	la copie
4	9c	
5-10	8c	la copie
11-16	7c	
17-30	6c	la copie
31-49	5c	
50-70	4c	

Format légal et papier couleur: 10% en sus
Réduction à partir de 14" x 18"

IMPRESSION OFFSET

Copies	8 1/2 x 11	8 1/2 x 14
100	3.00	3.50
200	4.00	5.00
300	5.00	6.00
400	6.00	7.75
500	7.00	8.50
600	7.75	9.50
700	8.25	10.00
800	8.75	10.75
900	9.25	11.25
1000	10.00	11.75
2000	17.75	21.75
3000	26.00	32.00
4000	34.00	42.00
5000	42.00	52.00

consommation

A quand la fin de la fraude dans la vente des terrains?

Depuis plus de cinq ans, le mouvement ACEF dénonce ce qu'il est convenu d'appeler le scandale de la vente et de la location de terrains sous pression.

L'absence de législation dans ce domaine laisse le champ libre aux fraudeurs de tout acabit. Il suffit de se rappeler "l'affaire Lakefield" où, grâce au travail concerté de l'ACEF et de l'Escouade des fraudes de la CUM, trois "hommes d'affaires" montréalais ont été reconnus coupables d'avoir fraudé le public d'une somme de \$124,660.13 et condamnés respectivement à cinq ans, quatre ans et deux ans d'emprisonnement.



LE RACKET des Habitations Familiales l'Assomption, c'était des terrains comme celui ci-haut, que des modestes salariés avaient achetés en toute bonne foi.

Le juge Turgeon de la cour d'appel décrivait, dans les termes suivants, les conséquences sociales du crime de fraude:

"Le crime de fraude est généralement commis ainsi par des gens intelligents et instruits qui emploient la ruse, la finesse et la subtilité pour atteindre leur but. Ces procédés, s'ils ne mettent pas la vie en danger, sont toutefois condamnables parce qu'ils privent les faibles de leurs économies et les forcent à s'endetter dans la poursuite de chimères économiques. On abuse de la crédulité des gens en faisant miroiter des perspectives de bénéfices certains à réaliser sans effort dans un temps relativement court. Ainsi, dans la présente cause, comme la plupart des personnes sollicitées étaient de langue française, il leur était représenté que les administrateurs de Lakefield Corporation voulaient faire beaucoup pour l'avenir économique des Canadiens français et que le placement immobilier qu'on leur offrait les aiderait considérablement à améliorer leur position financière. L'on sait maintenant que le résultat fut d'enfoncer ces gens dans la médiocrité financière."

Centaines de fraudeurs

Mais, il faut bien se rendre compte que, pour une condamnation obtenue après de très longs procès, il y a des centaines de fraudeurs qui continuent d'écumer dans diverses régions du Québec.

Récemment, les ACEF ont publié deux dossiers; Camping Plein Air et Les Habitations Familiales

l'Assomption Inc., où, encore une fois, de modestes salariés furent frustrés, pour la plupart, de leurs économies et, dans la majorité des cas, se sont engagés envers une institution prêteuse pour plusieurs années. Dans un cas comme dans l'autre, ces salariés n'ont à peu près aucun espoir de récupérer leur argent et leur seule compensation sera peut-être de voir les promoteurs de ces projets être condamnés, à l'exemple du cas Lakefield.

Le ministère des Institutions financières, Compagnies et Coopératives avait pourtant rendu public, à l'été 1972, un projet de loi régissant les activités immobilières (bill 32). Ce projet de loi n'a pas dépassé le stade de la première lecture à l'Assemblée nationale.

Une situation grave

C'est à se demander si le gouvernement réalise l'ampleur et la gravité de la situation.

Dans le cadre d'un véritable code de protection du consommateur, il conviendrait d'articuler une réglementation autour des jalons suivants:

- interdiction de vendre ou de louer un lot à moins que ce lot ne soit spécifiquement marqué aux plans et livre de renvoi d'une subdivision. Il serait alors impossible de vendre des lots par centaines à partir d'un plan de subdivision refusé par la municipalité en cause.

- pour définir la superficie d'un lot, il faudra se référer à la réglementation municipale du lieu où est situé ce lot. La vente d'un lot d'une superficie inférieure à celle adoptée par la municipalité serait interdite;

- interdiction de vendre ou de louer un lot à moins que le commerçant en immeubles ou le courtier en immeubles ait déposé, au ministère des Institutions financières, Compagnies et Coopératives, un prospectus contenant toutes les informations significatives que le commerçant ou le courtier a l'intention de faire valoir;

- le contrat serait réputé assorti d'une condition résolutoire en vertu de laquelle le consommateur peut résoudre le contrat à sa seule discrétion, dans les trente (30) jours de sa conclusion. Cet avis de résolution pourra se faire au moyen d'un avis écrit, envoyé par courrier recommandé, à l'adresse du vendeur;

- si les renseignements contenus dans le prospectus sont faux, inexacts ou exagérés, le consommateur pourra demander l'annulation du contrat, même après l'expiration du délai de trente (30) jours. Ce droit d'action pourra être prescriptible par trois ans, à compter de l'expiration du délai de trente (30) jours;

- sera réputée non écrite, toute stipulation imposant au consommateur, dans le cas où il se prévaut de la faculté de résolution de trente (30) jours, le paiement d'une somme supérieure à 5% du prix de vente, à titre d'indemnité.

(Extrait du document de la Fédération des ACEF, "Pour un véritable code de la protection du consommateur").

Questions à Tetley

Monsieur le ministre Tetley, les dizaines de milliers de membres des 450 associations, mouvements et groupes affiliés aux ACEF vous posent la question: Quand comptez-vous faire adopter votre projet de loi 32 pour faire cesser la fraude dans la vente des terrains au Québec? La parole est à vous, monsieur le ministre!

Gilles Robert,
IPIC, Montréal

LA VENTE DU SOLEIL

Francoeur a-t-il agi pour le compte de Desmarais ?

par Paul Terrien

QUEBEC. - Le nouveau propriétaire du quotidien québécois *Le Soleil*, M. Jacques Francoeur, aura beaucoup de réponses à donner lorsqu'il se présentera devant la commission parlementaire sur la liberté de la presse que le premier ministre Bourassa a l'intention de convoquer "dans quelques semaines".

Pendant que tous attendaient la décision des différentes parties du "consortium public" qui devait acheter le *Soleil* à la sug-

gestions du premier ministre pour empêcher que ce journal, l'un des plus importants au Québec, soit accaparé par Paul Desmarais, empereur de la presse québécoise, M. Francoeur, qui n'avait jusque là manifesté aucun intérêt dans cette affaire, bâcle rapidement le 11 janvier cette transaction de plus de 8 millions de dollars.

L'apparition soudaine de cet acheteur, qui a même surpris le rival de M. Desmarais, Pierre Péladeau, qui poursuivait de son côté des négociations avec les propriétaires du *Soleil*, a

coïncidé avec la retraite en douce de M. Desmarais, qui possédait et possède probablement encore une promesse écrite de vente des frères Gilbert, propriétaires du *Soleil*.

Le silence de Desmarais, qui n'est sans doute pas dû uniquement à la grande timidité qu'on lui attribue, et les liens qu'il a toujours entretenus avec M. Francoeur sont des motifs suffisants, pense-t-on dans les milieux intéressés par cette transaction, pour examiner soigneusement, devant une commission publique, le marché conclu entre les frères Gilbert et M. Francoeur.

L'Association coopérative d'information de Québec (ACIQ), qui avait été formée dans le but d'acheter le *Soleil*, considère pour sa part jusqu'à preuve du contraire M. Fran-

coeur comme d'un "satellite" de M. Desmarais. Le président de l'ACIQ, M. Jean-Claude Picard, journaliste au *Soleil*, croit que si, effectivement, il est démontré en commission parlementaire que le président de Power Corporation a mis la main sur le *Soleil*, qu'il veut acheter depuis toujours, par personne interposée, le gouvernement devra annuler la vente du journal.

L'Association coopérative, à qui on n'a donné à peu près aucune chance d'acheter le quotidien, demeure en place et entend devenir "un instrument de vigilance".

Un "drôle de jeu"

Ainsi, elle demandera que la commission parlementaire éclaircisse le "drôle de jeu" pratiqué par les propriétaires du *Soleil*, scrute les liens existant encore entre les anciens associés Desmarais et Francoeur et établisse une commission de surveillance des transactions touchant les entreprises de presse qui garantissent aussi la participation du public à la direction des médias d'information.

L'ACIQ, qui n'a jamais été prise au sérieux par les frères Gilbert et qui a été écartée définitivement lorsque le gouvernement a suggéré plutôt qu'un groupe constitué par la Caisse des dépôts et de placements, les Caisses populaires, les anciens propriétaires et certains hommes d'affaires achète le *Soleil*, considère la vente du journal comme un "échec".

M. Picard, comme d'autres groupes de citoyens, dont l'exécutif du parti Québécois dans la région de Québec, s'inquiète aussi de la qualité de l'information qui sera dorénavant diffusée par le *Soleil*. Les journaux de M. Francoeur (*Dimanche-Matin*, *Dimanche Dernière Heure*, *Le Petit Journal*, *La Patrie*, *Photo-Journal*, etc.) se distinguent tous par la recherche peu scrupuleuse du sensationnalisme et l'insignifiance de la politique éditoriale.

Une opération de blanchissage?

Le directeur du Devoir, seul quotidien, maintenant, qui soit vraiment indépendant au Québec, M. Claude Ryan, qui a suivi de près



JACQUES FRANCOEUR: ses affaires sont liées depuis si longtemps à celles du président de la Power Corporation, Paul Desmarais, qu'il ne serait pas étonnant qu'il ait servi de "couverture" à ce dernier dans la récente transaction autour du *Soleil*.

le débat sur la vente du *Soleil*, ne sait pas encore pour sa part s'il viendra témoigner à Québec. M. Ryan, qui a écrit que la vente du *Soleil* était "un marché qui n'inspire pas confiance", attend de voir quel sérieux le gouvernement mettra dans les travaux de la commission. Celle-ci, croit-il, peut-être ou bien une "opération de blanchissage" ou un groupe de travail qui "grappe comme il faut".

La Fédération professionnelle des journalistes, de son côté, a exprimé aussi un grand scepticisme au sujet de la transaction Gilbert-Francoeur et a réclamé une enquête de fond sur cette question, en plus d'endosser l'idée d'une commission de surveillance des transferts de propriété dans le domaine de la presse.

Le Conseil de presse du Québec a repris essentiellement les mêmes recommandations (dépôt en commission de tous les documents relatifs à la transaction, création d'un organisme de surveillance).

Une commission inefficace

Par ailleurs, M. Yves Michaud, qui travaille pré-

sentement à la préparation d'un nouveau quotidien du matin, n'accorde pas une foi très grande dans l'efficacité de la commission. M. Michaud, comme député, avait été à l'origine de la formation de cette commission permanente sur la liberté de la presse, il y a cinq ans. Or, fait-il remarquer, cette commission n'a jamais, depuis qu'elle existe, fait rapport à l'Assemblée nationale.

Le candidat défait du parti Québécois dans le comté de Bourassa estime que le gouvernement prouve son inertie en reprenant aujourd'hui les mêmes débats que lui-même soulevait avec urgence alors qu'il était député libéral. Il est "très tard" dit M. Michaud, pour se pencher sur les transferts de propriété des entreprises de presse.

D'autre part, le député Fernand Lalonde, ministre d'Etat au Conseil exécutif, qui avait pour mission de trouver une solution de rechange à la vente du *Soleil* à M. Desmarais, affirme courageusement qu'il est prêt à rendre compte de son mandat devant la commission parlementaire. Ce qui, seul, en justifie amplement la convocation la plus rapide.



Comme la plupart d'entre vous, nous avons grandi au Québec.

En fait, nous continuons de grandir au Québec comme partout au Canada, et ce, depuis nos tout premiers ébats en 1925. Nous avons aussi fort bien réussi à affirmer l'influence canadienne au sein de la communauté internationale des affaires. Le siège social de la Power Corp. est situé au Québec, tout comme le sont ceux de plusieurs de nos filiales; et certaines sont situées dans d'autres provinces canadiennes. Nous appartenons à des Canadiens et sommes des mieux placés pour conserver les ressources du Canada au pays.

 Power Corporation

NOUS AVONS GRANDI au Québec, proclamait la Power Corporation dans une récente réclamation publiée par le journal *La Presse*. Rien de plus vrai! Et encore faut-il ajouter que ce puissant conglomérat, qui a mis la "patte" sur une partie importante de la presse québécoise francophone, a grandi au Québec... avec l'argent des Québécois. En 1962, lors de la nationalisation de ses avoirs hydro-électriques, la Power Corporation a touché en effet de l'Etat québécois pas moins de \$60 millions dont elle s'est servie pour édifier en l'espace de quelques années seulement son empire de presse.

L'affaire Patton- Lacroix

Utilisé d'abord par Lacroix,

Patton le sera-t-il désormais par les juges?

par Robert Lévesque

Il y aura donc procès et audition de témoins, aux Iles-de-la-Madeleine, dans ce que l'on appelle désormais "l'affaire Patton-Lacroix." A la surprise générale des centaines de Madelinots, qui avaient envahi le Palais de Justice de Havre-Aubert, mercredi dernier, Jim Patton a plaidé non coupable à l'accusation de "méfait public" portée contre lui. Il avait déjà affirmé qu'il plaiderait coupable, et l'on craignait qu'on ferme aussi vite un dossier aussi important. Le procès aura donc lieu le 3 avril.

On ne saura pas avant le 2 avril, toutefois, si la Cour acceptera la requête

de Me Robert Lemieux (qui représente le parti Québécois) qui a pour but de faire comparaître à la barre des témoins des personnages aussi "importants" que "libéraux" et dont les noms ont été mentionnés lors de cette affaire de "faux enlèvement" survenue le 28 octobre, c'est-à-dire Will Delaney, Alva Arsenault, le docteur Eudore Labrie.

La seule mention de ces noms suffisait, mercredi, à rendre nerveux le juge Jean-Marc Roy et le procureur de la Couronne, Me Stanislas Déry. Ce dernier arguait qu'il n'avait pas eu le temps de lire cette requête (on la lui avait remise au moins 24 heures a-

vant). Devant les arguments de Me Lemieux, sur l'importance de cette affaire, sur les faits troublants qui l'accompagnent, le juge Roy a rapidement procédé: il a refusé de se prononcer, reportant sa décision à "sa prochaine visite aux Iles", soit le 2 avril.

Un juge nerveux

Se levant à trois reprises pour ajourner puis se rassoyant, visiblement agacé, le juge Roy est finalement sorti de la salle d'audience pendant que Me Lemieux tentait de lui faire savoir son désaccord sur cette échéance qu'il juge préjudiciable pour son



DEUX DES TROIS militants du parti Québécois. Clovis et François Turbide, que le député Louis-Philippe Lacroix accusait de l'enlèvement de Jim Patton.

client, M. Jean-François Leblanc, président du PQ aux Iles. "Tous les rouges auront le temps de s'organiser une belle version des faits", a affirmé plus tard Me Lemieux.

Alors que les gens commençaient à quitter la salle, le représentant de QUEBEC-PRESSE s'est dirigé vers Jim Patton qui, jusque-là avait été impossible à rejoindre. Au moment de l'approcher, ce dernier a été interpellé et dirigé vers la porte qui donne sur les bureaux de la Cour. Le suivant,

nous l'avons vu pénétrer dans le bureau du juge Roy. Il y est resté une dizaine de minutes, et en est ressorti si vite qu'aucun photographe n'a pu le saisir.

Mis au courant de la chose, Me Lemieux l'a qualifiée de "totalement irrégulière". Pour plusieurs personnes interrogées, aux Iles, il est clair que le dénommé Patton, qui est connu pour son assiduité dans les bars, est la proie la plus facile pour qui veut l'utiliser. Il l'aurait été

lors de la soirée du 28, il pourrait l'être lors de ce procès par une justice qui craint d'impliquer trop de personnes importantes dans une affaire qui est maintenant suivie par toute la presse du pays.

Patton ostracisé

Mais la vie aux Iles, pour Jim Patton, est devenue difficile, ce qui expliquerait en partie sa décision de ne plus plaider coupable. Habitué à boire avec des amis, il se retrouve maintenant seul. On ne lui pardonne pas de s'être prêté à ce jeu. Lorsqu'il entre dans un bar, on fait le vide autour de lui. Il a été mêlé à une demi-douzaine de bagarres depuis ce temps-là. Il sait très bien que s'il est reconnu coupable, il devra déménager ailleurs. Toutefois, l'on apprendait cette semaine que Jim Patton aurait accepté un travail à la Baie James grâce à la "collaboration" du député Lacroix.

Ce dernier, dont les avocats ont menacé QUEBEC-PRESSE de poursuite sans toutefois la mettre à exécution, continue de nier toute participation à cette affaire, même si le rapport de la SQ confirme que le député des Iles a bel et bien téléphoné à l'agent Gagnon, le 28, pour lui demander d'arrêter trois péquistes qui avaient enlevé Patton. A Québec cette semaine, il déclarait: "Donnez-moi une seule preuve...!"

Il faudra donc attendre "la prochaine visite du juge" aux Iles, le 2 avril, pour connaître d'autres dénouements dans cette affaire qui a mis six semaines à "sortir des Iles". Entre-temps, la Sûreté du Québec devra rendre public le rapport du lieutenant Dessant.

Aux Iles, on dit: "Lacroix doit payer s'il a trompé le monde"

Dans les cuisines de Havre-aux-Maisons à Havre-Aubert, le soir, autour des gallons de cette fameuse bière des Iles (la bagosse), la conversation (à la fois sport et art là-bas) ne porte plus que sur une chose: l'affaire Patton et le député Lacroix. On dit des milliers de choses, on redit souvent les mêmes de différentes façons, et on veut en savoir plus. On ne doute plus, on sait que "Louis-Philippe est derrière ça".

Dire que "l'image" du député Lacroix est ternie à jamais, après cinq jours passés aux Iles-de-la-Madeleine à "jaser" avec les Madelinots, à les écouter surtout, ce n'est pas exagérer, au contraire. Même chez certains libéraux, on ne se gêne pas pour dire qu'il faut que "Lacroix paie s'il a trompé le monde". Sur le sujet, les Madelinots se divisent en

deux groupes: ceux qui se taisent (les "bons rouges" qui profitent du patronage du député par le biais du potentat local, Will Delaney, marchand général qui possède tout) et ceux qui parlent, qui veulent savoir, qui accusent Lacroix. Ceux, en fait, qui ne faisant pas partie de la "clique Delaney-Lacroix", n'ont que le chômage pour partage actuellement. Ils représentent près de 80% de la population.

270 voix

Dans ces longues conversations, on apprend toutes sortes de choses. On apprend, par exemple, que le samedi précédant le vote, le parti Libéral établissait un pointage définitif sur les allégeances politiques de tous les Madelinots et que le résultat ne leur donnait qu'une majorité de 270 voix. On paniquait dans le clan de M. La-

croix. Le lendemain, un défilé du PQ réunissait environ 300 automobiles, de Pointe-Basse à Havre-Aubert, ce qui ne s'était "jamais vu aux Iles". Tout tournait mal pour Louis-Philippe Lacroix.

Une semaine auparavant, les libéraux avaient fait courir le bruit que des péquistes avaient brûlé les yeux de M. Léonce Langford, un libéral, avec des cigarettes. La vérité, c'est que M. Langford, conduit en automobile par Jérôme Delaney (fils de Will) à une assemblée du PQ, avait fait du tapage à cette réunion. Averti à plusieurs reprises de se taire, on avait fini, devant son insistance, par le diriger à l'extérieur de la salle et le conduire à l'auto de Jérôme Delaney qui était stationnée tout près. Ressortant de la voiture et fonçant sur un groupe de person-

nes, il s'était heurté à quelqu'un qui portait une cigarette à la bouche. C'était suffisant pour que les libéraux lancent une rumeur à travers les Iles.

La rumeur, une arme

Sans radio ni télévision locales, sans journaux quotidiens, les Iles sont un territoire fertile pour la rumeur. Celle-ci devient l'arme la plus efficace lors d'une élection. Il faut savoir tout ceci pour comprendre le contexte de l'affaire Patton-Lacroix.

Tout au long de sa campagne, le député Lacroix avait utilisé cette arme. Selon François-Octave Turbide, qui était alors président du PQ mais qui a démissionné depuis, tous les discours de M. Lacroix n'étaient que "du salissage en série de péquistes". Un tel a fait faillite, un tel a divor-

cé, un tel fume du "pot", ainsi de suite. Jusqu'au 28 où, sentant peut-être qu'il allait perdre sa "job", Louis-Philippe Lacroix a décidé qu'il fallait donner un gros coup.

Au dossier de la SQ, noir sur blanc, on a le texte de sa conversation téléphonique du 28 vers minuit où il a demandé à l'agent Gaétan Gagnon d'arrêter tout de suite François et Clovis Turbide, et Jean-Louis Arsenault... trois Madelinots qui travaillaient bénévolement pour le PQ et qui avaient bu de la bière avec Patton, et "à ses frais", depuis la fin du défilé jusqu'à six heures quinze ce même 28 octobre. Patton, déjà passablement ivre, les avait quittés pour aller chez Will Delaney. Et vers minuit, le député Lacroix affirmait à l'agent Gagnon que Patton avait été enlevé dans la soirée par "trois PQ"...

"On veut enterrer au plus tôt toute cette affaire"

- Lemieux

"C'est comme si j'appelais la police pour dire que quelqu'un est en train de commettre un crime au coin de ma rue, et que l'on me répondait: 'Oui... on vous dira dans trois mois si l'on va enquêter.' Ce serait insensé."

C'est en ces termes que l'avocat montréalais Robert Lemieux a commenté la décision du juge Jean-Marc Roy de reporter "à la prochaine visite du juge" (soit le 2 avril) la décision à savoir s'il recevra ou non la requête qu'il a déposée au palais de justice de Havre-Aubert pour la tenue d'une pré-enquête qui pourrait faire la lumière sur le rôle qu'a joué le député Lacroix dans ce que l'on appelle maintenant "l'affaire Patton-Lacroix".

"Il est clair, affirme Me Lemieux qui s'intéresse à cette affaire à l'invitation du parti Québécois des Iles, qu'il y a une concertation entre le tribunal et le délégué de Choquette (Me Stanislas Déry, procureur de la couronne) pour enterrer au plus tôt cette affaire ou

la reléguer aux oubliettes."

Importance nationale

En présentant sa requête (qui demande entre autres la comparution des "gros libéraux" des Iles à la barre des témoins), Me Lemieux insistait sur l'importance nationale qu'avait prise cette affaire où l'on pouvait toucher du doigt une véritable fraude électorale, et il insistait pour qu'une telle cause ne soit pas traitée au même titre que les causes d'ivresse au volant qui sont reportées "à la prochaine visite du juge".

"On a doublé le nombre des juges des sessions de la paix depuis que je fais partie du Barreau, et le fait que l'on ne puisse pas en trouver un avant le 2 avril m'apparaît comme de la mauvaise foi évidente."

Pour Me Lemieux, "c'est définitivement Lacroix qui a manigancé ce faux enlèvement". Face à tant de "faits troublants", il jugeait urgent qu'un tribunal fasse la lumière.



ROBERT LEMIEUX, à droite, discute avec Jean-François Leblanc, président du parti Québécois du comté.



Me FERNAND DEVEAU, l'avocat de Jim Patton. Un Madelinot qui, dit-on, songe à se lancer en politique. Pour remplacer Lacroix...?

"Le squelette d'informations que j'avais avant d'arriver aux Iles dimanche dernier a pris corps. Toutes les informations se recourent d'un citoyen à l'autre que je rencontre, et toutes vont dans le même sens: c'est Lacroix qui est derrière."

"La plaidoirie de non-culpabilité de Jim Patton me plaît", avoue Me Lemieux. On se rappelle que Patton avait déjà déclaré à QUEBEC-PRESSE qu'il plaiderait coupable. "Cette accusation de méfait public, portée par Choquette par l'entremise de la SQ, était là pour enterrer l'affaire en faisant tout passer sur le dos de Patton."

Acquitté haut la main?

Selon Me Lemieux, qui nous accordait une entrevue dans l'avion qui le ramenait à Montréal, Jim Patton devrait être acquitté "haut la main" lors de son procès le 2 avril. La comparution de témoins fera sortir le chat du sac. "J'espère, ajoute-t-il, que ce n'est pas juste un

gadget et que Me Fernand Deveau (qui représente Patton), qui jusqu'à maintenant me paraît de bonne foi, aura la sagesse de ne pas se laisser arracher des plumes par la clique libérale. Si on tente de le

faire, j'espère qu'il se rangera dans la minorité d'avocats qui ne sont pas prêts à toutes les bassesses."

Et si l'on refusait, le 2 avril, sa demande de pré-

enquête "en vue de la mise en accusation formelle de l'intimé Louis-Philippe Lacroix"? Robert Lemieux affirme: "Si on ne sacre dehors des tribunaux, je porterai ce combat ailleurs."

La Presse refuse un texte

Phénomène étrange, le quotidien La Presse a interrompu sans plus d'explications, mardi dernier, la publication d'une série d'articles sur "l'affaire Patton-Lacroix" au moment où l'on devait faire paraître le troisième (et dernier) article qui aurait porté pour titre: "Le député Lacroix intervient". La veille, lundi, au bas de l'article qui portait pour titre "Jim Patton, une victime révéée...", on avait pourtant annoncé la parution, pour le lendemain, de l'article en question où le journaliste Jules Leblanc rassemblait tous les éléments qui tendent à prouver que le député des Iles-de-la-Madeleine a "joué un rôle" dans le "faux enlèvement" du 28 octobre.

Un geste de la sorte, lorsqu'il s'agit d'un grand quotidien, d'un de leurs journalistes reconnu pour sa expérience (10 ans au Devoir, 2 ans à Québec-Presse et autant à la Presse), d'un sujet aussi brûlant d'actualité, d'une série d'articles qui contient une conclusion (celle qu'on a fait sauter), est plus qu'étonnant

s'il n'est pas accompagné, comme ce fut le cas, d'une explication de la rédaction. Il constitue alors une entorse directe à la liberté de la presse.

Sisto avait dit oui

Mais nous n'en sommes pas à une surprise près dans ce domaine à la Presse de M. Paul Desmarais, propriétaire maintenant de 70% de la presse quotidienne francophone du Québec. Menant une enquête sur cette irrégularité, QUEBEC-PRESSE a su que l'article en question avait d'abord été accepté par l'éditeur adjoint de la Presse, M. Jean Sisto. Ce n'est qu'après que la décision fut prise (ailleurs) de ne pas le publier et d'interrompre brusquement la série de M. Leblanc. Mais d'où venait-elle, cette décision? C'est facile à imaginer, mais impossible à faire confirmer à la Presse. On peut conclure que peut-être cet article portait bien son titre... "Le député Lacroix intervient."

Des Chinois moins "populaires" (1)

Hong Kong: le petit Labrador de la Chine

par Jules Nadeau
(collaboration spéciale)

"Les Chinois ne doivent pas être tellement heureux dans la Chine populaire. Des milliers s'enfuient chaque année vers Hong Kong." Et pourtant, si vous parlez aux Kongistes, vous verrez que la majorité d'entre eux cherchent à quitter Hong Kong. Pourquoi? Voici cinq raisons.

Surpopulation

Le surpeuplement à Hong Kong, c'est plus grave que notre magasinage sur la rue Sainte-Catherine la veille de Noël! C'est la pollution de la qualité de la vie, de A jusqu'à Z. Exemples: appartements-lavabos, écoles bondées, circulation chaotique.

Prolonger l'existence de Hong Kong comme colonie britannique équivalait à faire un "one-way" avec un petit bout de rue qui aboutit sur un mur! Plutôt que d'entasser les colonisés dans des cages à poules, l'Angleterre devrait rétablir une circulation normale (dans tous les sens du mot) avec la Chine. Après tout, c'est la Grande-Bretagne qui a "labradorisé" cette colonie (traité de Nankin en 1842). A elle d'agir.

Colonialisme

Politiquement, la population kongiste (98% chinoise) est administrée par un gouvernement anglais

Alors que notre camarade Louis Fournier livre ses observations sur la Chine populaire ("Un Québécois en Chine"), un autre Québécois, Jules Nadeau, qui a enseigné deux ans à Hong Kong, nous parle des Chinois vivant dans cette colonie britannique. La semaine prochaine, dans un deuxième article, il nous parlera des Chinois d'ici ("Les Chinois chez les Québécois"), depuis la Sainte-Enfance jusqu'à Chinatown de Montréal...

qui dirige paternellement son petit conseil législatif. Pas de campagnes électorales, pas d'élections, peu de participation. Même pas de "loyale" opposition.

Les étudiants s'intéressent-ils trop activement à la politique? Les hauts fonctionnaires répondent: "Vous allez bientôt entrer dans la société, les jeunes. Préparez-vous

un bel avenir, les bourgeois sont rares."

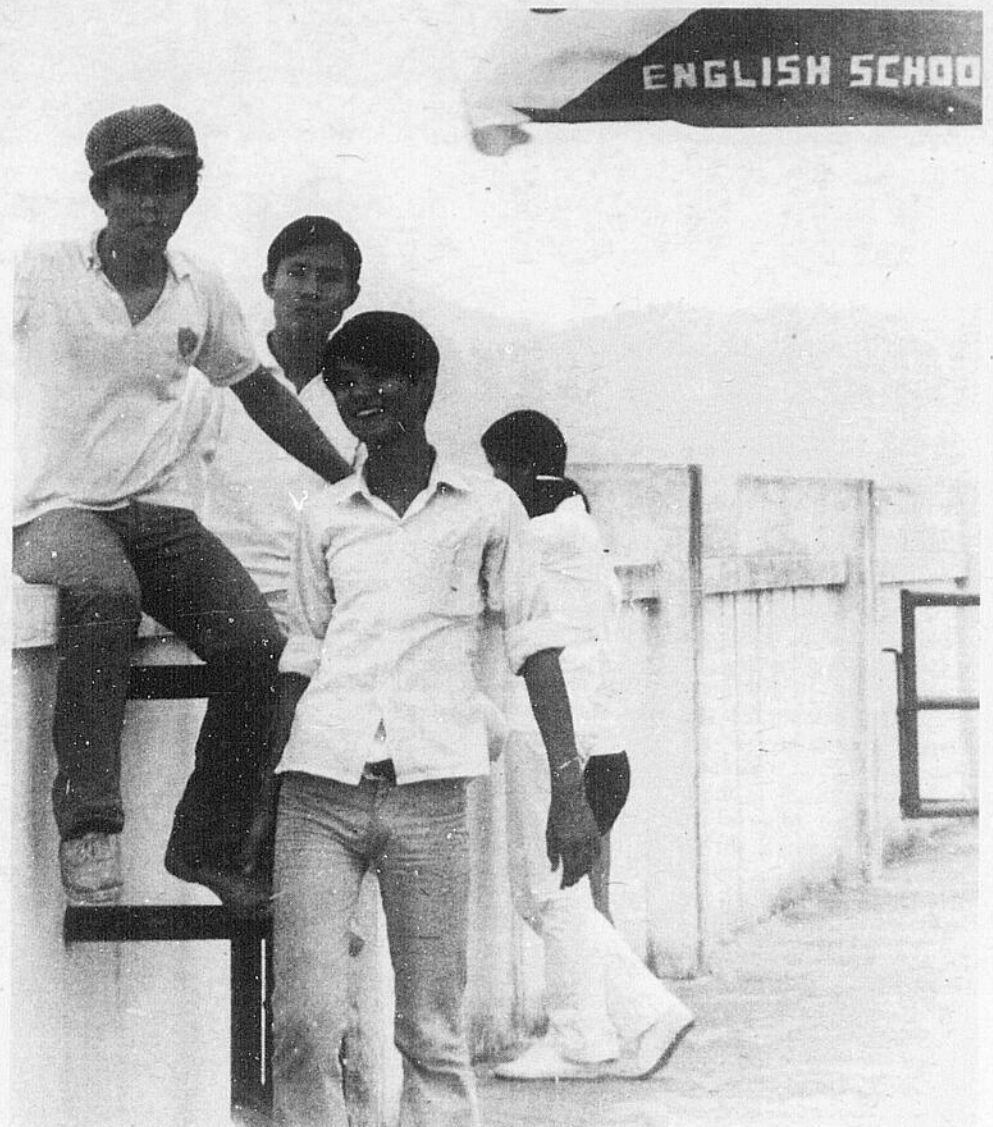
Anglicisation

J'ai assisté, un jour, avec mes étudiants à quelques procès. Même pour le paysan qui a conduit sa bicyclette sans la petite lumière rouge, le juge est anglais. C'est l'interprète cantonais qui est bilingue.

Les conseillers législatifs (Chinois et Anglais) délibèrent dans la langue du maître. Dans les écoles, il y a longtemps qu'ils ont le bill 63 et les manuels anglais! Dès l'école secondaire, ils écotent de leur petit nom anglais: Mary, Robert, Virginia. Ça fait un peu Sainte-Enfance à l'anglaise.

Inégalités

Hong Kong passe pour être une réussite économique en Asie. Mais il est évident que les "businessmen" n'auraient pu s'enrichir sans la classe laborieuse qui travaille d'arrache-pied (la Reine les en félicite régulièrement) et qui fournit la main-d'oeuvre bon marché. Naturellement, pas d'assurance-chômage, pas de pension de vieillesse ni de salaire minimum. C'est plutôt la jungle du genre "... le mois prochain,



LES JEUNES CHINOIS de Hong Kong vont à l'école anglaise...

on va vous remonter votre loyer!"

Ideologie

Et ce qu'il y a de plus merveilleux, c'est le contrôle idéologique sans

douleur. Au Québec, c'est la trouille du séparatisme. A Hong Kong, c'est la trouille de Mao Zidong. L'élite anglaise protège la liberté des Kongistes, dit-on.

Naturellement, en Chine

populaire, ils ne sont pas libres de rouler en Rolls, d'étudier dans une langue étrangère, d'exploiter les locataires, d'avoir des "girly bars" et des bordels pour la 7th Fleet des USA...

D'un colonialisme culturel à l'autre N'allez pas à Hong Kong pour oublier le Québec!

"Commençais-tu à avoir le goût du Québec?", me demanda ma nièce après mes deux années à Hong Kong. Malgré l'éloignement, je dois avouer que j'ai vécu là-bas des problèmes très québécois.

Culturellement, Hong Kong et le Québec se ressemblent comme deux gouttes d'eau. D'abord, ce sont deux nains collés à deux géants (Chine et USA). Hong Kong a, comme nous, le problème d'un marché local réduit (4 millions de population). Pour lancer un film, un livre ou une revue, nous sommes condamnés à faire du nouveau ou de l'imitation. Linguistiquement, l'anglais domine les deux endroits. Enfin, les Kongistes ne parlent ni plus ni moins qu'une sorte de "joual" chinois: le cantonais est un dialecte régional qui ne s'écrit même pas. La Chine, y compris Taïwan et Singapour, parlent le "mandarin" - le chinois international.

Frank Sinatra ou Edith Piaf?

Il ne faut pas remonter très loin dans notre histoire québécoise pour retrouver l'époque où nous vivions en "joual" et où, culturellement, nous

parlions à la française ou traduisions de l'anglais. Bref, c'était le choix entre Paris-Match et Life, et ici... rien.

Notre complexe d'infériorité a commencé à fondre seulement avec le canal 2, les chansonniers, l'Expo et les Belles-Soeurs.

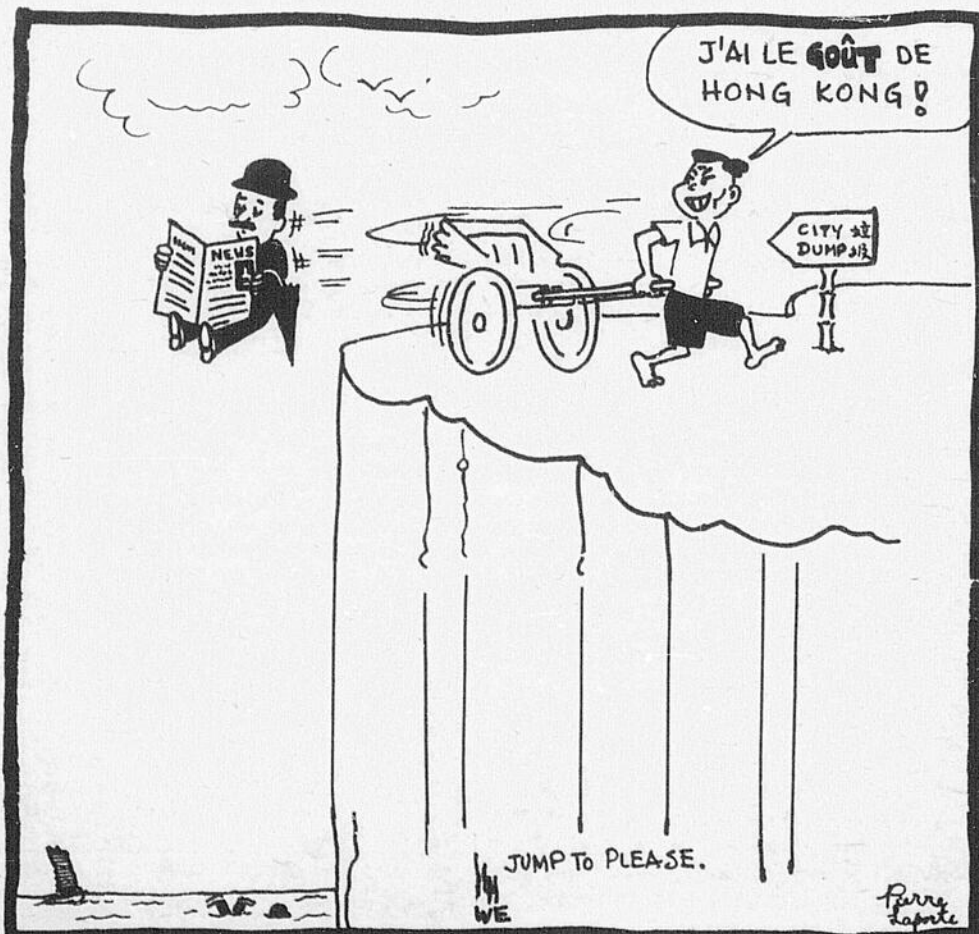
Anglais ou "mandarin"?

Hong Kong a connu la Révolution culturelle (1967) mais pas la Révolution tranquille. Seules la télévision et la radio sont des outils de travail cantonais. Tout le reste se fait en "mandarin": les films de karaté et les chansonnettes de style Taïwan.

Bref, on parle cantonais dans sa famille, on lit et on écrit le chinois international et, à l'école, on subit Shakespeare. C'est le trilinguisme.

Mais le Kongiste est coupé de sa patrie "rouge" et ne peut apprendre le "mandarin" adéquatement. Sa ville ne lui appartient pas. Union Jack et vice-roi étranger.

Il faudra se débarrasser de plusieurs obstacles avant que Hong Kong devienne "populaire" et que les Chinois aient le goût de Hong Kong.



LE CRIME ORGANISÉ

Laporte était déjà lié à la pègre alors qu'il était au Devoir

par Gilles Crevier
(Collaboration spéciale)

• Les liens entre feu Pierre Laporte, ancien ministre dans le gouvernement Bourassa, et Frank D'Asti, trafiquant de drogues et dirigeant de la Mafia de Montréal, remontaient au temps où le premier était journaliste au Devoir et se battait contre la corruption du régime Duplessis;

• Les dirigeants de la pègre, dont Frank D'Asti, désiraient que Mme Laporte intervienne en leur faveur soit auprès de Robert Bourassa, soit auprès de Jérôme Choquette;

• Des personnalités importantes du parti Libéral, dont l'ex-ministre des Transports, Georges Tremblay, et un organisateur libéral, le juge Jacques Ducros, auraient aidé Frank D'Asti ou auraient été priés fortement de le faire;

• Le pègre aurait également tenté, par l'entremise de membres du parti Libéral, de faire nommer à la tête de l'escouade de la moralité de la Sûreté du Québec un homme à elle, le lieutenant Georges Descent;

• Les dirigeants de la pègre savaient où se trouvait Pierre Laporte après son enlèvement par le FLQ durant la crise d'Octobre.

Telles sont les principales révélations contenues dans l'enregistrement de deux conversations téléphoniques entre le trafiquant de drogues Frank D'Asti, le tavernier et organisateur libéral Jean-Jacques Côté et l'ex-chef de cabinet du ministre de l'Immigration du gouvernement Bourassa, René Gagnon, et dans le témoignage de ce dernier devant la Commission d'enquête sur le crime organisé qui reprenait mardi dernier ses audiences après une suspension de plusieurs jours pour la période des Fêtes.

L'audition publique des conversations téléphoniques enregistrées les 28 février et 3 mars 1971 par deux agents de la SQ, a été rendue nécessaire pour rafraîchir la mémoire de René Gagnon, lequel remplaçait à la barre des témoins son ami Jean-Jacques Côté dispensé de se présenter devant la Commission après que son médecin eut présenté un certificat médical lui imposant un repos de trois semaines.

C'est ainsi qu'on apprit que Frank D'Asti pressait, au début de 1971, ses amis libéraux et intimes de Pierre Laporte d'intervenir pour empêcher que la police ne nuise à la bonne marche d'une de ses maisons de jeu, située à Longueuil, le Victoria Sporting Club, en leur rappelant à maintes reprises les petits services qu'il

avait rendus au parti Libéral et au ministre décédé, seul ou "à travers d'autres".

Laporte "trustait" D'Asti depuis l'époque du Devoir

D'Asti, qui voulait que Mme Laporte intervienne auprès de Jérôme (Choquette), rappelle à René Gagnon au téléphone, le 28 février 1971, qu'il connaît son mari depuis le temps du Devoir et qu'il a travaillé pour lui à plusieurs reprises.

"Faut pas oublier tout l'ouvrage que j'ai fait pour son mari en l'entrant (?). Faut pas oublier le passé. Ca, c'est entre nous. Si Laporte est venu me voir, c'est qu'il me "trustait". J'ai fait de l'ouvrage pour lui à travers d'autre monde."

Cette conversation entre D'Asti et Gagnon fait croire que les rencontres entre le trafiquant de drogues et Pierre Laporte ne se seraient pas limitées à une ou deux avant les élections de 1970, mais qu'il y avait des relations soutenues entre les deux hommes depuis quinze ans au moins.

La pègre veut aider Mme Laporte

Dans ses entretiens avec Gagnon, D'Asti propose de venir en aide à Mme Laporte en échange de son intervention. Une aide que l'ancien chef de cabinet accepte de bon gré étant donné. expliquera-t-

il aux commissaires, que la situation financière de la famille Laporte n'était pas très bonne à l'époque, depuis la course à la chefferie du parti Libéral en fait, et que la veuve du ministre tentait vainement d'obtenir une concession de Loto - Québec dans l'est de Montréal. (Elle sera nommée juge par le gouvernement Bourassa.) Après avoir demandé si Mme Laporte ne pouvait pas "faire un "move" pour nous autres", ce à quoi Gagnon répond par l'affirmative, D'Asti enchaîne: "Si mon entreprise fonctionne bien, je pourrai aider Mme Laporte à supporter sa vie."

Dans la conversation du 3 mars, D'Asti cette fois est plus explicite avec Gagnon. Il explique que si les raids policiers arrêtent à son club, "l'argent va rentrer comme de l'eau" et qu'il en donnerait volontier toutes les semaines à Mme Laporte pour qu'elle paie ses dettes. "Mais faudrait, dit-il, que Françoise fasse un "move" auprès de Jérôme (Choquette)."

Plus tard, au cours de l'entretien, Gagnon s'entend avec Côté, qui participe à la conversation à trois, pour approcher Mme Laporte en l'invitant à un chalet dans les Laurentides.

Cependant, René Gagnon dira aux commissaires que Mme Laporte n'a jamais été mise au courant du projet.

Tremblay et Ducros

Malgré son altruisme, la pègre ne se rabattait pas seulement sur Mme Laporte pour recevoir de l'aide. D'après ce qu'on comprend de la conversation du 28 février entre D'Asti et Gagnon, on voulait également que le ministre des Transports de l'époque, Georges Tremblay, organisateur libéral et membre du cabinet d'Antoine Geoffrion, Me Jacques Ducros, empêchent la police de mettre son nez au Victoria Sporting Club.

Ainsi, Gagnon rassure D'Asti en lui disant: "Je suis arrivé vendredi soir et j'ai vu Georges Tremblay. Y est au courant



RENE GAGNON, au centre, le témoin entendu la semaine dernière par les membres de la commission d'enquête sur le crime organisé, photographié alors qu'il participait en avril 1970 à une assemblée électorale en compagnie de Pierre Laporte et du criminaliste Frank Shoofey.

de l'affaire. J'ai demandé une rencontre pour la semaine prochaine avec lui, Ducros et Côté. Il m'a dit de l'appeler lundi matin."

Gagnon prétendra que c'est pour se débarrasser de D'Asti qu'il a dit cela, ce qui laissera le président de la CECO, le juge Rhéal Brunet, très sceptique. D'ailleurs, le lendemain, Gagnon avouera aux Commissaires que D'Asti lui avait parlé de Georges Tremblay comme étant un vrai.

Un homme à eux à la SQ

Pour les avertir des raids policiers, les dirigeants de la pègre, dont D'Asti, souhaitaient avoir un homme à eux à la tête de l'escouade de la moralité à la Sûreté du Québec. Ils ont tenté en 1971 avec, semble-t-il, l'aide de René Gagnon, de faire nommer le lieutenant Georges Descent à ce poste. Me Guy Dupré, procureur de la CECO, qui a tenté d'avoir plus de précisions du témoin Gagnon, s'est heurté à une mémoire défaillante.

A Me Dupré qui voulait savoir s'il avait fait des pressions pour la nomination de Georges Descent, Gagnon a déclaré qu'il ne se rappelait pas avoir fait des démarches en faveur du lieutenant auprès du ministère de la Justice.

"Je ne me rappelle pas en avoir parlé à qui que ce soit. Si j'avais fait des démarches auprès de plusieurs personnes, je m'en souviendrais", a précisé le témoin.

Cependant il a avoué avoir été déçu de la nomination d'une autre personne (l'inspecteur Bazil), ajoutant: "Si j'ai fait des démarches, il est normal

que j'aie pu être déçu, sans doute. C'est possible." Lorsque le président de la Commission a fait remarquer que c'était important, Gagnon a répliqué: "Je ne me rappelle pas, mais ils est possible que j'aie fait quelques démarches." Sur quoi le juge Brunet a repris: "Vous êtes prudent."

Les événements d'Octobre

Mercredi, en voulant faire une mise au point sur son attitude envers D'Asti, l'ex-chef de cabinet a dévoilé que la pègre savait où se trouvait Pierre Laporte après son enlèvement par le FLQ.

Le 17 octobre 1970, alors qu'il se trouvait dans la suite de la famille Laporte, à l'hôtel Reine-Elizabeth, René Gagnon, par l'intermédiaire de Jean-

Jacques Côté, a été contacté par D'Asti avec lequel il a convenu d'une rencontre non loin de l'hôtel Champlain. L'entretien a eu lieu dans la soirée et le trafiquant de drogues lui a alors avoué qu'il connaissait l'endroit où l'on gardait Pierre Laporte. Gagnon lui a demandé de faire tout en son possible pour le retrouver. Ce n'est que de retour à l'hôtel qu'il a appris la mort du ministre libéral.

Ce petit service et bien d'autres remontant à la campagne électorale de 1970, ont favorisé, de dire Gagnon, les rapprochements entre lui et D'Asti. "Il nous avait rendu des services, dira-t-il, et il était normal que nous lui venions en aide."

La Commission entendra à nouveau René Gagnon mardi prochain.

ERRATUM

BOURSES D'ÉTUDES ET DE PERFECTIONNEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 1974-1975

Catégorie "A",

concours A-3: lire 75 bourses au lieu de 150.

Catégorie "C",

concours C-1: lire 7 bourses au lieu de 75.



GOVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
Direction générale de l'enseignement supérieur

Libye-Tunisie

Les péripéties d'une unification manquée

par Pierre Jean Méhu

L'accord signé il y a une dizaine de jours entre le président tunisien Harib Bourguiba et le chef d'Etat libyen Mouamar Khadaffi a eu une vie encore plus courte que celui paraphé l'année dernière entre le même Khadaffi et le président égyptien Anouar El Sadate. Le référendum qui aurait dû intervenir vendredi dernier dans les deux pays n'a pas eu lieu, et celui qu'on considère comme le principal architecte du projet d'union, l'ancien ministre des Affaires étrangères tunisien Mohammed Masmoudi, a été limogé.

On prendrait cette affaire pour une vaste farce si le président tunisien ne nous avait habitués à plus de sérieux. Car enfin, on cherche les motifs sinon un réel affaiblissement de ses capacités de gouverner, qui ont pu pousser le Combattant Suprême à mettre sur pied avec son homologue libyen un projet de fusion totale des institutions des deux pays sans ménagers des étapes et des possibilités de retour en arrière. L'entente de Djerba n'était pas dans le style de Bourguiba. Et alors?

Un pragmatique

Toute la carrière politique d'Harib Bourguiba a été marquée de pragmatisme. De l'époque du pro-

tectorat qui a vu la naissance du Destour aux heures frémissantes de l'indépendance et même après, pendant la crise de Bizerte, le chef de l'Etat tunisien a souvent pris soin de mettre deux fers au feu et a toujours préféré l'art subtil de la négociation aux coups de poing sur la table. L'affaire de Bizerte semblait être un accident, une erreur de jugement quand le chef de l'Etat tunisien lança des milliers de jeunes aux mains nues contre les fusils-mitrailleurs des parachutistes du général de Gaulle. Cependant, le sang versé n'empêcha pas les relations entre la France et la Tunisie de se maintenir puisque telle était la volonté de Bourguiba, et de Gaulle, deux ou trois ans plus tard, ramenait le drapeau français et remettait la base aux Tunisiens.

Réconcilié avec Gamal Abdel Nasser en 1965 après une longue brouille, Bourguiba n'hésita pas en visitant les camps des réfugiés palestiniens à critiquer la politique des Etats arabes envers Israël et à souhaiter ouvertement un dialogue entre le peuple des tentes de l'ONU et le gouvernement de Jérusalem. Ce qui devait provoquer une secousse de rupture entre le président tunisien et le Raïs égyptien.

L'amitié avec les Etats-Unis

Une amitié étroite avec les Etats-Unis est depuis 1956 la pierre de touche de la politique étrangère tunisienne. Devant les jeunes du Destour, Bourguiba osa défendre la politique américaine au Vietnam et un peu plus tard adressa même des reproches au premier ministre chinois Chou En Lai en visite officielle en Tunisie.

Tout cela, ajouté aux prises de position modernistes du président tunisien face à l'Islam (suppression du jeûne et des congés du Ramadan, dévoilement de la femme, etc.), explique mal ce projet de fusion avec la Libye de Khadaffi, musulman intégriste qui voudrait revenir à la stricte application des règles du Coran et qui se déclare opposé à tout règlement partiel ou définitif avec l'Etat juif.

L'hypothèse la plus couramment avancée ces derniers jours pour appliquer la conclusion des accords précipités du 12 janvier dernier, est celle d'un mini-complot organisé par une des factions de l'équipe dirigeante tunisienne afin de tourner Bourguiba sur sa gauche et se placer - grâce au soutien de Khadaffi - en très bonne posture lors de l'ouverture de la succession du président



MOUAMAR KHADAFFI, le chef d'Etat de la Libye: opposé à toute entente avec Israël.

tunisien. Suivant cette explication, Masmoudi a pu d'autant plus facilement circonvenir Bourguiba que son premier ministre et conseiller écouté Nouira était absent du pays.

Cette hypothèse vaut ce qu'elle vaut, mais la rapidité avec laquelle le limogeage de Masmoudi est intervenu tend à lui donner une certaine crédibilité.

L'isolement de Khadaffi

Quoi qu'il en soit, la volte-face de Bourguiba

qui, à toutes fins pratiques, vient de renier sa signature, cédant certainement à de très fortes pressions, confirme l'isolement du chef de l'Etat libyen qui malgré son pétrole et ses immenses "royalties" voit ses frères arabes se détourner de lui.

C'est que le prosélytisme et les accents fanatiques de Khadaffi inquiètent. Les classes dirigeantes au pouvoir dans le Maghreb et aussi au Moyen-Orient ne sont pas disposées à troquer leurs intérêts égoïstes au profit d'une nation

arabe encore dans les limbes. Le président égyptien Anouar El Sadate arrive plus facilement à dialoguer malgré les apparences avec Feïçal d'Arabie qu'avec Mouamar Khadaffi.

Nationaliste arabe authentique, le chef de l'Etat libyen arrive sur la scène politique ou trop tôt ou trop tard. Son drame, dans la conjoncture actuelle, c'est d'être le seul à croire à un rêve d'unification que plusieurs années de colonisation ont rendu presque impossible...

AU BON ACCUEIL DES CANADIENS DEPUIS 43 ANS

FIESTA DEL SOL

Vacances au soleil de l'Espagne sur la Costa Del Sol. TORREMOLINOS - BENALMADENA - MARBELLA

Départs les jeudis et samedis par jet Ibécia

• Repas en vol • Accueil à l'aéroport de Malaga et transfert à l'hôtel • Manutention des bagages • Logement choix d'accommodation standard première classe et de luxe • Petit déjeuner ou demi-pension • Cocktail de bienvenue • Sac de voyage • Services du directeur de voyages en Espagne et de son personnel bilingue • Programme complet de divertissements, visites touristiques et excursions facultatives.

VOYAGE 1 SEM. - \$365. 2 SEM. - \$425. 3 SEM. - \$440.

SPECIAL: à l'hôtel Aloha Marbella: nous mettrons à votre disposition gratuitement une automobile pour la durée de votre séjour. Si vous avez des amis qui passent l'hiver sur la Costa Del Sol, pourquoi ne pas aller les visiter?

CROISIÈRES



LE LUXE ET L'AMBIANCE, LE PLUS GRAND CHOIX, LES PLUS BEAUX BÂTEAUX

France - Michelangelo - Océanic - Olympia - Leonardo da Vinci - Queen Elisabeth 2 - Doric-Queen - Anna Maria - Raffaello - Stella Solaris - Victoria et autres. TRAVELAIDE a des spécialistes des croisières qui se font un plaisir de donner gracieusement des conseils. Ils connaissent tous les paquebots, les escales prévues et tous les tarifs. Ils sont en mesure de faire vos réservations et de vous guider dans le choix de votre cabine.

4454, ST-DENIS — MT-ROYAL

LES PLUS BEAUX VOYAGES AUX MEILLEURS PRIX

Acapulco CPAir

Séjours 2 et 3 semaines, 1 nuit Mexico — 14 et 21 jours, Acapulco, hôtel Tropicano

Départs, 19, 26 janvier - 2, 9, 16 et 23 février - 2 et 9 mars.

A PARTIR DE \$435.

TRAVELAIDE-CENTRE-VILLE

1010 ouest, Ste-Catherine
MÉTRO PEEL

861-7272

TRAVELAIDE — CENTRE-LAVAL

Sortie 6E autoroute

687-0880

TRAVELAIDE-ÂGE D'OR

911 est, rue Beaubien
MÉTRO BEAUBIEN

273-2581

LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS

TRAVELAIDE
SIÈGE SOCIAL, ÉDIFICE DOMINION SQUARE, MONTRÉAL 110

TRAVELAIDE-Carrefour Mt-Royal

4454 St Denis angle Mt. Royal
MÉTRO MT ROYAL

845-8225

TRAVELAIDE-PLAZA-ST-HUBERT

911 est rue Beaubien
MÉTRO BEAUBIEN

273-7755

TRAVELAIDE-LONGUEUIL

1, place LONGUEUIL

679-3777

TOUS NOS BUREAUX OUVERTS LE SOIR JUSQU'À 9 h p.m. — SAMEDI 5 h P.M. STATIONNEMENT À L'ARRIÈRE DE NOS BUREAUX, À LAVAL ET LONGUEUIL: GRATUIT ET ILLIMITÉ.

4 mois de grève à Radio-Québec

par Louis Fournier

Depuis mardi dernier, vous pouvez voir à la télévision trois heures d'émissions pirates, tous les soirs. Si vous demeurez à Montréal et si vous êtes abonné au fameux câble...

Ce sont trois heures d'émissions animées par les grévistes de Radio-Québec, la télévision éducative de l'Etat québécois. Ils se sont emparés des locaux et des ondes de la National Cablovision, la plus grosse entreprise de câblodiffusion au Québec, qui diffusait avant la grève les émissions de Radio-Québec. Au canal 9, mieux connu sous le nom de "câble de l'Est", à Montréal.

Cette occupation tout ce qu'il y a de plus pacifique donne un certain retentissement à une grève de 150 employés qui pourrait depuis le 16 septembre. Depuis plus de 4 mois.

Improvisation

Le malheur, c'est que vous ne pouvez sans doute pas regarder les émissions pirates des grévistes. En effet, à peine plus du quart des foyers québécois sont abonnés au câble et, là-dessus, moins de 10% regardaient chaque semaine, avant la grève, une émission de Radio-Québec.

Pourtant, vous ratez quelque chose.

En dépit de leur spontanéité qui s'appellerait davantage de l'improvisation (ça se comprend fort bien dans les circonstances), les émissions des grévistes de Radio-Québec donnent quelques bons exemples de ce que pourrait être une télévision populaire. Une télévision au service du monde ordinaire.

Les grévistes ont parlé de leur conflit, bien sûr. Ils ont même invité la di-

rection de Radio-Québec à venir croiser le fer avec eux, sur les ondes. Elle a refusé.

Québec-Presse...

Mais les grévistes, membres de la Fédération nationale des communications (CSN), ont aussi invité "sur l'air" des gens et des groupes qui n'ont habituellement pas le micro en main. Encore moins la caméra devant les yeux.

C'est ainsi qu'on a pu voir et entendre une douzaine de grévistes de la Shellcast, à Montréal-Nord, travailleurs immigrants exploités comme "cheap labor". D'autres

Des pirates sur un câble

grévistes encore, des ouvriers bien ordinaires. Un porte-parole du Comité de solidarité Québec-Chili, Emile Boudreau, président de l'Association coopérative des publications populaires, qui édite QUEBEC-PRESSE. Du monde des groupes populaires et des comités de citoyens. Du parti Québécois aussi.

Du violon...

Avec en plus, bien entendu, quelques chansonniers, "pour mettre un peu de musique entre la parlotte". Un imitateur aussi, comme Jean-Guy Moreau. Et d'autres "vedettes des disques, de la radio et de la télévision" qui sont plus (ou autre chose) que des "vedettes"...

Tout cela donne une télévision qui va au-delà du banal divertissement ou du placotage habituel et qui pourrait bien être cette "télévision éduca-



TROIS DES OCCUPANTS: l'animatrice Lise Lebel, le vice-président du syndicat Jean-Pierre Morin et le président Pierre Daignault. (Photo Michel Elliott)

tive" dont on nous rebat tant les oreilles et qui n'a pas encore vu le jour. Malgré tous les airs de violon de la direction de Radio-Québec!

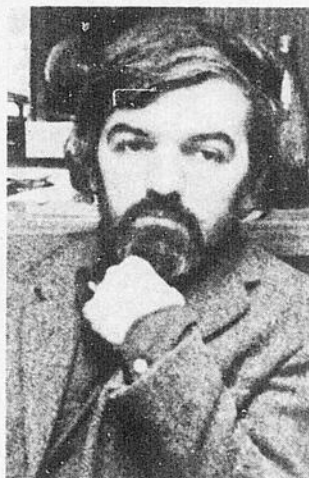
Les pigistes sont d'accord!

Il faudra limiter le pigisme

Au coeur du conflit à Radio-Québec, il y a ce qu'on appelle le "contingement des pigistes".

Qu'est-ce à dire? Le syndicat, qui regroupe les employés permanents de la production (assistants-réalisateurs, chercheurs, scénaristes, régisseurs, animateurs) veut limiter le nombre des employés temporaires (les pigistes) engagés pour faire un travail précis, à contrat.

Et ce, non seulement pour protéger les jobs des permanents mais pour éviter que l'employeur ait recours à une main-d'oeuvre docile, qu'on peut manoeuvrer (ou congédier!) aisément. Tandis qu'avec des employés permanents, le patron ne peut pas tout se permettre. Ces derniers peuvent même (et c'est terrible!) vouloir dire leur



JACQUES KEABLE, porte-parole des pigistes à Radio-Québec.

mot sur le contenu et la forme des émissions et "participer" (le vilain mot) réellement à la production.

L'avis des pigistes

Le syndicat et la direc-

tion ne s'entendent pas encore, après 16 mois de négociations, sur le degré de limitation du pigisme. La convention collective est échue depuis le 30 juin 1972...

Et pourtant, l'immense majorité des pigistes est d'accord avec les revendications des syndiqués! Un porte-parole des pigistes à Radio-Québec, le journaliste Jacques Keable (un "ancien" de QUEBEC-PRESSE) trouve "tout à fait normal" que le pigisme soit contingenté à l'a-

venir. Et selon les normes proposées par le syndicat, aucun des pigistes actuels ne perdrait son emploi. Ils pourraient même se syndiquer eux aussi, horreur!

Solidarité

Depuis le début de la grève, les pigistes ont refusé de franchir les lignes de piquetage et, selon Keable, "la solisarité s'est accrue" avec les grévistes. Ce qui n'est pas le cas pour les réalisateurs, qui continuent à se rendre à l'ouvrage - même s'il n'y

en a pas! - tout comme les techniciens syndiqués de NABET. Ces derniers aident toutefois financièrement les grévistes. Une aide "substantielle" a-t-on dit.

Le syndicat des grévistes de Radio-Québec attribue le pourrissement du conflit à la "mauvaise gestion" des administrateurs de la société d'Etat et à "l'inertie et la faiblesse du gouvernement Bourassa". Toujours le même...

Il est vrai que Radio-Québec n'est pas un service public "essentiel"...

Et l'Assemblée nationale?

Le conflit à Radio-Québec ne relève pas de l'Assemblée nationale du Québec!

Vous n'avez qu'à bien vous tenir, c'est le président de l'Assemblée nationale, Jean-Noël Lavoie lui-même, qui fait cette affirma-

tion catégorique. Dans une lettre adressée au président du NDP-Québec, Henri-François Gautrin.

"Puis-je vous signaler, écrit le libéral Lavoie, que l'ORTQ ou Radio-Québec ne relève aucunement de l'Assem-

blée nationale du Québec. Pour votre information, l'ORTQ relève du ministère des Communications du Québec dont le titulaire est le ministre Jean-Paul L'Allier."

C'est-ti assez fort?



LA LIGNE DE PIQUETAGE des 150 grévistes de Radio-Québec, en octobre dernier: un service public qui n'est pas "essentiel" pour Bourassa...

LE COMPORTEMENT SEXUEL DES DÉTENUS

par Micheline Lachance

Les prisonniers détenus dans les centres de détention du Québec sont des homosexuels d'occasion. 90% ont des relations homosexuelles. "C'est normal", disent-ils. L'homosexualité, avec la masturbation, est le seul exutoire sexuel de ces hommes qui pourrissent souvent dans des institutions où on leur impose des conditions de vie quasi inhumaines.

Deux étudiants en éducation-sexologie de l'Université du Québec ont rencontré les détenus du Centre fédéral de formation de Saint-Vincent-de-Paul afin de découvrir un milieu d'hommes jusqu'alors inconnu. Après dix rencontres avec les prisonniers, les deux stagiaires ont la ferme conviction que les institutions pénitentiaires ont un urgent besoin de sexologues.

350 détenus

Le Centre fédéral reçoit 350 détenus; ceux-ci purgent des peines allant de deux ans d'incarcération à la prison à perpétuité. Ils ont été reconnus coupables de meurtre, vol, viol, inceste, attentat à la pudeur et délits de drogues. Agés en moyenne de 21 ans, certains d'entre eux sont incarcérés depuis l'âge de 15 ans. Les hommes qui purgent des peines pour délit sexuel ne reçoivent aucun soin psychiatrique. Les officiers de classement du Centre ont choisi quinze détenus qui ont suivi cette série de cours en animation sexuelle, de septembre à décembre derniers. Les deux stagiaires, Lucie-Lagacé-Gagné et Pierre Levac, nous racontent l'expérience qu'ils viennent de vivre.

90% des prisonniers ont des relations homosexuelles

La plupart des hommes qui séjournent dans les prisons sont des homosexuels d'occasion. Une enquête américaine affirme que 70% des détenus ont des relations homosexuelles. Ceux qui ont participé aux cours en animation sexuelle au Centre fédéral de détention trouvent ce pourcentage bien modéré. Selon eux, la quasi-totalité (90%) des prisonniers sont homosexuels. "Et c'est normal", disent-ils. L'homosexualité, avec la masturbation, est le seul exutoire sexuel des personnes in-

carcérées. C'est aussi une façon de communiquer avec un autre être. Il se crée des amitiés très fortes entre les détenus qui ont des relations homosexuelles.

Les temps changent

Il y a une dizaine d'années, l'homosexualité était "organisée" dans les prisons. On établissait une hiérarchie et certains prisonniers avaient des droits acquis sur d'autres. Il ne fallait pas approcher certains détenus. On pouvait

aussi "acheter" un gars. Aujourd'hui, selon eux, les choses se passent différemment. Il n'y a plus de chefs, plus de pressions exercées sur certains d'entre eux. Mais les plus âgés déplorent le fait que les plus jeunes "s'accouplent ensemble" négligent la compagnie des vieux: "Si un jeune veut faire une piastre, il n'a qu'à choisir un vieux qui lui paiera tout ce qu'il veut." Quand un jeune arrive à la prison, il y a parfois, encore aujourd'hui, une bataille de vieux.

Les tapettes

Les détenus qui ont une femme à l'extérieur et qui purgent une peine d'environ deux ans sont moins intéressés à établir des relations sexuelles avec leurs camarades de détention. Les autres, ceux qui sont "en dedans" pour longtemps, organisent leur vie amoureuse. Mais dès qu'ils bénéficient d'une libération conditionnelle ou d'un congé, ils ont des relations sexuelles avec des femmes.

En dehors des murs de la prison, les "tapettes" ont bien mauvaise réputation. On les appelle les "suceux de cul" et on les ridiculise. Au sein de la prison, on ne juge pas ceux qui ont un "petit ami", puisqu'il ne s'agit pas d'un choix délibéré mais bien d'une contrainte due à la situation.

Les détenus ne parlent pas de leur vie intime. On sait qu'ils ont des relations à la sauvette puisqu'ils n'ont pas le droit d'être seuls dans une cellule en compagnie d'un autre prisonnier. Ils ne donnent aucun détail sur le rôle qu'ils jouent au sein du couple, chacun affirmant avoir "le beau rôle".

"Tout le monde se masturbe"

"Voyons, les gars, il n'y a pas seulement moi qui se masturbe. Tout le monde ici le fait." Personne n'a nié quand un des détenus a fait cette affirmation. Au contraire, ils ont voulu en parler: les sexologues se sont vite rendu compte qu'une foule de "mythes" persistent. La masturbation cause-t-elle des boutons? Est-ce qu'elle peut rendre malade? Tous en craignent les effets secondaires.

Deux poids, deux mesures

L'homosexualité a été légalisée avec l'adoption du bill omnibus. Elle est légale partout sauf en prison. Les autorités des centres de détention l'interdisent "pour maintenir l'ordre" et pour éviter que s'installe "un climat d'anarchie" au sein du pénitencier. C'est pourquoi quand deux détenus sont pris en flagrant délit ils sont pénalisés. On les envoie même au trou. "Nous nous demandons", disent les responsables du stage, ce qui est le plus dangereux: un couple homosexuel ou un homme privé de toute relation sexuelle.

Les détenus se sont prononcés contre la légalisation de la prostitution.

La prostituée, c'est une "bonne fille"

Au Québec, la prostitution connaît des heures de gloire. Au cours de l'année dernière, on a relevé 66,7% de plus de prostituées, ce qui constitue une hausse particulièrement spectaculaire. Alors qu'en 1972, 919 prostituées ont été poursuivies à travers le Canada en 1973, 544 d'entre elles ont été traduites en justice.

À Montréal seulement, une enquête réalisée par Robert Gemme, professeur au module Education-Sexologie, a révélé qu'en 1969 il y avait quelque 2000 prostituées connues et sûrement autant d'inconnues des autorités.

Que pensent les détenus des prostituées? Tout d'abord, précisons que ces hommes ont côtoyé des prostituées non à titre de clients mais parce que ces femmes habitent les mêmes quartiers, sont leurs soeurs, leurs amies, leurs voisines. Ils ont eu des relations sexuelles avec elles sans toutefois payer le prix. Cela est vrai surtout pour les plus âgés parmi les détenus qui ont fréquenté les cabarets. Les plus jeunes, à vrai dire, n'ont jamais mis les pieds dans un bordel.

Le pimp, c'est un "monsieur"

Tous considèrent la prostituée comme une bonne fille qui a choisi ce métier par goût et non par

obligation. On ne la plaint pas. On ne croit pas qu'elle soit la victime du pimp. Ce dernier, loin d'être un profiteur qui vit des fruits du travail de la prostituée, est un bon gars, un "monsieur" qu'on respecte. "Ce n'est pas n'importe qui, diront-ils; après tout, il s'occupe de trois femmes à la fois. Son ar-

gent, il le gagne durement." Les détenus considèrent qu'aujourd'hui la prostituée est bien traitée par le pimp.

Fait curieux, la jeune fille qui se prostitue demeure une fille "correcte" tandis que la femme mariée qui fait de même est une " salope". Aucun de ces hommes n'épou-

serait cependant une prostituée: "Je ne voudrais pas d'une femme si les p'tits chars ont passé dessus."

Rares sont ceux qui souhaitent qu'on légalise la prostitution: "Un gouvernement qui ferait ça serait joliment bas!" affirment-ils en conclusion.



PIERRE LEVAC ET LUCIE LAGACÉ GAGNE, deux étudiants du module Education-sexologie qui donnent des cours d'animation sexuelle au Centre fédéral de détention.

(Photo Michel Elliott)



LES DETENUS du Centre fédéral de détention de Saint-Vincent-de-Paul affirment que 90% des détenus ont des relations homosexuelles.

La réhabilitation est impossible en prison

- Lucie Lagacé et Pierre Levac

"Nous avons senti que les détenus ont besoin d'aide. Nous leur avons donné de l'information sur les questions comme la contraception, la prostitution, l'homosexualité. Nous avons tenté de détruire des mythes particulièrement en ce qui concerne les méfaits de la masturbation et les dangers de la vasectomie. Mais surtout, nous avons tenté de faire en sorte que les détenus intègrent leur sexualité comme moyen de communication." Tels sont les buts poursuivis par les deux étudiants qui ont fait leur stage en milieu social au Centre fédéral de détention.

Mais comment peut-on imaginer que ces hommes qui vivent en milieu pénitentiaire, encadrés de gardiens peu enclins à la communication, comment imaginer que ces détenus s'épanouissent à travers leur sexualité. On leur explique les bienfaits de la commu-

nication sexuelle et, pourtant, on ne leur permet même pas de croiser une femme dans un corridor. On admet avec eux que l'homosexualité est une solution de pis-aller mais une solution tout de même, et pourtant, ils sont punis dès qu'on les voit dans une même cellule.

"La chambre rose"

Le rapport Prévost suggérerait il y a quelques années qu'on permette aux détenus de recevoir leurs femmes "dans une chambre rose" à la prison. La suggestion n'a pas été retenue car on craint la jalousie des non-mariés qui n'auraient pas droit à la visite de femmes. Du reste, cette solution est envisagée comme une récompense à laquelle n'auront droit que ceux qui se seront bien conduits. Un bonbon.

Peut-on espérer une amélioration des conditions

de vie faites aux détenus? Selon Madame Lagacé-Gagné et M. Levac, il faudrait d'abord que le personnel des institutions soit mixte afin que la femme cesse d'être une "bibitte rare". Il faudrait aussi que les gardes soient mieux préparés à jouer leur rôle. Et surtout qu'ils se montrent plus disposés au dialogue avec les prisonniers. Et enfin, il devient impérieux de multiplier les efforts en vue de la réhabilitation. Dans les conditions actuelles, elle est difficile à imaginer. Au centre fédéral de détention, deux psychologues et six officiers de classement sont chargés de rencontrer et d'aider 360 détenus. C'est dire que chacun des prisonniers doit se contenter d'une entrevue d'une quinzaine de minutes de fois par mois. Inutile de dire que, quand vient son tour, le détenu consacre les quelques minutes qui lui sont allouées à demander sa libération conditionnelle (en vertu du code 26).

La femme idéale: Céline Lomez

- A 14 ans, j'ai eu ma première aventure avec une femme de 28 ans. Tout alla bien jusqu'à ce que son mari s'en aperçoive.

- La première fois que j'ai eu des relations sexuelles, c'était avec ma tante.

Les détenus qui ont participé aux rencontres ont connu toutes sortes d'expériences plus ou moins marquantes. La plupart du temps, ils ont été initiés par des femmes nettement plus âgées qu'eux. Plusieurs ont été victimes d'inceste. Sur cette question, ils sont beaucoup moins éloquents. Car l'inceste fait peur; toute relation sexuelle impliquant un enfant et un adulte dérange ces hommes pour qui un enfant, c'est sacré.

Ces hommes qui sont actuellement privés de vie sexuelle normale sont pour la plupart issus de milieux défavorisés. Leur enfance a été marquée par des conflits familiaux, des

problèmes d'alcoolisme et des difficultés propres aux familles nombreuses. Enfants, ils devaient rapporter de l'argent à la maison, peu importe les moyens employés. Après une première incartade, ils se sont carrément sentis rejetés par leur famille.

Le portrait type du détenu ressemble étrangement à celui de la prostituée (on dit souvent que la prostituée a un frère criminel). L'un et l'autre ont été privés de communication avec leurs parents.

La femme idéale: Céline Lomez

A l'image des adolescents, les détenus attachent une grande importance au sex-appeal. La femme idéale, c'est Céline Lomez ou Chantal Pary. Quand ils parlent de la femme, ils expriment des idées conservatrices même s'ils se prononcent pour la libération de la fem-

me. Précisons dès maintenant que pour les détenus rencontrés, la femme a le droit de travailler à l'extérieur. Néanmoins, elle ne doit



CELINE LOMEZ

le faire que s'il lui faut absolument gagner de l'argent. Autant que possible, elle doit rester à la maison et faire des bébés. Elle se montrera relativement soumise (ils ont horreur des femmes dominatrices) et ne se permettra pas de les juger s'ils passent la soirée à la taverne avec leurs "chums". Ils n'ont pas l'habitude

d'entendre une femme parler à son mari d'égal à égal. En somme, la libération de la femme, ce sont des mots, ni plus ni moins. Ainsi, ils diront candidement que les travaux ménagers reviennent à la femme. "Bien sûr, ma femme peut avoir une job mais il n'est pas question que j'essuie la vaisselle ou que je fasse les lits; c'est son rôle, pas le mien", disent-ils. Aucun partage des tâches n'est envisageable.

Les détenus idéalisent l'amour. Pourtant, ils ne croient pas en la réussite du mariage. Il est utopique de croire qu'un homme et une femme puissent vivre heureux ensemble pendant une dizaine d'années. Ceux qui ont déjà vécu en concubinage voient la femme comme la compagne d'un soir.

"Qu'elle fasse attention"

Si les détenus se prononcent en faveur des relations prémaritales,

ils ne se soucient pourtant pas de la contraception. C'est l'affaire de la femme, "qu'elle se débrouille avec ses troubles". Ils ne voient néanmoins aucune objection à ce que les femmes prennent la pilule; mais si, par malheur, l'une d'entre elles ne supporte pas la pilule, "eh bien, elle n'a qu'à faire attention". Certains ont quand même déjà utilisé le condom, les mousses ou pratiqué le coït interrompu. La vasectomie? Il n'en est pas question. "C'est contre nature." D'ailleurs bon nombre confondent vasectomie et impuissance.

En somme les détenus, comme on l'a remarqué chez les hommes vivant en milieu défavorisé, sont très conservateurs. Plus un homme a d'enfants, plus il est puissant. Voilà comment on évalue la virilité d'un homme. Chose certaine, l'éducation sexuelle des détenus est entièrement à faire.

Se vider le coeur

"La réhabilitation est impossible en prison", concluent les deux stagiaires. Il reste que les cours d'animation en sexologie demeurent extrêmement importants puisqu'ils permettent aux détenus de s'exprimer, de se vider le coeur, ce qu'ils n'ont pas souvent l'occasion de faire; ils reçoivent en outre des informations essentielles sur leur vie sexuelle. "Oui mais verront-ils leur sexualité comme une façon de communiquer? "Notre but ne sera pas atteint en prison. Mais ces hommes sortiront un jour. Ils comprendront mieux leur vie sexuelle.

Il faudra aussi que tous les gens collaborent en accueillant les ex-détenus comme des gens normaux."

QUEBEC-PRESSE
à domicile
381-9936

FIRESTONE

La victoire est à ceux qui tiennent une minute de plus

par Louis Fournier

JOLIETTE - "C'est un pas en avant important pour les travailleurs du Québec".

C'était dimanche dernier, à Joliette. Lors de l'assemblée générale qui a marqué la fin d'une dure grève de 10 mois pour les 312 ouvriers de l'usine de pneus Firestone.

Roger Pelletier, un des leaders de la grève, s'adresse à ses camarades qui viennent d'accepter, à près de 80%, un nouveau contrat de travail à leur goût.

"La victoire est à ceux qui tiennent une minute de plus, lance Pelletier. Et nous avons tenu 10 mois." L'enthousiasme est à son comble.

Un début

Un guitariste inconnu monte sur la scène pour "pousser" une petite chanson qu'il a composée sur le conflit de la Firestone. Le dernier couplet soulève un tonnerre d'applaudissements:

"Les patrons doivent pas vous aimer Tant mieux pour vous autres!"

Il vous reste une chose à faire

c'est de vous en débarasser!"

Puis tout le monde de scander: **"Ce n'est qu'un début, continuons le combat".**

Car le combat va continuer. A l'intérieur de l'usine.

André Drolet, le président du syndicat affilié à la FTQ, de même que Marcel Forget, un des "poteaux" - un solide gaillard dont vous vous souvenez longtemps de la poignée de main! - insistent sur la poursuite de la lutte:

"Il va nous falloir négocier un nouveau contrat dans 18 mois, expliquent-ils à leurs camarades. Et il va falloir faire appliquer la convention que nous venons d'accepter. Il faut à tout prix maintenir le genre de syndicalisme qui nous a fait gagner cette fois-ci, un syndicalisme de combat."

"Comité des 40"

Pour y arriver, les ouvriers de la Firestone ont décidé de faire fonctionner en permanence le fameux "comité des 40" (d'abord "comité des 30"), qui rassemble tous les délégués d'atelier et qui s'est réuni toutes les

semaines depuis 15 mois. Ce "comité syndical", chargé entre autres d'examiner toutes les décisions de l'exécutif du syndicat, se réunira deux fois par mois. Il entretiendra le contact avec les membres de la base.

Le syndicat organisera des cours pour vulgariser le contenu de la convention collective et préparer la prochaine. Il mettra en branle un comité d'action politique (CAP) qui sera responsable de la publication d'un journal d'usine mensuel. Fait à signaler: le syndicat fait aussi tirer, à chacune de ses assemblées générales, un abonnement à QUEBEC-PRESSE, "un journal pour les travailleurs", a expliqué Marcel Forget.

Solidarité

Les grands mots d'ordre restent les mêmes, ceux qui étaient peints en rouge au mur du local de grève: "Organisation et Solidarité".

La solidarité, c'est celle des 312 ouvriers de l'usine, celle qui doit rassembler les travailleurs payés à l'heure et ceux payés à la pièce - le tiers des membres - et que les pa-



LE 21 MARS 1973, 312 travailleurs déclenchaient la grève contre le géant multinational Firestone à Joliette. (Photo Michel Elliott)

trons ont toujours essayé de diviser artificiellement.

La solidarité, c'est aussi l'appui actif aux luttes menées par tous les autres travailleurs, dans le mouvement syndical et ailleurs. A cette fin, les ouvriers de la Firestone ont décidé

de verser le surplus de leur fonds de secours aux 40 grévistes de la Shellcast, une petite fonderie de Montréal-Nord qui exploite le "cheap labor" des ouvriers immigrants.

En définitive, c'est à une lutte contre tout le sys-

tème économique et politique que se sont attelés les travailleurs de la Firestone, dans un "Québec vendu aux monopoles internationaux" comme l'a proclamé Roger Pelletier. Ils ont du pain sur la planche...

"Un grand jour pour le syndicalisme"

- Laberge

"Il n'y a pas une maudite loi au Québec faite pour protéger les travailleurs."

C'est clair, direct, brutal. C'est du Louis Laberge!

Le président de la FTQ est "monté" à Joliette, dimanche dernier, saluer la victoire des grévistes de la Firestone.

"C'est aujourd'hui un grand jour pour le syndicalisme québécois", a lancé M. Laberge. Un petit groupe de 300 travailleurs a réussi, par sa combativité et sa solidarité, à mettre au pas une compagnie multinationale américaine qui a toujours considéré le Québec comme une terre de "cheap labor".

Boycottage

"Il y a quelques mois, j'avais osé dire que le mouvement syndical ne pouvait pas se permettre de perdre la bataille de la Firestone, car il y allait de toute la lutte

des travailleurs québécois contre les multinationales. Eh bien, cette bataille chez Firestone, nous l'avons gagnée! Cette victoire donne un nouveau souffle au mouvement ouvrier."

Pour le président de la FTQ, le conflit chez Firestone a fait la preuve de l'efficacité des campagnes de boycottage, comme ce fut le cas contre La Presse. "Il faudra utiliser cette arme-là davantage, a souhaité M. Laberge. Pourquoi ne pas organiser, par exemple, le boycottage du Joliette-Journal, une feuille de chou qui a menti à tout le monde pendant la grève?" (le reporter du Joliette-Journal a d'ailleurs été "barré" de l'assemblée des grévistes)

Conscience ouvrière

"Vous vous êtes bâtis un syndicat plus militant", devait conclure Louis Laberge et Fernand

Daoust, qui le suivait, a dit plus carrément: "Vous vous êtes emparés de votre syndicat." Selon le secrétaire général de la FTQ, "il est né à Joliette une véritable conscience ouvrière".

Des messages d'appui ont également été apportés par Guy Chevette, vice-président de la CEQ, et Marcel Perrault de la FTQ (les deux ont souhaité la venue d'une seule centrale des travailleurs au Québec) et par des porte-parole de groupes populaires et politiques dont le Comité de solidarité aux luttes ouvrières, représenté par le Dr Howard Bergman de la clinique médicale Saint-Jacques à Montréal.

Sans oublier une ovation à l'endroit de l'avocat des grévistes, Me Jean-Serge Masse, dont on a souligné le dévouement: "Il a calculé son taux horaire d'avocat à \$3 de l'heure, soit le salaire moyen des ouvriers chez Firestone"...



ANDRÉ DROLET, président du Syndicat des ouvriers unis du caoutchouc (FTQ) chez Firestone.



RÔGER PELLETIER, ancien président du Syndicat, "conseiller technique" des grévistes.



MARCEL FORGET, un des "poteaux" du Syndicat: "Québec-Presse, moi je trouve que c'est un journal pour les travailleurs."

MIAMI

1 ou 2 semaines

Départ tous les vendredis

\$229

1 semaine

Au Sun City Motel sur la plage de la 174e rue

Incluant transport par avion logement sur base de chambre double transferts

\$329

2 semaines

Acapulco

\$379.00

15 jours

\$279.00

7 jours

Avion, hôtel et transport

 **Mirabelle Tours Inc.**
277, rue Saint-Pierre, Saint-Constant
Comté Laprairie J0L 1X0
632-5330 365-1847

travail

Pourquoi les Québécois ont manqué d'alcool...

Les 400 surnuméraires engagés par la **Société des alcools du Québec** pour la période des Fêtes ont été remerciés de leurs services le 22 décembre!

Ils avaient été engagés une dizaine de jours plus tôt.

Ces mises à pied en pleine affluence des Fêtes expliquent pourquoi bien des Québécois n'ont pu se procurer leurs marques de vin ou d'alcool préférées entre Noël et le Jour de l'An.

Cette situation illustre fort bien le genre d'administration qui existe à la Société des Alcools du Québec, sorte de refuge Meurling des amis du régime, aux plus hauts échelons de l'administration.

Mauvais service

En effet, entre Noël et



RONALD ASSELIN, président du Syndicat des employés de la Société des alcools du Québec (CSN): des créatures politiques...

le Jour de l'An, dans les libres-services de la Régie, bien des tablettes étaient vides. Non pas que les marques étaient épuisées, mais bien à cause du manque de personnel. Les

employés permanents ont été débordés après le 22 décembre et ils n'ont tout simplement pas eu le temps de regarnir toutes les tablettes des magasins, de sorte que le stock dormait dans les caves bien garnies de ces magasins.

Le président du syndicat (CSN) de la SAQ, M. Ronald Asselin, nous a fait le commentaire suivant sur cette situation: "**Dans chacun de leurs rapports annuels, les administrateurs de la SAQ citent avec fierté le fait qu'ils ont ouvert plus de magasins que jamais, avec moins d'employés que jamais. On réduit le personnel de base, mais jamais le personnel de cadre constitué surtout de créatures politiques. Résultat: la SAQ donne un mauvais service à ses clients.**"

Des fonctionnaires qui ont un mauvais boss: Ottawa...

(L.F.) - Il y a des fonctionnaires du gouvernement fédéral qui en ont **plein le casque** à Montréal!

Il s'agit des milliers

de commis aux écritures et règlements de la fonction publique qui travaillent, dans la métropole, pour le compte de seize

ministères et agences du gouvernement d'Ottawa.

Ces fonctionnaires, naguère tranquilles, ne veulent rien savoir du nouveau contrat de travail négocié par leur beau grand syndicat pancanadien, l'**Alliance de la fonction publique**. Ils l'ont donc rejeté massivement, surtout chez les commis de la Commission d'assurance-chômage (affiliés à la FTQ) et des Douanes et Accises, dont les syndicats locaux sont très militants.

Les commis de Montréal sont toutefois "**noyés**" parmi les quelque 45,000 commis de la fonction publique fédérale, partout au Canada, et qui se prononcent eux aussi, ces jours-ci, sur leur nouveau contrat. Les résultats du vote canadien seront connus vers le 23 janvier.

Les syndiqués de Montréal espèrent que le nouveau contrat sera rejeté mais s'il ne l'est pas, ils sont prêts à prendre divers moyens de pression pour manifester avec vigueur leur mécontentement. Ces fonctionnaires fédéraux n'ont pas le droit de grève mais ils ont de l'imagination.

Westinghouse espionne ses employés...

QUEBEC (P.T.) - "Notre beau pays du Québec, exploité par les compagnies étrangères, compte un chômeur de plus!"

Celui qui parle, **Yvon Roy**, employé à la compagnie Westinghouse à Québec depuis 8 ans, a été congédié le 10 janvier. Ce congédiement serait peut-être passé inaperçu mais M. Roy est, comme par hasard, le président du syndicat local des Travailleurs unis de l'électricité (FTQ) chez Westinghouse (service et pièces) dans la capitale.

M. Roy explique qu'il a été jeté à la porte parce qu'il a protesté auprès du quartier général canadien de la compagnie multinationale, à Hamilton en Ontario, contre les vexations imposées par la direction de Québec aux travailleurs syndiqués. Depuis la signature de la première convention collective, en décembre 1972, la compagnie, d'après M. Roy, n'a jamais accepté la présence du syndicat.

Un surveillant de Westinghouse, en particulier, prendrait "un plaisir sadique" à espionner les employés qu'il suit même "sur la route". M. Roy lui-même dit avoir reçu régulièrement une moyenne de deux à trois avertissements écrits par semaine.

vient de paraître

LA LUTTE SYNDICALE CHEZ LES ENSEIGNANTS

écrit en collaboration

pour comprendre un phénomène nouveau

parti pris

en vente partout

\$3.25

C.P. 149
Station N
Montréal

HOMMAGE AUX ENSEIGNANTS MILITANTS DE 1949

25e anniversaire de la grève des Enseignants de Montréal



Alliance des Professeurs de Montréal

CARTES D'AFFAIRES

NOTAIRES

Huguette Viger
Notaire

264, rue de la Couronne, Québec
G1K 6C8 Tél.: (418) 529-5701

ASSUREURS

Pierre Gagnon
Assureur-conseil

Tél.: 842-1124 385 est, rue Sherbrooke
Montréal 129
Membre de l'A.P.A.V.Q.

ARTISANS

L. Ray Tétrault
Luthier

Ventes et réparations d'instruments à cordes
737, rue Louise (près boul. Roland Thérien)
Longueuil. 674-6375.

AVOCATS

Serge Ménard
Avocat

500, Place d'Armes, suite 1980
Montréal H2Y 3L9, tél.: 288-4241

OPTOMÉTRISTES

Benoit Kemp, o.d.
Optométriste

4980, boul. Henri-Bourassa, Est.
Montréal-Nord H1G 2R6 Tél.: 321-5682

Paul Unterberg
Avocat

1980, Sherbrooke, Ouest, Suite 700
Montréal H3H 1E8 Tél.: 934-0841

PHARMACIENS

Jean Dicaire
Pharmacien

Centre de prescription du Québec
815, rue Provost, Lachine Tél.: 637-4441
4541, boul. Saint-Laurent, Mtl. H8S 1M0 844-9335
Ligne directe pour l'extérieur: 1-800-361-6444

**Décary, Jasmin,
Rivest et Laurin**
avocats

1010, Côte du Beaver Hall
Suite 750
Montréal H2Z 1R3
866-7921

Pour tout renseignement concernant les cartes d'affaires, communiquez avec Francine Tremblay à 381-1385.

lecteurs

Attitude dégoûtante du Canada vis-à-vis les Chiliens

Nous tenons à exprimer notre dégoût face à la position du gouvernement canadien envers le Chili. Il a aidé, grâce aux machinations de l'Export Development Corporation, au renversement du gouvernement démocratiquement élu de Salvador Allende. De plus, la plus que rapide reconnaissance diplomatique par M. Sharp et le refus de l'ambassadeur Ross d'accepter les réfugiés ont encouragé et supporté la répression et l'illégalité de la junte. Maintenant, après quatre mois et quarante mille morts, il pousse l'audace jusqu'à nous faire croire en sa bonne foi en acceptant une poignée de Chiliens. Non seulement le nombre de personnes acceptées est-il scandaleusement restreint, mais encore cette distinction entre "réfugiés" et "révolutionnaires" ne constitue qu'un autre affront à l'humanité. Quiconque accepte qu'un être humain a moins de valeur qu'un autre et, qu'en conséquence, il mérite la torture, n'est pas différent des fascistes qui torturent actuellement le peuple chilien de la façon la plus sauvage.

Le courage, l'intégrité et le respect de la dignité humaine font partie des valeurs humaines les plus fondamentales; évidemment, le gouvernement canadien n'en possède aucune.

A.V. Levant,
Professeur de Science
Politique

M. Forand
Professeur (CECM)

Pauline Dion
Bernard Mataigne
Michel Patenaude

Suggestions à l'équipe de Québec- Presse

Lecteur depuis longtemps de Québec- Presse, je vous envoie ces quelques remarques et suggestions. Venant de la "base" de vos lecteurs, elles ne peuvent que contribuer à faire de l'équipe rédactionnelle et de ses lecteurs, un ensemble plus cohérent, plus signifiant, plus efficace.

Mais avant tout, je précise que c'est avec beaucoup d'intérêt que je lis Québec- Presse. Même s'il y a quelques articles que j'aime moins, même s'il y en a un ou deux que je n'aime pas du tout, je reste d'accord avec le plus grand nombre d'entre eux, en particulier avec votre page éditoriale, avec la chronique de Parizeau, avec vos articles sur la politique provinciale et fédérale; avec votre politique syndicale.

Venons-en aux suggestions pratiques:

1. Pour savoir comment, en 1974, Québec- Presse est "perçu" parmi vos lecteurs, ne serait-il pas opportun (même si cela demande un certain cou-

rage de votre part) de faire, dans un prochain numéro, une sorte de "sondage-référendum", permettant aux lecteurs de donner, d'un mot, leur opinion positive ou négative, sur les diverses rubriques que l'on trouve généralement dans Québec- Presse (page éditoriale, dossier, questions sociales et syndicales, politique intérieure, étrangère, chronique de Parizeau, pages culturelles, etc.)

2. Quand vous faites appel à ce que vous nommez des "collaborations spéciales", ne serait-il pas possible que par une "Note de la rédaction", soit suffisamment identifié l'auteur de l'article, que vous parachutiez dans vos colonnes? Son vrai nom, sa profession, ses qualifications qui vous justifient de lui ouvrir les pages de Québec- Presse. L'article n'aura pas la même résonance chez vos lecteurs s'il s'agit d'un débutant qui "s'essaye" dans vos colonnes, après avoir lu attentivement le *Nouvel Observateur*, ou si on a affaire à un spécialiste qui vous soumet le fruit de ses recherches et qui connaît la question.

3. Votre courrier des lecteurs est, dans l'ensemble, intéressant. Il évite ce cancanage que trop de journaux, même sérieux, affectionnent. Il est malheureux que, dans certains cas (pas dans tous, bien sûr!) la rédaction n'apporte pas un bref commentaire, une courte remarque, peut-être une simple référence bibliographique, toutes choses qui permettraient à "certaines" de ces lettres de lecteurs souvent fort riches en suggestions et fort précieuses, par les problèmes soulevés, de nous faire connaître le point de vue de Québec- Presse et de ne pas nous laisser sur notre faim.

Ce serait là, je le sais, un travail difficile, délicat. Nous sommes nombreux à croire que ce pourrait être extrêmement intéressant.

Guy Boulizon,
Montréal

Entre la "moman" et l'instrument de production

Dans le supplément "Le monde ouvrier" de Québec- Presse du 13 janvier, on lit que la FTQ n'est pas d'accord avec l'idée de rémunérer la femme qui reste au foyer. Je commence à en avoir "plein le casse" de ces histoires-là. La femme qui choisit de rester au foyer et de veiller à l'éducation des enfants est de plus en plus considérée comme un membre accessoire dans la société. (Il y en a qui gagneraient à lire sociologie d'une révolution de Franz Fanon, collection Maspero).

Je trouve ça révoltant: il me semble que la femme s'aliène de plus en plus, mais ça commence à prendre la tangente différente de celle de l'image de la bonne "moman". La maternité, c'est quelque 3 semaines de congé payé avant et après l'accouchement, "s'apprer" le petit à la garderie ou dans les bras de son père et se dépêcher d'aller s'émanciper à la "shop".

Au Québec, les enfants nourris au sein sont des privilégiés: un enfant n'a même plus le droit d'être physiquement dépendant de sa mère. C'est terrible de voir comment on est inconscient envers les besoins affectifs des enfants: tout ça, parce qu'il faut que la femme se "libère". Je pense que se libérer, c'est d'abord s'assumer.

Je trouve révoltant qu'une centrale syndicale se mêle d'être contre la rémunération de la femme au foyer parce que ça "encourage les femmes à rester à la maison". Ça c'est écoeurant, parler de même. On n'est pas nées pour mettre des enfants au monde, les mettre à la garderie 2 mois après pour aller produire d'autre chose. Évidemment, il y a parfois des situations qui nécessitent cet état de chose, il faut l'admettre, et je ne suis pas contre le fait que la femme travaille, mais que les caves qui veulent tenir maison et s'occuper des enfants (ce qui n'est pas une corvée mais une vie d'amour) ainsi que les travailleuses au chômage, qui désirent allaiter leurs enfants aussi longtemps qu'elles le désirent soient largement épaulées par notre société de c...

Louise Trencia, "moman"
Montréal.

Le "C.P.R." et le français

Qu'on ne vienne pas nous dire que l'on fait "tout" aux Chemins de fer du Pacifique canadien pour servir le public voyageur de langue française.

On viendra nous affirmer que l'on ne peut pas mettre à pied, les remerciements de leurs services (?), les unilingues anglais. On se défend toujours sur les travailleurs quand on n'a pas assez d'honnêteté pour prendre ses responsabilités.

Pour éviter à ces gens, le "C.P.R.", de lire un trop long article limitons-nous à une seule question. Qu'est-ce que l'on attend pour forcer des employés unilingues anglais à porter un casque ou képi, indiquant DANS LES DEUX LANGUES, leur fonction?

On lit sur ces couvre-chef les mots "conductor, brakeman, gateman", etc. Pourquoi ne pas ajouter (aussi en or) les mots "chefs de train, serre-freins, portier", etc.

Quelle raison ces employés unilingues anglais auront-ils pour ne pas se coiffer d'un casque portant et le français et l'anglais? Et cela dans tout le pays.

Si on ne veut avoir que de l'anglais sur ces chapeaux au Québec, il serait logique de n'avoir que du français dans les autres provinces.

Voilà une question courte que nous imprimons en gros caractère et qui est expédiée, sur une copie marquée, aux relations publiques de cette grosse compagnie de chemins de fer canadienne.

Il y aurait aussi les indications "STE. ANNES" (avec un "s" et un point, sans trait d'union) sur le tableau indicateur près des portes qui, à la gare Windsor, donnent accès aux quais. De même "Pointe Claire" (sans trait d'union).

Félicitations, cependant, à la direction du "C.P.R." pour le mot bilingue POLICE qu'affiche le gardien de l'ordre de la salle des pas perdus à la gare Windsor... mais ce n'est là qu'une coïncidence...

Jean-Marie Bruneau

lecteurs

Un bon journal mais faible en politique étrangère

Bravo à Québec-Presse pour le bon travail qu'il fait sur la scène nationale. A mon avis, il est le seul journal intéressant qui traite de l'actualité québécoise. Mais il est très dommage que Québec-Presse s'occupe d'une façon si négligeable de la scène internationale.

Tant qu'à nous présenter des articles très mal écrits et qui contiennent parfois des erreurs impardonnables, il serait mieux de laisser ce domaine aux journalistes de La Presse tels Pierre St-Germain et Charles David qui le font de manière remarquable ou de nous présenter des articles écrits par d'autres journalistes que Pierre-Jean Méhu et Alain Delille.

Le premier s'est amusé durant plusieurs semaines à nous présenter des potins du Watergate, tandis qu'il aurait dû écrire un bon article sur le sujet et passer à autre chose car Québec-Presse n'est quand même pas Montréal-Matin. Le deuxième cherche à noircir la France en la comparant au Chili de Pinochet. Mais elle est un pays capitaliste tout comme la Grande-Bretagne ou le Canada et on s'aperçoit que c'est encore le racisme anti-français qui remonte à la surface.

Serge Trottier,

Des noms pour le nouveau journal péquiste

Dans le dernier numéro de Québec-Presse, René Lévesque, Jacques Parizeau et Yves Michaud ont révélé qu'ils cherchaient un nom pour leur journal.

J'en ai quatre à leur suggérer: Le Réveil québécois, la Future République, la Renaissance et le Survivant. Il va de soi qu'ils ont... la liberté de choisir.

Arthur Gareau

Chartrand un amant de la violence?

J'voudrais bien vous ressentir comme un authentique Qué-

bécois mais je n'en suis pas sûr! Vous êtes tout simplement un Américain! Ce type de l'Amérique du Nord, nourri de violence depuis son enfance; ce type d'individu formé pour CONSOMMER: consommer des hot-dog, du Coke, de la bière et des FUSILS (?).

Dernièrement, j'étais au forum, par sympathie pour Mme Allende et son peuple. J'espérais aussi vous entendre. Je vous ai entendu! Mes oreilles en ont souffert et ma compréhension aussi! Je n'ai compris que 3 ou 4 phrases, c'est-à-dire celles que vous n'avez pas criées; le reste, que des sons de violence.

Je résume: vous m'avez déçu. Vous m'êtes apparu nettement comme un amant de la violence qui a enfin son prétexte pour l'assouvir: "Ce coup d'Etat au Chili prouve qu'un peuple ne peut devenir libre que par les armes!"

Il y a une hypothèse qui me vrille l'esprit chaque fois que je repense à cette violente af-

firmation: si l'armée chilienne avait pu opérer son coup d'Etat justement parce qu'elle a d'abord réussi (grâce à ses propres agents, des plus ardents syndicalistes, comme par ha-

sard...) à convaincre des syndiqués, des ouvriers, des paysans de s'armer eux-mêmes à l'insu du président Allende et de son équipe, en leur affirmant "qu'un peuple ne peut deve-

nir libre que par les armes"? A chaque fois que j'y pense, je retourne à nos Patriotes de 37-38, qui eux aussi furent victimes de leur naïveté...

Je vous en prie, M. Char-

trand, ne soyez pas un écoeurant pour vos compatriotes et soyez courageux dans l'action constructive! Québécoisement vôtre.

Jacqueline Meunier-Aubé

EMPLOIS

INFIRMIERES DEMANDÉES

- Travailler au service des résidents de la Pointe Saint-Charles à la Clinique et dans les foyers;
- Travailler en équipe avec médecins, travailleurs communautaires (TFP) et organisateurs communautaires.

QUALIFICATIONS

- Licence d'infirmière;
- Minimum de 2 ans d'expérience dans une salle d'urgence ou l'équivalence;
- Ouverte aux changements de la médecine communautaire et des problèmes sociaux du Québec;
- Bilingue;
- Lettres de référence.

Les intéressées sont priées de faire parvenir leur offre d'emploi avant le 24 janvier 1974 à:

Clinique communautaire de Pointe Saint-Charles
565, rue Dublin
Montréal 104
a/s Guy Breton

DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CONSEIL DE LA COOPÉRATION DU QUÉBEC

RESPONSABILITÉS:

Sous l'autorité du Conseil d'Administration, le directeur général a la responsabilité entière de la bonne marche des activités du Conseil de la Coopération. Il voit à l'administration, favorise et organise la promotion ainsi que la diffusion du coopératisme dans le milieu. Il maintient des relations avec les organismes gouvernementaux, les agents de vie économique-sociale ainsi qu'avec les corps intermédiaires et les institutions coopératives existantes. Il dirige une équipe, oriente des travaux de recherche touchant particulièrement les changements économiques, législatifs et sociaux ayant des répercussions sur l'économie et sur les institutions coopératives. Il coordonne certaines activités découlant de projets communs à plusieurs institutions membres du conseil.

QUALIFICATIONS:

Agé de 30 ans et plus, le candidat possède une formation universitaire en sciences humaines et/ou gestion des affaires ou l'équivalent et de préférence une bonne expérience du système coopératif et de son fonctionnement. Le poste exige beaucoup d'entregent, de l'initiative, un sens de l'organisation très développé et une habileté à coordonner. Le candidat doit bien maîtriser la langue française et avoir une assez bonne connaissance de la langue anglaise. Il doit pouvoir voyager et faire de la représentation assez fréquemment. Il est à la fois un homme de pensée et d'action.

SIÈGE SOCIAL: Ville de Québec.

CONDITIONS DE TRAVAIL: Excellents bénéfices sociaux et voiture fournie.

SALAIRE: \$20,000. et plus, selon la compétence et l'expérience.

Veillez adresser votre demande qui sera traitée confidentiellement à

M. Yves Hébert,

DUBOIS, FERLAND, ST-HILAIRE ET ASSOCIÉS
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

1135, Chemin St-Louis, suite 302, Québec 6. (418) 683-2941

OFFRES D'EMPLOIS

— Infirmiers(ères) Licenciés(es).

Service Général.

Salaire: Selon la convention collective des hôpitaux de la province de Québec.

— Diététiste Professionnelle.

Salaire: Selon les échelles de salaires en vigueur dans les Hôpitaux de la province de Québec.

S'ADRESSER:

Directeur du Personnel,
Hôpital Notre-Dame de Sainte-Croix,
Mont-Laurier, Co. Labelle.
(819) 623-1234, Poste 21.

L'ALLIANCE DES PROFESSEURS DE MONTRÉAL (C.E.Q.)

Offre d'emploi

SECRETARE GÉNÉRAL

Fonctions:

Sous l'autorité du Conseil d'administration et du président:

- Dirige et coordonne l'ensemble des services de l'Alliance.
- Anime l'équipe des permanents membres du secrétariat.
- Voit à l'exécution des décisions des différents organismes de direction.
- Prend les décisions nécessaires à établir les contrôles administratifs requis pour que les politiques définies par le Conseil d'administration et le Comité exécutif soient mises en application, que les objectifs visés soient atteints.
- Supervise l'administration financière courante.
- Dans le domaine de la gestion, le secrétaire général a pour fonction de prévoir, organiser, coordonner et contrôler l'administration générale de l'Alliance.
- Avise et assiste le Conseil d'administration en ce qui a trait aux grands objectifs de l'Alliance, aux politiques à établir, programmes d'action (planification) et à la conduite générale de l'association.
- Agit comme secrétaire de l'Assemblée générale, du Conseil d'administration et du Comité exécutif.
- Participe à l'étude de certains comités.

Exigence particulière:

Expérience pertinente en gestion financière et en gestion de personnel.

Conditions de travail:

Salaire à négocier.

Date limite d'inscription:

Toute personne intéressée devra soumettre sa demande et son curriculum vitae, au plus tard le 31 janvier 1974 à:



Robert Chagnon, président
Alliance des professeurs de Montréal
4455, rue Saint-Hubert
Montréal H2J 2X1

POUR MONTRÉAL DEVEZ-VOUS CRIEUR pour QUEBEC-PRESSE

En 2 ou 3 heures un gars débrouillard se fait une commission substantielle.

ET POURQUOI PAS UNE FILLE?

Crieurs aussi demandés tôt le dimanche pour les coins de rue achalandés ou aux portes des églises partout à Montréal.

Tél.: Micheline Venne, 381-9936

OMNIPRATICIENS

Pour Cliniques populaires de Montréal

BESOIN URGENT

- A partir du début février,
- Références demandées,
- Bilingue,
- Temps plein ou partiel,
- Conditions de travail et de salaire à discuter.

Communiquer avec: Mlle Dufour

844-1056

Dans la ville de Québec, femmes demandées. Pour sollicitation par téléphone. Bonne commission.

Si intéressées: Guy Ouimet à 514-381-9936 (frais renversés)

QUEBEC-PRESSE

8 jours à AMSTERDAM (Hollande)

ça vous intéresse?



Il suffit de vous abonner!

AVANTAGES "MAISON", AMSTERDAM

Du 1er novembre 1973 au 31 mars 1974, chaque passager aura droit à une variété extraordinaire de bonis gratuits, tels que repas, excursions, cadeaux et prix réduits. Gracieuseté des Bureaux de Tourisme à Amsterdam, ces aubaines alléchantes vous sont offertes avec les Tours Evasion de KLM, comme suit:

1. L'usage gratuit d'une automobile de location pour une journée par personne, (tarif quotidien seulement) pour laquelle vous ne payez que l'essence et le tarif des kilomètres parcourus; par conséquent, deux personnes utilisant la même voiture, l'auront gratuitement pour deux jours;
2. Une excursion en bateau-mouche sur les canaux d'Amsterdam;
3. L'entrée gratuite et une consommation dans un cabaret en vogue d'Amsterdam;
4. L'entrée gratuite au musée Van Gogh, au musée Municipal et au musée Maritime;
5. L'usage gratuit d'un magnétophone portatif avec cassette décrivant une promenade à pied dans cette ville fascinante;
6. La visite gratuite d'un atelier de taille de diamants;
7. Une réduction de 50% sur le prix du tour de ville d'Amsterdam, ou de l'excursion aux villages typiques de Marken et de Volendam sur le Zuider Zee.

L'ESCAPADE GRANDES CAPITALES

8 jours à Amsterdam
(pour 2 personnes)

COMPREND

- le transport aérien par KLM en classe économique entre Montréal et Amsterdam;
- le transfert de l'aéroport d'Amsterdam au centre-ville;
- le logement pour 7 nuits en chambre avec salle de bains privée ou douche;
- petit déjeuner hollandais tous les jours;
- les avantages "maison", Amsterdam

**QUÉBEC-PRESSE VOUS OFFRE
\$200 POUR CE QU'IL VOUS
RESTERA À DÉFRAYER!**

CONDITIONS DU CONCOURS

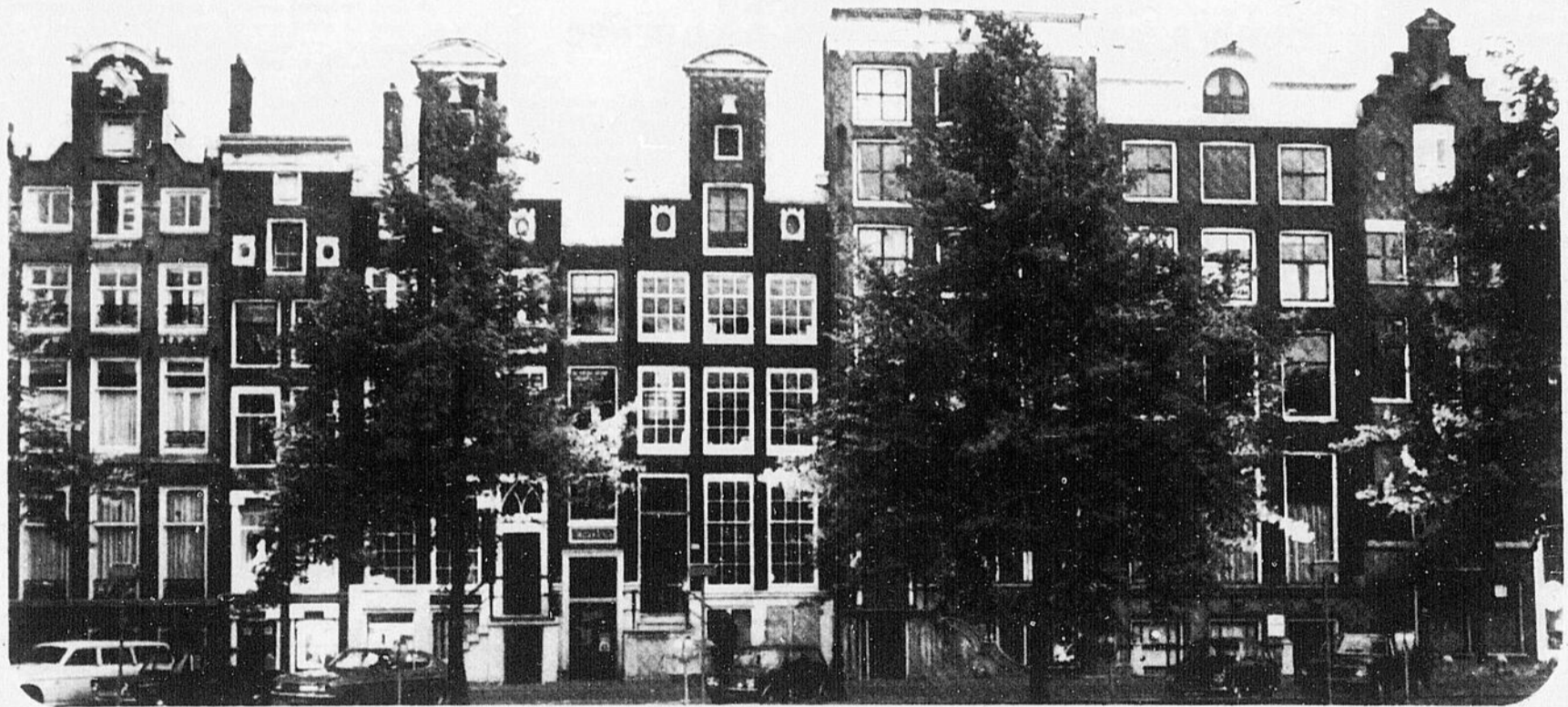
Vous nous faites parvenir un chèque ou mandat au montant de \$15 entre le 20 novembre 1973 et le 31 janvier 1974, pour un abonnement d'un an à QUÉBEC-PRESSE pour vous-même, un parent ou un ami!

Vous pouvez aussi abonner 3 personnes pour 4 mois (\$5.00 chacun) ou 2 personnes pour 6 mois (\$7.50 chacun).

Ce voyage est offert par:

MIRABELLE TOURS INC.

277 rue St-Pierre
St-Constant JOL 1XO
Cté de Laprairie, Qué.
Tél.: 365-1847.

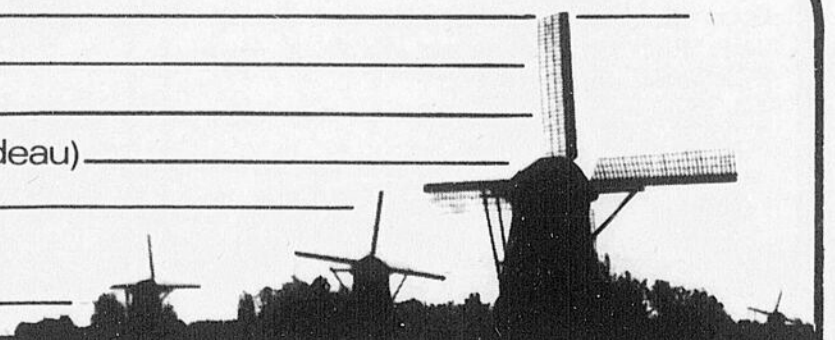


SI ÇA VOUS INTÉRESSE, retournez-nous la formule ci-contre détaillée, accompagnée d'un chèque ou mandat de \$15. à:

QUÉBEC-PRESSE
Service du Tirage 9670 ave Pélouquin
Montréal H2C-2J4, Qué.

Le tirage aura lieu le 5 février 1974

NOM _____
 ADRESSE _____
 CODE POSTAL _____
 NO. TEL. _____
 PAYÉ PAR (si c'est un cadeau) _____
 SIGNATURE _____



Le Patriote se meurt... à Québec, on s'en lave les mains

arts

par Micheline Lachance

Pendant que le gouvernement du Québec entonne d'un air triomphal l'hymne à la souveraineté culturelle, il laisse s'éteindre le Patriote, sans même lever le petit doigt. Le Patriote qui aura bientôt dix ans, est d'ailleurs la dernière boîte à chansons, la seule qui a réussi à survivre par ses propres moyens (en 1964, il y avait 54 boîtes à chansons). La chose n'a pas été facile; la boîte a perdu des plumes au cours des années: le Patriote à Jean-Lou de Gatineau a fermé ses portes; on a dû abandonner les représentations de pièces de théâtre pour enfants, faute d'argent; fini aussi le Festival International du film amateur de Montréal auquel une dizaine de pays ont pourtant participé. Aujourd'hui, le Patriote en est réduit à fermer ses portes à moins que le ministère des Affaires culturelles...

"La chanson, un art mineur"

Le problème c'est que le ministère des Affaires culturelles s'en lave les mains. Il ne s'est jamais gêné pour le dire. L'histoire remonte à 1965 quand Pierre Laporte, alors ministre des Affaires culturelles, renvoyait aux oubliettes la première demande d'aide du Patriote en déclarant: "Donnez encore quelques mois de preuves et nous agirons". Jean-Noël Tremblay, plus direct, refusa d'étudier la question parce que, disait-il, "la chanson est un art mineur que je ne saurais aider". Avec François Cloutier, le Patriote eut droit à une nouvelle réponse fuyante: en 1970, il affirma: "Mon budget est épuisé jusqu'en 74".

C'est Mme Claire Kirkland-Casgrain qui remporte néanmoins le championnat du sans-gêne en référant le Patriote, et là tenez-vous bien! au ministère des Travaux publics: "Même si vous n'êtes pas du bon bord, disait-elle en 1971, je vais vous aider... Si je ne peux vous aider par l'intermédiaire de mon ministère, je vais voir ce que je peux faire au ministère des Travaux publics, qui pourrait réaménager vos salles."

On se souvient aussi de la désormais célèbre bataille qui eut lieu autour de la vente de la Comédie Canadienne. Le ministère des Affaires sociales reçut alors une avalanche de télégrammes réclamant l'aide du gouvernement afin de permettre au Patriote de se porter acquéreur de la Comédie. Mme Kirkland-Casgrain a même rencontré les directeurs du Patriote à Montréal afin de leur demander de laisser tomber cette bataille qui, selon elle, "deviendrait une guerre entre Québec et Ottawa". "Dites-nous ce que nous pouvons faire pour remplacer ce théâtre et pour en donner un autre à la chanson. Je ferai quelque chose pour vous", conclut-elle pendant que l'un de ses conseillers spéciaux lançait en l'air un montant (\$225,000) pour trouver un autre théâtre. Le Patriote n'a jamais réentendu parler de cette offre alléchante.

On attend un signe

Et il attend toujours un signe de ce gouvernement qui se veut le défenseur de la souveraineté culturelle. Dans un ultime effort, le Patriote s'est adressé au nouveau ministre, Denis Hardy, qui, a-t-il répondu, recevra les directeurs, "dès qu'il lui sera possible de le faire".

Dans les coulisses, les fonctionnaires du gouvernement n'hésitent pas à dire que le ministère n'a pas l'intention de financer des éléments subversifs et séparatistes.

Vive l'Orchestre symphonique!

Pendant ce temps, des groupes qui ne reflètent en rien la réalité québécoise reçoivent des subventions astronomiques. Qu'il suffise de nommer l'Orchestre symphonique de Montréal qui survivra pour la plus grande joie des "happy few".

Le Théâtre du Nouveau-Monde a, lui aussi, sa part du gâteau. Quand il a pris possession des locaux de l'ancienne Comédie-Canadienne, le gouvernement lui a accordé une subvention de \$1,300,000; il reçoit depuis \$980,000 à chaque année.

Le Patriote a élaboré un budget qui lui permettrait de vivre dans des conditions normales. Avec \$140,000 par année, les 3 établissements du Patriote (celui de Montréal, celui de Sainte-Agathe et le Patriote à Clémence) fonctionneront à l'heure de 1974. Personne n'ignore que les salles du Patriote sont exigües, les moyens techniques désuets et le travail bénévole, monnaie courante.

La chanson dans la rue

La chanson risque de se retrouver sans théâtre. La Place des Arts? Un éléphant blanc dont plusieurs artistes ont horreur. Le scandale est de taille quand on sait tout ce que la culture québécoise doit à la chanson et aux chansonniers de chez nous.

Mais le plus grand perdant reste le théâtre. Depuis plusieurs années le Patriote à Clémence accueille les troupes amateurs, semi-professionnelles et professionnelles qui n'ont pas le sou (c'est le cas du Grand Cirque ordinaire qui y présente actuellement un spectacle). La formule est particulière. Le Patriote prête sa salle; il ne lui revient que les recettes provenant de la vente des consommations, ce qui ne couvre même pas les frais d'entretien.

Au risque de passer pour rêveurs, irréalistes, Percival Broomfield et Yves Blais, les directeurs, rappellent à tous les politiciens, juges, députés, ministres et sénateurs qui sont des habitués du Patriote, qu'ils ont vu de leurs yeux qu'au Patriote, la souveraineté culturelle est en vedette. Et la liste de ces personnalités qui fréquentent le Patriote, cette boîte "subversive", est longue: Denys Hardy, Robert Bourassa, Pierre Elliott Trudeau, Maurice Lamontagne, les juges Hamel, Duquette et Labelle, l'ambassadeur Yvon Beaulne, les députés Guilbeault et Maurice Dupras, le maire Drapeau...

FERMÉ?

(Photo Michel Elliott)

vient de paraître

"L'Europe avec un grand E", bilan et perspectives sous la direction de Max Kohnstamm

et Wolfgang Hager, les éditions Robert Laffont.

LE DEVOIR a-t-il fait son temps?

des textes de: Hélène P. Baillargeon, Fernand Dumont, Denys Pelletier, Henri Bourassa, Pothier Ferland, Mario Cardinal, Gilles Lesage, Alain Pontaut, Guy Ferland, Paul Cliche, Réal Pelletier, Evelyn Dumas, Jean-V. Dufresne, André Charbonneau, Jacques Rivet, Jean de Bonville, Pierre Vadeboncoeur, Jacques Grand' Maison et des journalistes du Devoir.

Dans le numéro de janvier de

Maintenant

Je désire m'abonner à **Maintenant**
Abonnement:

ordinaire \$7. étudiant \$5. de soutien \$10

Nom _____

Adresse _____

Maintenant, 2765 Côte Ste-Catherine, Montréal
H3T 1B5 739-2558

La Communauté européenne est actuellement aux prises avec des problèmes de politique étrangère qui ne semblent pas devoir se régler de sitôt. "L'Europe avec un grand E" se penche justement sur ces problèmes. Les auteurs de l'ouvrage estiment que la Communauté doit élaborer une politique étrangère commune. On voit dans ce volume que la distinction entre les affaires intérieures et les affaires étrangères s'estompe rapidement. Durant les vingt dernières années, des décisions importantes ont été prises par la Communauté européenne sans qu'un débat soit véritablement engagé à leur sujet en dehors du cercle restreint et privilégié des institutions. Ce livre veut créer un débat permanent plus large. Chacun des grands problèmes européens y est traité par des spécialistes mondiaux. Il est donc question de l'Europe agricole, militaire, monétaire, culturelle, de l'Europe vue de l'Est et de l'Europe atlantique.

Les livres de la semaine

Livres québécois

1. Monologue
2. Pointe Calumet
3. René Lévesque
4. Solitude maudite
5. Recettes d'hiver

Yvon Deschamps
Claude Jasmin
Jean Provencher
Francine Dufresne
Sœur Berthe

Leméac
La Presse
La Presse
Ferron
Jour

Livres étrangers

1. L'hiver de force
2. Jonathan, le goéland
3. La terrasse de Bernardini
4. Quand la Chine s'éveillera, le monde tremblera
5. Soljenitsyne, sa vie

Réjean Ducharme
Richard Bach
Susanne Prou
Alain Peyrefitte
David Burg et
Georges Seiser

NRF
Flammarion
Calmann/Lévy
Fayard
Robert Laffont.

Les librairies Gutenberg, Renaud-Bray, Guy Delorme Inc., le Scorpion, Ménard, Sons et lettres et Volumétric ont rendu possible cette liste de best-sellers.

Mais toutes ces Europes deviendront-elles un jour une Europe politique selon une formule qui ne sera peut-être ni une nation, ni une fédération mais une association originale préservant les diversités taillées par une longue histoire.

"L'Europe et les Etats-Unis" par Karl Kaiser

Dans la même collection, Karl Kaiser consacre un ouvrage à l'avenir et aux relations existant en-

tre l'Europe et les Etats-Unis. La guerre froide est finie. L'URSS et les Etats-Unis négocient de gigantesques accords commerciaux. La Chine s'ouvre. Le Japon émerge comme une puissance mondiale, l'Europe occidentale, champion économique mais embryon politique, se cherche. L'Amérique parle de se retrancher dans un néo-isolationnisme. Dans ce contexte, les rapports entre l'Europe et les Etats-Unis doivent être remaniés. Que doit faire l'Europe occidentale. Doit-elle construire sa défense mi-

litaire autonome? Faut-il qu'elle s'abrite derrière des tarifs douaniers protectionnistes pour lutter contre la concurrence américaine, japonaise. Allons-nous vers une nouvelle Charte atlantique? Karl Kaiser, professeur à l'université de Bonn et à celle de Bologne, tente de faire le point sur les relations transatlantiques et les orientations possibles.

"Les sentiers de la louve" par Michelle Guérin, le Cercle du livre de France

Michelle Guérin remportait l'an dernier le prix du Cercle du livre de France avec son roman "Les oranges d'Israël". Un an plus tard, elle revient avec un second roman, "Le sentier de la louve". En guise d'avant-propos, l'auteur présente elle-même son dernier-né: "Qui sait vraiment lire ne verra pas dans ce roman ni une thèse, ni un plaidoyer quelconque, ni le complaisant récit d'aventures accumulées, érotiques et gratuites, exprès pour choquer ou amuser... mais le pénible cheminement d'une femme déchirée, qui se met elle-même au défi et à l'épreuve, qui va jusqu'au bout de ses folies afin de découvrir sa vraie place dans la vie.



L'histoire de la Liberté

Des pays qui fabriquent leur liberté

S'adresser à 9670, rue Pélouquin
Montréal H2C 2J4

Nom.
Adresse.
Ville.
Profession.

HOBO/QUEBEC

entretien avec michel beaulieu

illustrations originales

poster

48 pages

.75c



.chroniques

régulières:

cinéma

théâtre

écritures

musiques

vie quotidienne

numéros 12/13

hobo québec c.p.464 Succ. Montréal H2L 4K4

En vente partout

Apprenons à faire l'amour

parti pris

\$1.50

APPRENONS À FAIRE L'AMOUR

le petit livre blanc des couples heureux

Vient de paraître

parti pris

C.P. 149
Station N
Montréal

cinéma

Jodorowsky à Montréal les 28 et 29

Un cinéaste à la drôle de carrière

Contrairement à ce qui avait été annoncé, le cinéaste Alexandre Jodorowsky, auteur de "El Topo", ne sera pas à l'Outremont mardi le 22. Il est retenu à Rome où son second film, "La montagne sacrée", vient d'être interdit. Il sera à Montréal les 28 et 29 janvier.

Le 28, il rencontrera la presse, et les curieux, à l'Evêché de l'hôtel Nelson. Le lendemain, il

assistera à la projection de "El Topo" à 21 heures 30, à l'Outremont. Les amateurs de ce film, qui remplissent à guichets fermés l'Outremont à tous les vendredis et samedis à minuit, seront heureux d'apprendre qu'à partir de mardi prochain, la version sous-titrée en français de ce film sera à l'affiche à tous les mardis et mercredis à 21 heures 30.

Pour ceux qui ne connaissent pas Alexandre Jodorowsky, voici un texte signé par lui qui éclaire un peu sa drôle de carrière. Quant à son film, on l'adore ou on le déteste. Donc, il faut le voir.

"Mes parents étaient Russes.

Je suis né à Iquique, une petite ville chilienne de 2000 habitants située près de la frontière bolivienne. J'ai vécu dans ce désert pendant dix ans.

Les enfants de mon âge ne m'acceptaient pas car ils disaient que j'étais "Russe".

Je suis ensuite allé vivre à Santiago, capitale du Chili où j'ai étudié la philosophie et la psychologie.

J'ai travaillé dans un cirque comme clown.

J'ai joué dans plusieurs pièces de théâtre et ai formé mon propre "Théâtre de Marionnettes".

Puis j'y ai créé un "Théâtre de Mime".

J'ai vécu à Santiago pendant dix ans.

Les jeunes de mon âge ne m'acceptaient pas car ils disaient que j'étais "Juif".

Je partis alors pour l'Europe et m'établiss à Paris.

J'ai travaillé avec Marcel Marceau pour éventuellement devenir son associé. J'ai écrit "LA CAGE" et "LE FABRIQUANT DE MASQUE" pour lui.



"EL TOPO": toujours à l'affiche de l'Outremont, le vendredi et le samedi à minuit, les mardi et mercredi à 19 h. 30.

J'ai fondé le mouvement "Panique" avec Arrabal et Topor.

J'ai réalisé un happening de quatre heures dont on dit encore que ce fut le meilleur happening jamais réalisé.

Les Français ne m'ont jamais accepté car ils disaient que j'étais "Chilien".

Je suis alors allé m'installer à Mexico où j'ai dirigé une centaine de pièces de théâtre (Ionesco, Arrabal, Strindberg, Samuel Beckett, des Classiques etc.). J'ai aussi écrit pour le théâtre (Zarathoustra, Opéra de l'Ordre, etc.)

J'ai écrit trois livres et des centaines de bandes dessinées.

J'y ai dirigé mes deux

premiers films FANDO AND LIS et EL TOPO.

J'ai vécu à Mexico pendant dix ans.

Les Mexicains ne m'ont jamais accepté car ils disaient que j'étais "Français".

Je suis marié; j'ai trois fils et une fille.

J'ai passé la dernière année aux Etats-Unis où

j'ai terminé mon troisième film "LA MONTAGNE SACREE".

Les Américains disent de moi que je suis "Mexicain".

Peut-être qu'un jour j'irai m'installer dans une autre planète où les gens diront de moi que je suis "Américain".

Alexandro Jodorowsky

STUDIO B GRAND PRIX DU JURY CANNES/73 TOUS

L'INVITATION
UNE FÊTE FABULEUSE

5^e SEMAINE
Sem.: 6.00, 7.55, 9.45
Dim.: 2.25, 4.10, 6.00, 7.55, 9.45

STUDIO A TOUS
LES DERNIÈRES FIANÇAILLES
DE J.P. LEFEBVRE

6^e SEMAINE
Sem.: 6.30, 8.15, 10.00 hres
Dim.: 3.00, 4.45, 6.30, 8.15, 10.00 hres

Vieux Montréal
136 EST, ST-PAUL - 861-7863

Voulez-vous recevoir gratuitement et régulièrement nos programmes-calendriers?

CINÉ OUTREMONT
1248 Bernard 277-4145

COLLOQUE SUR LE PETROLE

Vendredi le 25 janvier à 20 heures: le film "L'affaire Mattéi"

Samedi le 26 janvier à 14 heures: panel sur la crise mondiale de l'énergie et la politique énergétique du gouvernement canadien.

Panelistes: Antoine Ayoub, économiste, Université Laval
Robert Pouliot, journaliste à La Presse
Henri-François Gauthrin, président NPD Québec
Samuel Bounya, économiste, Université de Montréal

Carrefour International
5059, rue Saint-Denis
(à côté du métro Laurier)
Inf.: 845-6516

EN VENTE PARTOUT

PHOTOTEK

LE QUÉBÉCOIS EN PHOTOS

"Vous savez ça, M. le ministre" Un vidéo sur l'occupation du ministère du Travail

Le 24 août 1973, 400 travailleurs québécois occupaient le ministère du Travail à Montréal. Ce mouvement, parti de la base, rassembla les grévistes de 17 conflits venant de partout au Québec. Ces grèves pourrissaient ou pourrissent encore. Une longue journée d'attente pour obliger le ministre Jean Cournoyer à entendre leur manifeste: "Le travail, notre propriété." Le ministre, désespéré, fit sa déclaration sur une loi anti-scabs.

Au Vidéographe de la rue Saint-Denis, tous les soirs à 20 heures jusqu'au 1er février, on peut voir le vidéogramme ré-

alisé par Robert Favreau, France Capistran et Michel Brais sur cette occupation. Le vidéo porte le titre suivant: "Vous savez ça, M. le ministre". Il dure 50 minutes.

Si l'on veut discuter après une projection de ce vidéo, on peut le faire. En communiquant avec le syndicat de Firestone, on pourra organiser des groupes de discussion. Il suffit de téléphoner à M. Roger Pelletier, au numéro 756-0200. Et pour avoir des copies de ce vidéo, on communique avec le Vidéographe, 1604 Saint-Denis, Montréal.

A L'AFFICHE!

POUR TOUS

LES FILMS MUTUELS présentent
UNE PRODUCTION CLAUDE HEROUX

JEANNE MOREAU
JEAN DUCEPPE dans
JE T'ATTIENS

UN FILM DE PIERRE DUCEPPE

avec ROSELYNE HOFFMANN • JEAN-RENÉ OUELLET
LIONEL VILLENEUVE • WILLIE LAMOTHE • YVAN DUCHARME

DANS 5 SALLES A MONTRÉAL		PAPINEAU 521-6853	LAVAL 688-8200
PARISIEN 861-2697	VERSAILLES 352-4020	GREENFIELD PARK 671-6129	
DANS 11 SALLES EN PROVINCE			
DRUMMOND DRUMMONDVILLE	REX SAINT JEROME	MASKA SAINT HYACINTHE	PALACE GRANBY
LE PARIS VALLEEFIELD	CAPITOL SAINT JEAN	VENUS JOLIETTE	LAURIER VICTORIAVILLE
CARREFOUR DE L'ESTRIE SHERRROOKE	CAPITOL QUÉBEC	LE CANADIEN QUÉBEC	

(Laissez-Passer non valables)
PARISIEN & PAPINEAU, à 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00 & 10.00 p.m. LAVAL-1, VERSAILLES (Salon Bleu), GREENFIELD-1, SUR SEMAINE A 6.00, 8.00 & 10.00 p.m. SAMEDI & DIMANCHE 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00 & 10.00 p.m.

disques

par Michel Sabourin

DEUX DISQUES ANGLO-QUEBÉCOIS

April Wine, "Electric Jewels" Aquarius 504

Avec April Wine, voilà posé dans toute sa splendeur le problème du disque québécois. April Wine est un grou-

pe anglophone de Montréal finalement bien ordinaire si on le compare à ce qui se fait dans le même genre à l'étranger. Groupe électrique reposant principalement sur le jeu du "lead guitar", April Wine se borne à suivre la voie tracée par les divers groupes électro-

multipliés aux Etats-Unis dans les années 70. Rien de bien original dans ces groupes dont le règne est d'ailleurs terminé au profit d'une musique moins lourde.

Pourquoi endisquer April Wine alors que d'aussi bons groupes québécois que Maneige, ou Nécessité, maintenant dissous justement faute de débouchés, restent sur la paille. Pourquoi surtout un groupe comme April Wine obtient-il les douze ou vingt mille dollars nécessaires à l'enregistrement de son disque quand un groupe comme Maneige ne parvient pas à obtenir les huit mille dollars nécessaires à la réalisation de son premier dis-

Question de marché, répondront les compagnies. Il sera plus facile à la compagnie de vendre les 20,000 longs-jeux nécessaires pour rentrer dans son argent dans tout le Canada et les Etats-Unis qu'à travers le Québec seulement. Et tel aurait été le cas avec un groupe comme Maneige.

Mais en attendant, la musique des Québécois francophones reste sur les tablettes. Une fois de plus, les lois économiques ont parlé à notre détriment. Comment pourrait-il en être autrement puisque les compagnies québécoises ne s'intéressent qu'aux produits commerciaux et que les grandes compagnies étrangères doivent demander à Toron-

to ou New York la permission d'endisquer un groupe.

La seule question à se poser est: quand une compagnie québécoise sera-t-elle prête à donner une chance à des groupes québécois. En attendant, puisque mon rôle est de parler des réalités et non de mes désirs, je dois m'en tenir aux commentaires d'un produit quasi étranger. Pour April Wine, l'appréciation sera facile: avec l'argent qu'on y a mis, ça ne peut faire autrement que d'être bon. Une surprise: l'utilisation de l'acoustique surprenante, chez ce groupe "plogué" depuis bien longtemps sur le 220. Une ou deux bonnes tonnes; pour le reste, bien de nouveau.

JESSEE WINCHESTER

Bearsville BR2045

Avec Jesse Winchester, c'est une autre paire de manches. On ne sait trop à quand remonte ce disque. A deux ans peut-être et remis à l'automne sur le marché à grand renfort de publicité. Et pour ce bonhomme bien de Montréal malgré sa langue, c'est soudainement la gloire. Parce qu'une compagnie a bien voulu faire un peu de promotion et jouer sur le nom de Todd Rundgren récemment acquis à la célébrité pour son travail avec Grand Funk.

SPECTACLES

La nouvelle saison...

La nouvelle saison de Guy Latraverse. Du déjà vu d'une part avec le retour de l'inévitable Sacha Distel mais quelques grands plats et de bonnes surprises: Forestier à la Place des Arts en mars; un nouveau spectacle de Moreau, son premier depuis trois ans, aussi à la Place des Arts; une soirée surprise à Wilfrid-Pelletier avec Gilles Valiquette, François Guy, Jim Bertrand et une nouvelle venue, Priscilla; un nouveau spectacle de Jean-Pierre

Ferland, trois semaines à Maisonneuve, fin février-début mars; le retour de Ferré; et un spectacle qu'on qualifie de nouveau "Hair", Michel Fugain avec son big bazar, à la mi-avril. Pauline Julien, le 18 avril à la Place des Arts et, la cerise sur le gâteau, Robert Charlebois à Wilfrid-Pelletier à la fin mai.

ooo

Pour bientôt, des spectacles au Café-Campus avec des groupes québécois. Du Jam à son meilleur et des surprises du côté de l'éclairage, nous dit-on... Bientôt à Montréal aussi et à Québec, à la mi-février, Soft Machine, au cégep Maisonneuve. En première partie, Maneige... Fortement possible un spectacle de Véronique Sanson avec son mari Stephen Stills au Forum... Et peut-être mais non confirmé, Cat Stevens au printemps.



JEAN-PIERRE FERLAND

Qu'importe. L'important c'est que Jesse Winchester soit bon et vrai. Et il l'est. Je ne viens moi-même que de le découvrir et c'est le genre de découverte qu'il est bon de partager. Des textes intelligents, non dénués de vérité et d'humour, un style folk avec une petite touche de western, c'est Jesse Winchester. A découvrir absolument pour sa simplicité, son espèce de grandeur sauvage et la pureté de ses sons.

JOHN MAYALL, "Ten years are gone", Polydor 2391-047

Pour John Mayall, vieux routier du blues et assurément l'un des meilleurs, le principal problème sur disque est celui du renouvellement. Tout le monde sait que le blues c'est pour hot sur une scène que sur disque. D'où les nombreuses expériences tentées par

Mayall depuis quelques années. D'abord la fusion USA-England ensuite la fusion jazz-blues. Expériences qui ont sans doute donné un horizon nouveau à Mayall mais que l'histoire ne retiendra sans doute pas comme des événements marquants. La fusion du jazz et du blues passera loin en arrière de l'autrement importante rencontre du jazz et du rock que sont en train d'accomplir les Chick Corea, Santana et McLaughlin.

Le Patriote en haut

présente UN PRINCE, MON JOUR VIENDRA

avec PAULE SUZANNE LUCE BAILLARGEON GARCEAU GUILBEAULT

du 9 janvier au 3 février à 20h30

UNE PRODUCTION DU GRAND CIRQUE ORDINAIRE

Reservations: 521-6666 & 523-1131

1474 est. rue St-Catharins.

LE THÉÂTRE POPULAIRE DU QUÉBEC

présente

La vie éjarrée du brave Adam Dollard sieur des Ormeaux

mise en scène Jean Robert Rémillard

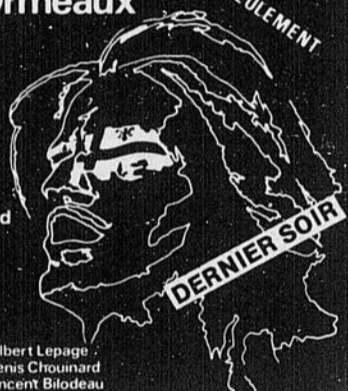
POUR ADULTES SEULEMENT

Les véritables motifs des exploits de Dollard des Ormeaux, expliqués et racontés à la lumière de documents récemment découverts par l'auteur, dans les archives secrètes de l'Office des Congrégations à Rome.

de Jean-Robert Rémillard

avec Jean Brousseau Jean-Pierre Masson Béatrice Picard Marthe Choquette

Louise Lapare Gilbert Lepage Christine Prud'homme Denis Chouinard Gabrielle Mathieu Vincent Bilodeau



DERNIER SOIR

C. E. G. E. P. MAISONNEUVE 3800 est. rue Sherbrooke

Entree de la salle: 2700, rue Bourbonniere

Mercredi au dimanche, 16 au 20 janvier à 20 h 30

Reservations: 849-8188

(Prix spéciaux pour étudiants)

chansons et musique de la résistance chilienne



BON DE COMMANDE

Veuillez me faire parvenir... disque(s) "MUSIQUE ET CHANTS DE LA RÉSISTANCE CHILIENNE".

Vous trouverez ci-joint un chèque ou mandat poste au montant de... (\$5.00 par disque plus frais de transport) à l'ordre de:

COMITÉ-QUÉBEC-CHILI, avec mention "disque" au dos.

NOM _____

ADRESSE _____

Adressez le bon de commande à:

Région de Montréal
Disque Québec-Chili
221 ouest St-Paul
Montréal

Région de Québec
Comité Québec-Chili
615 Calixa Lavallée
Québec 6

Tous les bénéfices réalisés par la vente de ce disque iront au COMITÉ DE SOLIDARITÉ QUÉBEC-CHILI.

LES PRODUCTIONS BOBEC PRÉSENTENT

EN SPECTACLE **OUTREMONT**
au cinéma 1248 Bernard 277-4145

Hâtez-vous!
Les billets s'envolent

22-23 fév. à 8h. et 11h. \$1.99



YVON DESCHAMPS

COMPLÈT 25 jan. à 8h.30 \$2.49



FELIX LECLERC

billets EN VENTE au cinéma et à L'ALTERNATIF

A voir, à lire, à écouter

Télévision

COOP-001

Une émission qui s'adresse au grand public et aux étudiants qui se posent des questions sur le monde des coopératives, samedi à 11 heures.

AU 30 DIMANCHE

Adréanne Lafond s'entretient avec Pierre-Jean Jouve et Jean-Ethier Blais, sur la poésie québécoise. Aujourd'hui à 11 heures.

JACQUES PARIZEAU ET GUY SAINT-PIERRE

Jacques Parizeau économiste et Guy Saint-Pierre ministre de l'industrie et du commerce feront le bilan économique du Québec pour l'année 1973 à l'émission LE CHOC DES IDEES, aujourd'hui à 3 heures.

RENE LEVESQUE A "POLITIQUE ATOUT"

René Lévesque, chef du Parti Québécois, est l'invité d'André Payette à l'émission POLITIQUE ATOUT, à 6 heures.

"HEDDA GABLER"

A 20h30, LES BEAUX DIMANCHES, présentent une pièce d'Henrik Ibsen "Hedda Gabler", qui met en vedettes Dyrne Mousso, Jean-Marie Lemieux, Albert Millaire, Monique Chabot, Gilles Pelletier, Marthe Thierry et Rose Rey-Duzil.

Spectacles

LES DIMANCHES A CLEMENCE

Une invitation de Clémence Desrochers, au Gesù à 20h30: "Il y avait du monde à la messe quand j'ai fait une semaine de spectacles en novembre. Comme le dimanche est le Jour du Seigneur, ce sera le mien puisque je suis "la clémence de Dieu et des autres. Je vous bénirai si vous venez au Gesù (ça adonne bien!)"

LES TROIS MENESTRELS

Toutes les semaines, les Trois ménestrels se promènent à travers le Québec. Mardi, ils seront à Sherbrooke, mercredi à Alma, jeudi à Sept-Îles, et vendredi à Hauterive.

MICHEL SARDOU A MONTREAL

Les amateurs de chanteurs français pourront voir Michel Sardou à la salle Wilfrid Pelletier de la Place des Arts à la fin de janvier. On le connaît grâce à ses succès "Si les Ricains n'étaient pas là" et "Je t'aime, je t'aime".

DONALD LAUTREC, UN AN PLUS TARD

Il y a plus d'un an, Donald Lautrec changeait d'image. Puis ce fut le silence. Le voilà de retour. Il sera au théâtre Saint Denis samedi soir, à minuit. (Une nouvelle formule du Saint-Denis).

Exposition

LES PROFESSEURS D'ART DE L'UQAM

Des professeurs d'arts plastiques, de sculpture sur bois et de photographie exposent leurs oeuvres au 3450 rue Saint-Urbain (ancienne école des Beaux Arts) jusqu'au 22 janvier. L'entrée est libre.

CHARLES LEMAY AU CENTRE CULTUREL DE VERDUN

Un élève du Frère Jérôme qui est également animateur d'arts plastiques pour enfants expose actuellement au centre culturel de Verdun, rue Bannantyne.

L'ART A LA MAISON

Des sérigraphies de Gérard Tremblay, Norman McLaren et Gilles Boisvert. Voilà la nouvelle collection de Arts 2000. Vous connaissez la formule. Il faut devenir membre du club pour recevoir ces oeuvres à la maison et choisir celle qu'on préfère. Les renseignements: B.P. 188, Station Côte des Neiges, Montréal, H3S 2S5.

Livres

UNE BANDE DESSINEE POUR ADULTES

Dans la collection "Humoeurs", un nouvel album "La longue marche

d'Antonin" de Jacques Anquil et Colman Cohen. Il s'agit d'une critique satirique des moeurs d'aujourd'hui. S'y retrouvent toutes les caractéristiques de la société de consommation: mode politique, snobisme, management et bien sûr, l'érotisme.

NIETZSCHE AUJOURD'HUI?

Lors du colloque international de Cerisy, en juillet 1972, les participants ont confronté les lectures les plus subversives de Nietzsche à des exégètes stylistiques, philosophiques et politique dénuées de tout académisme. La collection 10-18 publie les exposés de ce colloque.

JACQUES FERRON AU PAYS DES AMELANCHIERS

Les Presses de l'Université de Montréal publient sous la plume de Jean-Pierre Boucher une étude consacrée à "L'amélanche" de Ferron. L'étude s'adresse aux universitaires. L'auteur veut démontrer comment Jacques Ferron a donné à son récit une forme, une structure significatives par rapport aux idées que véhicule l'oeuvre.

Cinéma

"JE T'AIME"

Le premier film de Pierre Ducepte, avec la participation exceptionnelle de Jeanne Moreau, a pris l'affiche de 16 cinémas, vendredi. A La Minerve, une Française (Jeanne Moreau) essaie d'oublier son passé mais sera traquée par son présent. Avec Jean Ducepte et Roseline Hoffman.

Théâtre

ADAPTATION

Le Quat'sous vient de mettre à l'affiche une nouvelle pièce, "Adaptation" de Elaine May. Mise en scène par Roland Laroche, cette pièce américaine est jouée par Dorothy Berryman, Jean Archambault, Robert Gravel et Jacques Lavallée. C'est la relève des comédiens en pleine action. Dionne a signé l'adaptation québécoise de ce spectacle.



ON NE DIT PLUS UN DICTIONNAIRE...
ON DIT UN ROBERT

Les mots politiques corsés

par Yvon'

Horizontal

- 1- Constitution politique, au Québec c'est celui des autres.
- 2- Finesse, artifice dont les libéraux se servent pour tromper. Victoire de Napoléon. - Article contracté.
- 3- Exposera, le crime organisé l'a été au public - Partie d'un livre.
- 4- Surveillant, attentivement - Présentement, déjà, moins la dernière lettre.
- 5- Petite île. - Les immigrants qui viennent de ce pays latin s'assimilent généralement.
- 6- Pièce de la charrue. - Dêvétue.
- 7- Poss. - Elle vient du mouton. - Prép.
- 8- S'aide mutuellement, les coop. en sont une forme. - Du verbe avoir.
- 9- Tua son frère. - Résultat de la soustraction, ou la lie des députés, ceux qui ne

1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
11													
12													

- sont pas ministres.
- 10- Répartie promptement. - Inf.
- 11- Organe de la vue. - Num., plur. - Prép.
- 12- Introduite, ajoutée. - Irlande.
- ### Vertical
- 1- Celui qui refuse de travailler parce qu'on lui fait des injustices. - Chef d'un royaume, Desmarais en est un.
 - 2- Instrument de travail. - Vieux, démodé, voir notre système électoral.
 - 3- Coutumes. - On y met les pieds, on dit que le rouge y est déroulé pour les personnalités.
 - 4- Soldat d'infanterie légère, chez les Romains. - Partie de débaucher.
 - 5- Art. espagnol. - Jeunes tiges.
 - 6- Marquerai un sentiment de gaieté. - Du verbe avoir. - Occis. - Idem. - Solipède.
 - 7- Ce qui n'existe point. - Idem. - Solipède.
 - 8- Prép. - Lieu où l'on tanne les cuirs.
 - 9- Chinois qui restera dans l'histoire. - Vue. - Crochet de fer.
 - 10- Péri dans l'eau. - Charpente du corps humain.
 - 11- Substance dure trouvée dans une coquille. - Complet.
 - 12- Débruite. - Elève en médecine.

CINÉ-GUIDE

A ignorer: ●
A voir à la rigueur: *
A voir: **
A voir absolument: ***
Chef-d'oeuvre: ****

	Jean-Pierre Tadros (Cinéma-Québec)	Christiane Berthiaume (Télé-Métropole)	Luc Perreault (La Presse)	Robert Lévesque (Québec-Press)	Martin Malina (Montreal Star)
American Graffiti (George Lucas) au York	***	**	***	**	***
The New Land (Jan Troel) à la Place Ville-Marie	***		***	***	***
L'invitation (Claude Goretta) au Vieux-Montréal	***		***	**	**
Les dernières fiançailles (J.P. Lefebvre) au Vieux-Montréal	****	***	*	*	**
El Topo (Alexandre Jodorowsky) à l'Outremont	****		***		**
La grande bouffe (Marco Ferreri) au Cinéma de Paris	***	*	*	*	**
Salut l'artiste (Yves Robert) à l'Elysée		*	*	**	**
Sleeper (Woody Allen) à la Place Ville-Marie	**		**		**
The Sting (George Roy Hill) à l'Atwater 1	***		**		
Executive Action (David Miller) à la Place du Canada	*		***		
Papillon (Franklyn J. Shaffner) au Palace	*		*		*
Godspell (David Greene) au Mercier	*		.	.	.

1974 AU CANADA

dupras
20 juinv.74.

VOUS ALLEZ VOIR,
Y AVRA PAS
BEAUCOUP
DE CHANGEMENTS.

*a Ottawa, en 74, Courrette va essayer de récupérer
Mun Dupuis...*

ECOUTE RÉAL... Y-A-TI
DE L'ARGENT À FAIRE LÀ!
PARCE QUE MOÉ CHU TANNÉ
DE FAIRE LE CAVE.

ANWEILLE

OUF!

*Et puis il va essayer de
s'occuper de ses affaires.*

SAMSON, ROY ET COMPAGNIE...
C'EST TOUS DES CAVES. LES
CREDITISTES PROVINCIAUX
C'EST TOUS DES MIAISEUX
C'EST POUR SA QUE JE
M'occupe PLUS DE
POLITIQUE PROVINCIALE

*Lewis va continuer à se prendre pour le
Pouvoir...*

J'AI BIEN DÎNÉ
MERCII...

CORPORATED
BUMS INC.

*Stanfield va continuer à se
chercher... et à en chercher d'autres*

?!
GRAT
GRAT

*L'aile québécoise du Parti conservateur
va finir par se faire voler...*

L'AILE QUÉBÉCOISE
C'EST MOI
WAGNER.

VLAN!

H. GRATY

*mais, comme de ce temps-ci on ramasse
n'importe qui et n'importe quoi, on
ramasse masse.*

HEU
HEU
J'AI DIT
NON!

"Les tribulations des conservateurs
au Québec, de Bennett à Dietsenbaker"

Le parti ne sait pas garder le peu
de bons politiciens qu'il recrute

Stanfield est en voie de former un
bloc solide d'opposition au Québec

Et puis le F.L.Q.
peut-être...

La GRC croit
que le FLQ
vit toujours

LE MYTHE DU FL.Q....
C'EST COMMODE...
PÉRIODIQUEMENT ÇA NOUS PERMET
D'ENQUÊTER SUR TOUS LES
INDIVIDUS ET TOUS LES GROUPES
QUÉBÉCOIS QUE NOUS JUGERONS
SUSPECTS, À LA R.C.M.P.

Une bonne petite
crise de temps
en temps...

GOUM

C'EST FACILE... ON A QUÀ
RESSUSCITER LE F.L.Q.
... MANIGANCER UNE
PETITE CRISE ARTIFICIELLE
... APRÈS C'EST LA
REPRESSION.

des crises! M'en a pas assés
non! à moins qu'on veuille
détourner le peuple des vrais
problèmes...

LE LOGEMENT LE CHAUFFAGE
LE PRIX DES ALIMENTS
L'INFLATION LE CHÔMAGE
LES VIEUX LE PÉTROLE
LE CÔÛT DE LA
VIE, LES GRÈVES
ETC... ETC... ETC...
MERDE, FAUDRAIT
FAIRE QUELQUE
CHOSE HEIN!

PSCHHH

ALLEZ-Y LES GARS!
ATTENDS TON TOUR
PELLETIER.

Et puis, il y a toujours la crise de
l'énergie... et pour longtemps.

MARGARETH! JE SUIS EN
PLEINE
CRISE
D'ÉNERGIE

Alimentation: le Canada devra se
donner une politique à long terme

CRUCH

La politique de deux prix pour le pétrole
Les députés libéraux du
Québec ont trahi les leurs

- les conservateurs fédéraux québécois

La politique de deux prix pour le pétrole
Les députés libéraux du
Québec ont trahi les leurs

- les conservateurs fédéraux québécois

L'avenir économique du Canada serait très
bon si ce n'était de la crise de l'énergie

AH! TU VAS PAS RECOMMENCER!
COUCHE-TOI ET DORS...
ET N'Y PENSE PLUS.
DE TOUTE FAÇON JE
VIENS JUSTE
D'ACCOUCHER.

DESJARDINS
d'Ottawa

"montrable" dans la Belle province
en période électorale, qu'il faut lui
donner un lieutenant comme ce
l'automne 1972.

Récemment le député libéral de
Labelle, M. Maurice Dupras disait
"C'est un le...
"C'est un le...
"C'est un le..."

l'ensemble des délibérations du
libéral n'a pas à fa-
l'influence réel-
béraux ou...

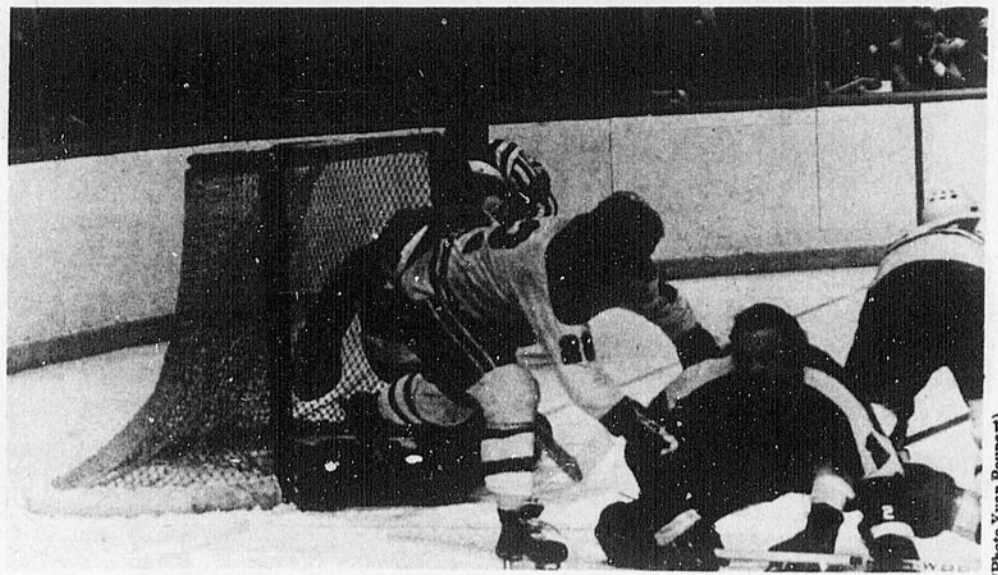
L'avenir économique du Canada serait très
bon si ce n'était de la crise de l'énergie

par Lionel DESJARDINS
l'économie canadienne con-
de la première C...
éco... nation

du Canada, en présentant
hier à la presse les résul-
de la première C...
éco... nation

peut répondre aux problèmes
causés par l'inflation gail-
a présidé cette première con-
férence, la crise énergi-

Selon M. John Deutsch, qui
a présidé cette première con-
férence, la crise énergi-



(Photo Yvan Poupard)

A partir des petites ligues, en passant par le hockey junior, le joueur est formé "sous le modèle" d'es professionnels. Le hasard, la force et le "faire-comme" sans savoir pourquoi sont les "grands principes" sur lesquels repose notre hockey.

Le hockey

Une montre qui retarde... à moins qu'elle ne soit arrêtée

Depuis hier, nous sommes en pleine Semaine du hockey mineur non seulement par tout le Québec mais aussi par tout le Canada. Par-delà les matches de hockey qui se dérouleront cette semaine, les tournois, les banquets, les diverses causeries, les conférences de presse, la publicité, les poignées de mains des responsables officiels, les félicitations et tout le tra-la-la qui meublera cette traditionnelle semaine du hockey mineur au Québec, il reste qu'un nombre de plus en plus grand d'amateurs de hockey (ceux qui aiment jouer et faire jouer au lieu de regarder jouer...) sont inquiets du développement du hockey québécois, de la façon dont il se joue, de l'efficacité des ligues et, du même coup, des entraîneurs qui sont responsables des clubs.

A l'occasion de la Semaine du hockey mineur, nous publions un article que MM. Christian Pelchat, professeur à l'UQAM, et Jacques Caron, professeur d'éducation physique au cégep Montmorency à Laval, nous ont soumis en collaboration spéciale.

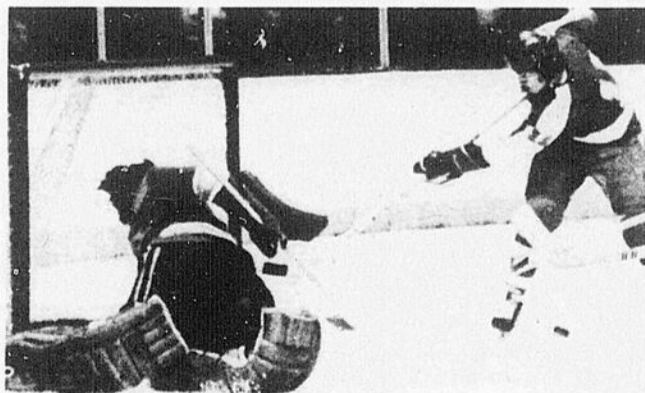
En dépit des quatre victoires, les trois défaites et le match nul de la série Russie-Canada, auxquels doivent s'ajouter qu'on le veuille ou non les deux matches nuls péniblement arrachés contre les équipes suédoise et tchèque, ont servi des révélateurs pour mettre en évidence des problèmes que l'on commence à peine à percevoir ou bien que l'on s'efforce de dissimuler.

Rappelons-nous que les professionnels et les journalistes "chevronnés" d'alors donnaient la série aux Canadiens en 8 victoires consécutives, et même un gardien professionnel, aujourd'hui gérant, affirmait qu'on assisterait à des pointages records en faveur des Canadiens. Bien plus, un soi-disant expert, un "connaisseur de hockey", fut envoyé en éclaireur pour espionner les Russes: l'on se souvient de ses prédictions... basées sur une évaluation digne d'un "amateur".

Depuis lors, une remise en question s'est amorcée péniblement sur le hockey par tout un éventail d'excuses, plus ou moins intéressantes, plus ou moins justificatrices de la performance de nos représentants; toutes cependant avaient à peu près le même dénominateur commun: rendre supportable aux yeux de tous une victoire qui avait toutes les caractéristiques d'une défaite qui devenait insupportable parce que, non seulement l'on ne connaissait pas les causes d'une aussi opiniâtre résistance de la part des Russes, mais bien plus parce que l'on n'avait aucun moyen efficace, aucun schème de référence adéquat à court et à long terme pour étudier et analyser leur jeu.

Avec le recul du temps auquel s'ajoutent depuis cette série les autres défaites de nos représentants contre des équipes européennes (Remparts-Selects de Moscou)

le hockey canadien et québécois apparaît de plus en plus comme une montre qui retarde, qui s'essouffle, qui stagne, si elle ne s'est pas déjà arrêtée. Nous n'en donnerons comme preuve que les trop nombreuses nouvelles équipes des deux ligues professionnelles qui n'ont trouvé rien de mieux pour améliorer la qualité de leur hockey que de copier les anciennes équipes dans ce qu'elles offraient de moins bon: jeu individuel, jeu de position dépassé parce que limité, nombreux lancers hors cible, habileté technique individuelle déficiente, condition physique insuffisante, etc. Incapables d'une pensée originale en matière de jeu qui puisse satisfaire non seulement l'oeil et l'instinct mais aussi l'esprit du spectateur, les propriétaires de ces équipes, les entraîneurs et même les joueurs se sont rabattus sur des "gadgets" comme les patins de couleurs, les palettes courbées, deux gardiens par équipe, les records de buts, d'assistance, de parties et les noms sur les chandails. Ajoutons à ces gadgets les étoiles des matches, les trophées, le repêchage, les salaires fabuleux, les lancers de punition sur égalité en fin de match, gadgets qui ne servent qu'à maintenir à flot la crédibilité du spectacle d'un jeu qui n'a pas évolué depuis belle lurette. D'ailleurs, une mythologie journalistique et publicitaire s'est développée autour de ces artifices et se doit de détourner l'attention du spectateur de la véritable raison qui pourrait expliquer pourquoi on paie si cher pour voir un match de hockey.



Le hockey junior

Les pointages sont élevés aux matches des équipes des ligues juniors du Québec. Il ne faut pas s'illusionner pour cela sur la qualité du jeu offert; là aussi, en effet, l'on copie; et ce sont les "performances" des équipes professionnelles qui servent de "modèles" aux entraîneurs comme aux joueurs juniors. Là aussi, le renouveau en matière de jeu est maigre. Habités que

nous sommes à un jeu laissé aux "instincts" du joueur, il n'était que normal, vu l'absence quasi complète d'entraîneurs qui puissent le canaliser judicieusement et systématiquement en le faisant évoluer, que cet "instinct" obliquât vers la violence: "gadget" nouveau qui, s'il n'a pas le mérite d'améliorer la qualité du jeu, possède celui de remplir les arénes et les poches de propriétaires de clubs.

Les catégories inférieures

Dans les catégories inférieures, sauf exceptions fort rares d'ailleurs, le phénomène du "papier carbone" se poursuit avec les effets grotesques qu'un tel procédé peut occasionner lorsqu'il est utilisé à mauvais escient: 40 à 50 parties par saison et même davantage pour des "atomes" qui ne savent pas patiner, des attitudes incompréhensibles et répréhensibles d'un grand nombre d'entraîneurs derrière le banc des joueurs, un comportement douteux d'une majorité de parents envers l'arbitre ou l'équipe qu'il appuie et même envers leur propre fils qui évolue devant eux, des actions irréfléchies et du jeu médiocre de la part des joueurs qui font plus confiance aux "gadgets" qu'à l'ABC du jeu pour leur "succès" futur.

Tous les phénomènes décrits plus haut découlent d'une conception générale et populaire de la victoire qui, vu l'absence d'intelligence en jeu ou de jeu intelligent, doit s'appuyer sur le hasard, la force et le "faire comme" pour avoir un sens. C'est ainsi qu'on lance le plus souvent possible en souhaitant que les lois de la statistique vont jouer en notre faveur, qu'on frappe le plus fort possible même inutilement en espérant que la prochaine fois l'autre aura peur, que l'on essaie de "jouer comme" ou de faire "jouer comme" Maurice Richard, Bobby Hull ou Bobby Orr en s'assurant d'une reproduction la plus proche possible des modèles choisis.

A tous les échelons, ceci mène à une course effrénée pour sélectionner les meilleurs joueurs et ceux-ci s'évaluent presque toujours en poids, taille, vitesse du lancer, vitesse du patinage, ampleur de la musculature, nombre de buts, d'assistance ou de minutes au cachot. D'intelligence en jeu, de compréhension du jeu? Niet!

Vu le nombre peu élevé de joueurs professionnels qui possédaient ou possèdent cette dernière qualité (les Béliveau, Howe, Mikita, Ratelle, Kelly, Moore, Harvey, J.C. Tremblay, Orr, Park, Esposito, Clarke et quelques autres, tout laisse croire que cette qualité est aussi l'effet du hasard comme le déroulement du jeu lui-même... à moins que la solution pour améliorer notre jeu soit ailleurs...

Profitons donc de cette Semaine du hockey mineur pour y réfléchir.

les entretiens du loup repu

Les déchets miniers dans la rivière Sainte-Anne Mépris des protégés du régime envers NOS richesses naturelles

Lorsque le Québécois entreprend le tour de la Gaspésie aux paysages féériques et qu'il se laisse distraire par les noms enchanteurs: Kamouraska, Rivière-du-Loup, Cacouna, Trois-Pistoles, Le Bic, Rimouski, Grand-Métis, Matane, les Méchins, Rivière-à-la-Martre, Ruisseau-à-Rebours, l'Anse-Pleureuse, Percé, il ne lui vient pas souvent à l'esprit la misère et les difficultés des Gaspésiens souriants et hospitaliers. Pendant que l'on essayait de donner à beaucoup d'endroits une vocation agricole totalement injustifiée, on oubliait souvent certains atouts touristiques que l'on retrouve dans cette région, où l'on a laissé gâter les routes et les paysages par des panneaux-réclame et par des établissements commerciaux de goûts douteux, où les anglicismes du plus mauvais aloi sont affichés.

Si l'industrie forestière, généralement entre les mains de grosses compagnies et de protégés du régime, réussit à faire vivre tant bien que mal un certain groupe de salariés, et si quelques exploitations minières apportent un revenu marginal à la population, il n'en reste pas moins que la vraie vocation de la Gaspésie se situe plus vers l'exploitation des richesses naturelles renouvelables, comme la chasse et la pêche. C'est pourquoi tout conflit entre l'utilisation du sol pour fins minières et une utilisation plus rationnelle pour fins touristiques de chasse et pêche, devrait être analysé dans son ensemble et non pas dans un contexte purement local. Si cet énoncé est acceptable pour l'ensemble de la Gaspésie, il devrait s'appliquer intégralement pour les parcs et réserves.

La Gaspésie est reconnue pour renfermer certains des parcs les plus productifs de la province, tel le parc Matane pour la chasse à l'original, en plus de certaines des rivières à saumon des plus intéressantes, telle la rivière du même nom, quoiqu'il n'y ait pas beaucoup de réserves

à chasse contrôlée pour le chevreuil, un autre de nos grands cervidés quelquefois sous-exploités ou honteusement braconnés dans la péninsule.

En filant vers l'est à partir de Matane, on rencontre à quelques milles le village de Ste-Anne-des-Monts, où se jette la rivière Sainte-Anne qui draine une partie du parc de la Gaspésie, fort connu pour renfermer les monts Albert et Jacques-Cartier, deux des points les plus élevés de la province. En fait, cette partie de la péninsule est pratiquement coupée en deux, en direction nord-sud, par le parc de la Gaspésie et la réserve Cascapédia, ce qui fait très bonne figure lorsqu'on examine une carte de la Gaspésie et les aires qui y ont été réservées pour fins de parcs et réserves. Si l'on considère que la rivière Sainte-Anne, une rivière à saumon traitée comme telle par le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, coule vers le nord du parc de la Gaspésie jusqu'à Sainte-Anne-des-Monts, on voit que cela forme une bande où le contrôle des richesses naturelles renouvelables devrait être facile.

Cependant, ce que l'on oublie, c'est que tous ces territoires présumément administrés pour le plus grand bien de la faune, tant aquatique que terrestre, n'existent que sur le papier. Les limites peuvent être changées par un simple coup de crayon, entériné par un arrêté en conseil, et que tous et chacun: ministère des richesses naturelles, Hydro-Québec (le cas de la rivière Jacques-Cartier l'a bien prouvé) sont libres d'y amorcer tous les projets de leur cru, sans que les ministres du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche et de l'Environnement, nos deux "ombudsmans" de la nature, puissent vraiment empêcher ces projets de se réaliser.

C'est ainsi que les exploitants forestiers massacrent les coteaux et rivières,

que les travailleurs de la forêt abandonnent débris, détritus et vieilles carcasses, que les mines s'y établissent sans qu'aucun règlement sévère ou loi cadre vienne les retenir. Non seulement l'intégrité des territoires des parcs et des réserves est constamment battue en brèche, mais le traitement même des espaces qui restent laisse à désirer au grand désarroi, il faut dire, de plusieurs fonctionnaires du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche et particulièrement des responsables des parcs et réserves provinciaux.

Le cas de la rivière Sainte-Anne

C'est pourquoi le cas de la rivière Sainte-Anne, où l'on a déversé des milliers de tonnes de résidus miniers, contenant des matières nocives, tant pour les saumons qui se développent dans la rivière, que pour les autres êtres vivants, dont l'homme, nous ne pouvons nous en rendre compte, tout en restant écoeuré par la situation. Henri Poupard, ancien chroniqueur de chasse et pêche à Québec-Presse, a quand même bien fait de rapporter à la une, vers le 10 janvier, ce cas qui n'allait sûrement pas faire les manchettes, si l'on se fie au camouflage auquel nous ont habitués les grandes entreprises minières lorsqu'il y a des désastres. A les entendre, ce n'est jamais de leur faute, mais cela est dû à des événements hors de leur contrôle. La belle affaire! Comme si nous ne savions pas tous que la firme en cause: les Mines Madeleine Limitée subsidiaire de McIntyre Porcupines de Toronto, avait été maintes fois avertie par des responsables du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, du danger créé par l'existence du barrage qui s'est écroulé. Comme si nous devions ignorer les conflits internes et le manque de pouvoirs de décision à l'intérieur des ministères, qui permettent à des firmes comme les Mines Madeleine Limitée, de mettre en opposition les employés de deux ministères, en l'occurrence ceux des Richesses naturelles et du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche.

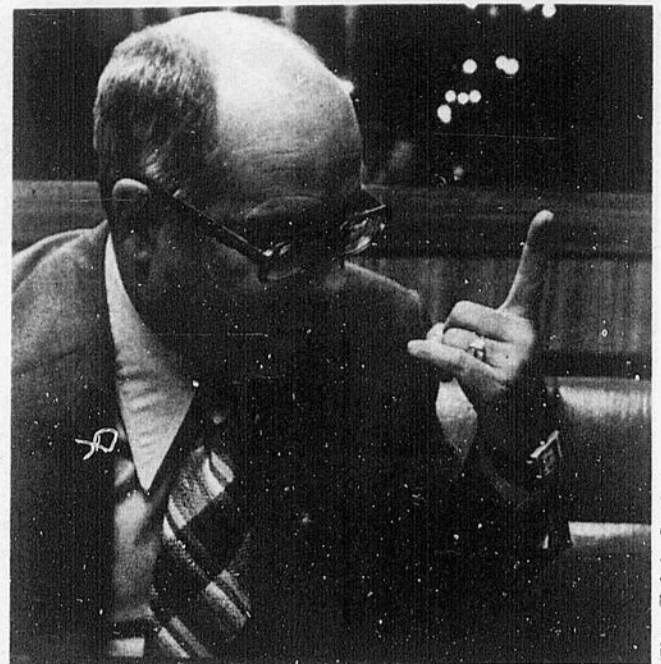
res, en l'occurrence ceux des Richesses naturelles et du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche.

Ce qui les amène à s'en laver les mains et continuer à procéder de la même façon. Que voulez-vous! Il est bien connu que les saumons ne votent pas et ont peu tendance à verser aux caisses électorales. Il ne reste donc pour les défendre que la pression du public, qui peut finir par forcer les autorités gouvernementales à passer une législation empêchant cette situation de se répéter.

Ce dont nous avons besoin au Québec, pour protéger nos parcs et réserves, ou ce qui en reste après les découpages fantaisistes qu'ils ont subis récemment, c'est une loi cadre qui définira ce qu'on peut exercer à l'intérieur des parcs et réserves, en plus de préciser qui en aura la surveillance et détiendra la décision définitive en ce qui concerne leur utilisation. Le gouvernement travaille déjà depuis plusieurs années sur cette fameuse loi cadre et si cela prend des désastres comme celui de la rivière Sainte-Anne ou des projets de harnachement de la rivière Jacques-Cartier pour les décider à bouger, on peut presque prier pour que cela se répète, tout en espérant que les autorités gouvernementales se décideront à agir au plus vite, afin qu'il nous reste quelques espaces sauvages à offrir aux générations de Québécois qui vont nous suivre, avant qu'il soit trop tard.

SOLUTIONS DES MOTS CROSES

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
1	G	O	U	V	E	R	N	E	M	E	N	T
2	R	V	S	E	L	I	E	N	A	V		
3	E	T	A	L	E	R	A	O	N	C	E	
4	V	I	G	I	L	A	N	T	O	R	E	
5	I	L	E	T	I	T	A	L	I	E		
6	S	S	E	P	N	U	E	I				
7	T	A	L	A	I	N	E	N				
8	E	N	T	R	A	I	N	E	O	N	T	
9	C	A	I	N	R	E	S	T	E			
10	R	I	P	O	S	T	A	I	S	I	R	
11	O	F	I	L	U	N	E	S	E	N		
12	I	N	S	E	R	E	E	F	I	R	E	



M. Jean Trottier, conseiller municipal du quartier de Rosemont.

Montréal a besoin d'au moins 25 arénas - Jean Trottier

par Pierre Terroux

Lors de la dernière assemblée du Conseil municipal de Montréal, mercredi le 16 janvier, une motion a été présentée à l'effet de recouvrir d'une structure gonflable les 8 arénas à glace artificielle à ciel ouvert de Montréal. La motion n'a pas passé pour des raisons de sécurité mais il a été décidé de rénover trois des arénas déjà existants pour les rendre plus fonctionnels et d'accentuer le processus de construction d'arénas. Aux 13 arénas déjà construites viendront s'en ajouter trois autres dont celles qui voisineront les collèges privés Notre-Dame et Jean-de-Bréboeuf.

On ne sait cependant pas combien d'arénas la ville de Montréal projette de construire dans les années à venir mais une chose est certaine, la métropole est nettement en retard par rapport à Toronto où on dénombre près de 70 arénas, plusieurs comptant plusieurs surfaces glacées.

La décision du Conseil municipal remet en lumière le problème des arénas que nous soulevions la semaine dernière. M. Jean Trottier, conseiller municipal du quartier de Rosemont nous a d'ailleurs rencontré après la parution de notre article pour nous soumettre les solutions qu'il envisage pour remédier à cette situation frustrante pour une bonne part de la population montréalaise. "La première solution serait inévitablement de construire des arénas. Il en faudrait 25 pour seulement répondre aux besoins actuels. La seconde serait de supprimer les parties de hockey pour les jeunes de 6 à 10 ans pour les remplacer par

des sessions d'enseignement de hockey. Il est anormal et scandaleux que des petits gars de 6 ans sachant à peine patiner monopolisent des heures de glace à "jouer" au hockey. Il serait beaucoup plus profitable de développer des "jeux" corollaires au hockey qui permettraient en même temps aux jeunes d'apprendre à jouer au hockey. La troisième serait de sensibiliser les parents à une nouvelle conception du hockey. Actuellement, n'importe qui joue n'importe comment et est dirigé par qui le veut bien, ce qui entraîne un gaspillage et une mauvaise utilisation des espaces disponibles. Il serait idéal à mon avis de grouper une soixantaine de petits gars ensemble sur la glace pour jouer en apprenant mais les parents eux veulent que leurs petits gars jouent comme les grands".

Pour l'instant la situation restera inchangée. L'élite jouira de privilèges particuliers au sujet des arénas.

M. Trottier admet également qu'il ne ferait pas de tort à l'élite d'aller s'esbaudir dehors mais que la mauvaise température risquait de compromettre son calendrier. "Il faut aussi respecter le talent", dit-il.

Ce sont évidemment sur ces derniers points, la priorité à l'élite et le respect du talent, que nous ne nous entendons pas. Mais il y a espoir puisque, comme nous le soulignait M. Trottier, la ville de Montréal semble consciente de ce problème. Notons qu'à Montréal on a souvent l'air conscient des problèmes...mais ça c'est une autre histoire.

Québec-Press engage la conversation

A la suite de la lettre que MM. Pelchat et Caron du département de kinanthropologie de l'UQAM faisaient parvenir à QUEBEC-PRESSE la semaine dernière, voici quelques commentaires sur certaines de leurs remarques.

Les auteurs soulignaient d'abord certaines inexactitudes dans les propos que tenait Claude Sainte-Marie, des Nordiques de Québec, dans une entrevue qu'il nous accordait au sujet de l'efficacité des méthodes d'entraînement des Nordiques et faisaient remarquer, en terminant, que les journalistes "véhiculent des mythes souvent à leur insu".

Il est heureux que cette lettre ait été écrite et que les lecteurs de QUEBEC-PRESSE aient pu en profiter. Elle a fait ressortir un problème qui, autrement, n'aurait peut-être pas été exposé aussi clairement.

En matière de hockey, la pertinence de ce que ces spécialistes avancent peut difficilement être contestée que par d'autres spécialistes en hockey.

Il s'agit ici non pas de défendre les méthodes d'entraînement des Nordiques de Québec contre les propos de Pelchat et Caron, mais de préciser que les théories que prônent ces deux derniers, même si elles acceptent difficilement celles proposées par Sainte-Marie, ne peuvent rien enlever à l'avant-gardisme des méthodes des Nordiques. Le travail qui se fait à Québec n'est peut-être pas ce qui devrait se faire, la "pensée" en matière de hockey est peut-être plus avancée que cela, mais il reste que chez les Nordiques on fait des choses qui ne se font pas ailleurs. Et c'est dans cette seule optique que les Nordiques intéressent QUEBEC-PRESSE.

En matière de communication, cependant, il faut apporter des nuances quand on parle de "faire ressortir les mythes dans lesquels nous entretenons le sport professionnel à l'insu souvent des journalistes qui les véhiculent".

Si QUEBEC-PRESSE véhicule des mythes à son insu ce sont de bien petits mythes à comparer à d'autres contre lesquels beaucoup moins de professeurs d'université s'élèvent. QUEBEC-PRESSE souhaite un changement en matière d'information sportive mais il doit être écouté pour que ce changement puisse se faire.

QUEBEC-PRESSE n'est pas un journal spécialisé, il ne s'adresse pas uniquement au public restreint des journaux spécialisés dans le sport professionnel, amateur ou le loisir. QUEBEC-PRESSE s'adresse au public en général, grand consommateur de potins sportifs.

S'il veut être lu, il doit se servir de certains éléments du sport professionnel, parmi les plus nouveaux et les plus progressifs, quitte à véhiculer quelques mythes.

Bien que l'on soit en droit de s'attendre que QUEBEC-PRESSE, un journal de combat, se consacre uniquement au sport-loisir ou s'occupe systématiquement à descendre les "faiseurs de mythes", il faut savoir que le monde du sport québécois est insensible même aux plus dures attaques.

Chez les gens qui se disent les plus libéraux ou progressistes (ne pas confondre avec vous savez quoi), mêmes chez certains radicaux, l'idée qu'ils ont du sport dépasse rarement le stade du sport professionnel.

QUEBEC-PRESSE, conscient du fait que l'écriture, même si elle est plus durable que la parole, n'est pas nécessairement le véhicule de la vérité, exprime le désir que cette conversation qui s'est entreprise, la semaine dernière, sur le hockey se poursuive au cours des semaines à venir dans le plus grand intérêt de ses lecteurs.

QUEBEC-PRESSE souhaite également que plus de lecteurs (professeurs d'université ou non) communiquent leurs commentaires sur l'orientation que devrait prendre le journal et sur les articles qu'il publie en matière de sport.

La section des sports.

Le cahier olympique

Les 110 mètres haies

par José Sant

En 1964, première course à obstacles sur 120 yards. Les obstacles étaient tout simplement des claies soutenues par deux montants. Tout concurrent qui en faisait tomber plus de deux était disqualifié.

En 1880, c'est l'Anglais Croome qui saute en lançant sa jambe en avant. En 1934, apparaissent les premières haies d'armature métallique avec plaque de bois vissée. La chute d'une haie constituant un sérieux handicap, elle n'entraîne pas de déclasserment.

Au début des courses à obstacles les athlètes sautaient comme le font les enfants durant le cours d'éducation physique, c'est-à-dire, la jambe repliée en-dessous.

En 1920, Earl Thompson surclassa les Américains aux Jeux d'An-

vers pour arracher la médaille d'or pour le Canada. Unique en son genre, il pouvait passer trois haies les yeux bandés à la stupéfaction générale.

En 1936, Forrest Town (U.S.A.) porte le record à 13"7/10 et à la même époque Elizabeth Taylor, (rien à voir avec Burton) remporta dans le même temps que la première soit 11"7/10 aux 80 mètres haies la médaille de bronze pour le Canada. C'était en 1936 et depuis ces temps heureux les courses à obstacles sont devenues chez nous des parents pauvres.

En 1956, Jack Davis (U.S.A.) réussit 13"4/10; 1959, l'Allemand Martin Lauer, dans des conditions idéales, fit tomber le record à 13"2/10 qu'il détint longtemps

avec l'Américain Lee Calhoun qui égalisa 13"2/10 aux Jeux olympiques de Rome en 1960.

L'actuel recordman du monde est Rod Milburn (U.S.A.) 13"1/10. Les U.S.A. ont eu un chapelet de médaillés et de recordmen du monde, les Hayes, Jones, Davenport, Hall, Coleman, Hill, McCullough, Flowers... Enfin avec le marché commun les Européens possèdent à leur tour une force de frappe avec Drut (France), Siebeck (RDA), Wodzynsky (Pologne), Nickel (RDA). La semaine prochaine nous aborderons la technique et nous verrons que le "hurdler" tout comme le virtuose doit répéter, et répéter encore les exercices de base qui constituent les gammes et les arpegges du coureur de haies.



Guy Drut (France), médaillé d'argent à Munich en 1972, aux 110 mètres haies. Alessandro Caluesi fut à plusieurs reprises son conseiller.

vite

Terry Humphrey, Earl Stephenson, Joe Gilbert et Robert Lang ont signé avec les Expos de Montréal... Le haut commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports a versé \$5,000 au fonds Henri Richard. On sait que cet argent sera versé à l'Orphelinat Saint-Arsène, un organisme déjà subventionné par le gouvernement. C'est de l'argent qui sort par deux bouts à la fois... Les finales régionales des Jeux d'hiver du Québec sont commencées un peu partout à travers la province. Les Jeux du Québec auront lieu, on le sait, du

10 mars prochains à Saint-Georges de Baucé... Radio-Canada présentera les Jeux du Commonwealth à compter du 23 janvier jusqu'au 3 février... Le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche prétend que la pêche sous la glace est excellente depuis quelques semaines... Le Carnaval de l'Association sportive de Saint-Hubert aura lieu du 2 au 10 février... Vendredi les 22 et 23 février aura lieu à l'Université Laval à Québec un premier colloque sur la recherche appliquée au hockey. Une première très intéressante...

La mascotte des Jeux d'hiver du Québec se nomme Jaro. Elle succède aux Timi, Pilou et Mouska... Pete Mahovlich domine au classement de la "très importante" coupe Molson... Les équipes féminine et masculine de volley-ball de Sherbrooke ont râflé tous les honneurs du premier omnium de cette discipline disputé en fin de semaine dernière au collège Maisonneuve à Montréal... La polyvalente Roussin a devancé l'équipe de Daniel Johnson par trois points au classement de la ligue Union Le Royer...

Coup de griffe

Le bon sens d'une entente entre millionnaires

par Pierre Terroux

C'est le retour au bon sens!

On a parlé cette semaine d'une entente possible entre l'Association mondiale de hockey et la ligue Nationale. Cette entente comprendrait entre autres choses, l'établissement d'un calendrier de parties d'exhibition, la création de séries éliminatoires jumelées, la nomination d'un commissaire commun (comme au baseball et au football) et surtout le respect des contrats des joueurs par l'un ou l'autre de ces deux organismes.

C'est là que joue le gros bon sens! Le respect des contrats de part et d'autre, ça veut dire aucun "saut" d'une ligue à l'autre, plus de menaces et plus de chantage de la part des joueurs et partant un meilleur contrôle de la part des propriétaires de clubs.

Ca représente évidemment une forte économie en salaires puisque les joueurs n'auront plus la même force de négociations et ça représente aussi une grosse épargne sur le retrait de toutes les poursuites que l'une et l'autre se sont intentées.

Jusqu'à maintenant on a seulement parlé d'entente et non pas de fusion. Ce qui est important pour les propriétaires de clubs actuellement c'est de colmater des "fuites de capitaux". La fusion viendra plus tard quand ils auront réussi à contourner les lois antimonopoles américaines (le gouvernement du Canada, berceau du hockey notamment, n'a rien à voir dans cette emprise dominée par les Américains) et décidé d'adopter l'attitude de "bons" patrons qui permettent à leurs employés la libre négociation... en ayant évidemment au préalable conclu des "ententes" sous table.

Il est à prévoir que les joueurs réagiront. Déjà, Allen Eagleson, le grand manitou de l'Association des joueurs, a laissé entendre que les joueurs ne voulaient de cette fusion pas plus que du contrat à option qui a été proposé il y a quelques semaines par les magnats de la LNH. Proposition qui,

soit dit en passant, nous apparaît comme très opportune vis-à-vis une collusion des deux ligues. On sait que, depuis quelques années, les joueurs s'étaient imposés comme partenaires d'affaires avec les magnats (ne nous leurrons pas, les joueurs sont d'abord là pour la piastre)... mais les magnats veulent maintenant les éloigner de la poule aux oeufs d'or.

Pour sûr, c'est encore l'amateur de hockey qui va en souffrir. Parce que ce qu'on lui présente c'est rien de moins qu'une nouvelle expansion, une

expansion camouflée d'abord par la création d'une nouvelle ligue "complètement" indépendante de l'autre et mieux acceptée par ce retour au gros bon sens que tout le monde attendait. Combien d'amateurs seront heureux d'apprendre quand s'arrêtera l'escalade des salaires qui font monter le prix des billets. Parce que l'amateur de hockey sait bien que ce n'est pas la course au profit des propriétaires qui fait monter les prix.

C'est encore du gros bon sens... à la condition qu'on accepte comme du gros bon sens la concrétisation d'un monopole.



Les magnats prouvent qu'ils ne sont pas intéressés à partager leurs profits avec les joueurs. Ceux-ci devront avant longtemps se contenter de jouer au hockey.

Semaine de la solidarité Québec-Palestine

Pour célébrer le 9e anniversaire de la
Révolution Palestinienne

MEETING

de solidarité internationale

Au Plateau

(3700 Calixa Lavallée)
Parc Lafontaine

Vendredi le 25 janvier
à 19 heures 30

Des conférences dans les Universités du Québec

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Jeudi, 24 janvier 74
salle: Amph.
C-2325 Science Social
heure: 12.30 hr.
CONFÉRENCIERS
1. M. Sfia
2. Fawaz Turkey

Université Sir George Williams:

Jeudi, 24 janvier 74
Heure: 7.45 P.M.
salle: 937
CONFÉRENCIERS
1. Rezeq Faraj
2. Sheila Ryan
3. Dr. Fayez Sayegh
Ambassadeur du Koweït aux Nations-Unis

D'autres conférences se tiendront aussi aux Universités de Laval et de Sherbrooke

o messages de solidarité de la part d'autres groupes populaires

o invités: Simone Chartrand: R.P. Syn. des Ens. Champlain
Real Guilbert: Prés. Ens. de Laval
Guy Bisailon: C.E.Q.
Horman Hortigez: Résis. Chilienne
Fawaz Turkey: Ecrivain palestinien
Mohamed Sfia: Prof. U. de M.
Représentant de l'O.L.P.
Rezeq Faraj: A.Q.P.
FAYEZ SAYEGH: Ambassadeur de Koweït aux Nations Unis
M. CHARTRAND: Prés. C.C.S.N., Mtl.

Association Québec-Palestine

pour inf.: 845-1898